



Bulletin Officiel

N°6604 Vendredi 13 Mai 2022

www.cmf.tn27^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS

3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

LA GENERALE OBLIG- SICAV -AGO-

4

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV -AGE-

5

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER

6

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP IRADETT CEA

8

FCP IRADETT 50

8

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-

9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

10

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO - AGE

- BH BANK –AGO-
- BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA- –AGO-
- UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE UBCI–AGO-
- SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES - AETECH –AGO-
- SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES – AETECH –AGE-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- LAND'OR

- POULINA GROUP HOLDING -PGH -

- FCP IRADETT CEA

- FCP SALAMETT CAP

- FCP SALAMETT PLUS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- LAND'OR

- POULINA GROUP HOLDING -PGH -

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

LA GENERALE OBLIG- SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000
Siège social: 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis

Les actionnaires de LA GENERALE OBLIG- SICAV sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le 17 mai 2022 à douze heures au siège de la société sis au 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;
- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DEUXIEME CONVOCATION

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

Les actionnaires de L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 06 juin 2022 à 10 heures dans les locaux de L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, Rue du Lac Turkana – Les Berges du Lac –, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts conformément aux nouvelles dispositions réglementaires et légales ;
2. Modification des modalités d'affectation des résultats ;
3. Pouvoirs.

2022 - AS - 0605

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA
Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{ER} trimestre 2022.

	Unité	1 ^{er} Trimestre			Exercice 2021
		2022	2021	Variation en %	
Chiffre d'affaires	DT	54 732	340 541	-84%	1 276 515
Ventes locales	DT	54 732	340 541	-84%	1 276 515
Ventes à l'exportation	DT	-	-	0%	-
Production	Unité	-	81 848	-100%	162 525
Investissements	DT	-	-	0%	756
Structure de l'endettement	DT	3 897 381	3 807 208	2%	3 897 381
Endettement à LMT	DT	2 564 443	2 561 479	0,1%	2 564 443
Endettement à CT	DT	1 332 938	1 245 729	7%	1 332 938
Trésorerie nette	DT	1 706 133	2 164 289	-21%	1 768 666

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels de l'exercice 2022, ci-dessus publiés sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.
- (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2021 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers.
- (3) Méthodes de calcul :
- Endettement à LMT = Echéances à plus d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing ;
 - Endettement à CT = Echéances à moins d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing ;
 - Trésorerie = Placements et autres actifs financiers + liquidité et équivalent de liquidité – découverts bancaires.

Commentaires :**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Les revenus de la société ont enregistré une baisse de 285 809 dinars, soit -84% sur le premier trimestre de l'année en cours par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2021.

PRODUCTION

La production en quantité au 31/03/2022 a enregistré une baisse de 81 848 pièces par rapport à la même période de l'année 2021.

INVESTISSEMENTS

Aucun investissement réalisé sur le premier trimestre 2022.

ENDETTEMENT

L'endettement de la société est resté au même niveau que la fin de l'année 2021.

TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette de la société s'élève à 1 706 133DT au 31/03/2022 contre 1 768 666DT au 31/12/2021, soit une diminution de 4%.

REPRISE D'ACTIVITE

Plusieurs plans de relance d'activité de la société sont à l'étude en ce moment avec la collaboration d'un bureau de conseil de renom et une décision sur le choix final à entreprendre sera prise courant le mois de mai. Tout en sachant qu'un plan de départ à l'amiable portant sur 55 employés vient d'être validé et déposé à la commission de contrôle du licenciement (CCL), facilitant ainsi le choix du plan de reprise.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP IRADETT CEA
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF N° 20-2006 du 24 mai 2006

FCP IRADETT 50
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF N° 18-2006 du 24 mai 2006

Adresse : Carré de l'Or - Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS, gestionnaire de FCP IRADETT CEA et de FCP IRADETT 50 informe les porteurs de parts de ces fonds que son Conseil d'Administration, réuni en date du 25 février 2022, a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2021 comme suit :

FCP IRADETT CEA : 1,037 dinar par part
FCP IRADETT 50 : 0,258 dinar par part

Ces dividendes sont payables à partir du **mardi 17 mai 2022** aux guichets de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi Rézig- Mégrine 2033 Tunisie

Le Conseil d'Administration de la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA, réuni le Jeudi 12 Mai 2022 a examiné le rapport d'activité de la société et a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui font ressortir un résultat net de 19 ,448 MDT en 2021 contre 20,947 MDT en 2020.

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- 1- Proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,300 Dinar par action.
- 2- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 16 Juin 2022 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (Maison de l'Entreprise) aux Berges du Lac à 15 heures.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

2022 - AS - 0608

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,524	212,561
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,057	146,084
3 UNION FINANCIERES SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,560	121,578
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,309	131,331
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	126,967	126,987
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,150	127,172
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,025	122,042
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,206	49,212
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,520	35,525
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTI	BH INVEST	06/07/09	118,444	120,857	120,873
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,810	18,813
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,519	131,526
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,388	127,417
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,411	12,413
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	179,647	179,676
17 FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,288	12,290
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,179	102,199
19 ATTILARI FCP OBLIGATAIRE	ATTILARI GESTION	23/08/21	102,185	104,454	104,471
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,635	14,637
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,991	1,993
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,816	66,822
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,644	137,644
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	103,834	103,825
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,446	113,463
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	140,478	140,690
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	537,596	538,148
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	135,868	135,986
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	180,382	180,396
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,180	97,781
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,862	133,011
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	159,510	159,632
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	142,145	142,140
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,329	22,358
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,194	95,096
36 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,003	1,003
37 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,002	1,003
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2279,653	2280,055
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,421	135,500
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,634	216,946
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,946	2,924
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,668	2,644
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	62,869	62,215
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,355	1,356
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,225	1,215
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,200	1,191
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,430	105,482
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1141,171	1135,064
50 FCP PERSONNEL UBI EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,719	12,840
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNSAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,391	10,389
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,285	12,447
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	86,697	86,905
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,264	1,250

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	111,339	111,353
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	103,175	103,189
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	110,002	110,018
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	107,177	107,194
59 TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,551	109,574
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	111,974	111,990
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	108,519	108,536
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,418	105,433
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,662	103,663
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,084	104,098
65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	111,476	111,495
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,589	107,601
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	106,768	106,779
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,480	102,497
69 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,646	106,661
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	106,135	106,151
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	108,271	108,278
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	106,758	106,774
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,655	104,675
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,352	109,365
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	100,773	100,784
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	107,543	107,556
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	108,254	108,286
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	111,270	111,287
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	113,342	113,507
SICAV MIXTES							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	61,259	61,261
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	98,714	98,652
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,431	17,456
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	283,055	283,603
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2213,616	2210,599
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	70,722	70,694
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,521	56,524
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,453	107,469
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,492	11,491
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,762	15,780
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,895	15,878
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,062	14,069
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,977	8,977
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	103,919	103,969
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	82,884	82,946
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	87,135	87,205
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	104,958	104,840
97 UBCI- FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	90,287	90,389
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	9,990	9,970
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	94,868	94,763
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	145,956	145,979
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	101,946	101,013
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	120,984	121,087
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	121,613	121,400
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	183,298	183,180
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	171,314	171,337
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	167,752	168,047
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,209	22,301
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,263	139,772
109 FCP VIVRE NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	160,825	157,123
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5201,442	5197,029
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,357	91,805
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4567,302	4569,027
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,148	10,152
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	170,969	170,966
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11007,132	11003,673
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10023,498	10028,786
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	122,933	122,841

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2022, la –BH Bank- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :

Première Résolution :

Au vu des circonstances actuelles liées à la pandémie du COVID-19 et en application des directives des autorités sanitaires, l'assemblée générale approuve les mesures et le dispositif de convocation et tenue de la présente assemblée générale ordinaire à distance.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration (sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée) et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2021 approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021, approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 et suivants du code des Sociétés Commerciales et de l'article 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers .

Cette résolution est adoptée à L'unanimité

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de réaffecter, en résultat reporté une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31.12.2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres d'un montant qui s'élève à 11 000 000 ,000 D.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2020 : 846,516 D.

- Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 11 000 000,000 D.
D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2021 est de : 11 000 846,516 D.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net de l'exercice 2021 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Chiffres en Dinar

INTITULE	Projet pour l'exercice 2021
RESULTAT DE L'EXERCICE	134 734 312,300
REPORT A NOUVEAU	11 000 846,516
1 ER RELIQUAT	145 735 158,816
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	34 220 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	11 000 000,000
TOTAL DIVIDENDE	45 220 000,000
2 ER RELIQUAT	100 515 158,816
FONDS SOCIAL	850 000,000
3 EME RELIQUAT	99 665 158,816
RESERVE EXTRAORDINAIRE	87 665 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	12 000 000,000
4 EME RELIQUAT	158,816
REPORT A NOUVEAU	158,816
SOLDE	0,000

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à 950 millimes par action, soit un montant global de 45 220 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 11 000 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014. Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 10/05/2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2021, et ce en conséquence des résolutions précitées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution :

L'assemblée générale décide de ratifier la décision du conseil d'administration du 25-05-2021 portant renouvellement du mandat du **groupe Horchani** représenté par **Monsieur Rached Horchani** en qualité d'administrateur, et de renouveler cette nomination pour une durée de trois ans prenant effet à partir de l'exercice 2021 et prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de **Monsieur Ahmed Trabelsi** et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Neuvième Résolution :

Suite à l'expiration de la mission des commissaires aux comptes actuels à l'issue de cette réunion, l'assemblée générale ordinaire désigne comme commissaires aux comptes :

.cabinet FMBZ KPMG tunisie , représenté par MR MONCEF BOU SANNOUGUA ZAMMOURI
Cabinet Consulting and Financial Firm , représenté par MR WALID BEN AYED
Pour les exercices 2022-2023 et 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Le montant net des jetons de présence à allouer au titre de présidence du Conseil d'Administration à quatre mille dinars (4.000 DT) par séance.
- Le montant net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par administrateur.
- Le montant net relatif aux présidences des comités, permanent d'audit interne et celui des risques à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par président.
- Le montant net à allouer aux membres des comités émanant du conseil à mille dinars (1.000 DT) par séance et par membre au titre de l'année écoulée, de l'année en cours et des années à venir tant que l'Assemblée n'aura pas décidé autrement, lesquels rémunérations seront réglées conformément à la procédure qu'adoptera le conseil d'administration en application des dispositions de l'article 205 du code des sociétés commerciales.

Le délégué de l'ETAT a demandé l'adoption de la résolution tel que formulée et adoptée par l'assemblée générale du 29/04/2021 relative à l'exercice 2020 .

Après discussions , certains actionnaires ont demandé de soumettre la résolution au vote. Elle a été adopté à la majorité des voix dans sa version présentée à l'actuelle assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Onzième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

(Unité en mille dinars)

31/12/2021

31/12/2020

Actifs

AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	232 307	188 261
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	268 234	261 870
AC3	Créances sur la clientèle	9 817 889	9 831 523
AC4	Portefeuille-titres commercial	115 588	82 346
AC5	Portefeuille d'investissement	1 689 435	1 584 244
AC6	Valeurs immobilisées	131 742	112 117
AC7	Autres actifs	149 989	183 038
Total des actifs		12 405 184	12 243 399

Passifs

PA1	Banque Centrale et CCP	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 512 344	1 956 947
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	7 782 226	7 234 476
PA4	Emprunts et ressources spéciales	1 723 555	1 735 592
PA5	Autres passifs	270 871	290 392
Total des passifs		11 288 996	11 217 407

Capitaux propres

CP1	Capital	238 000	238 000
CP2	Réserves	877 774	787 577
	Réserves pour reinvestissements exonérés	194 453	193 453
	Autres réserves	683 321	594 124
CP3	Actions propres	-	-
CP4	Autres capitaux propres	414	414
CP5	Résultats reportés	-	1
CP6	Résultat de l'exercice	-	-
CP7	Résultat en instance d'affectation	-	-
Total des Capitaux propres		1 116 188	1 025 992
Total des capitaux propres et passifs		12 405 184	12 243 399

III-L'état d'évolution des capitaux propres

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Reserves pour Reinv exonéré	Reserves pour risques Generaux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2020 avant affectation	238 000	128 000	23 800	338 773	188 253	23 073	-	41 296	414	-	72 943	1 054 552
Recalssements et autres variations	-	-	-	-	(6 800)	-	-	-	-	6 800	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 800)	(21 760)	(28 560)
Affectation du résultat 2020	-	-	-	38 332	12 000	-	-	850	-	1	(51 183)	-
Solde au 31/12/2020 après affectation	238 000	128 000	23 800	377 105	193 453	23 073	-	42 146	414	1	-	1 025 992
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	682	-	-	-	682
Résultat au 31/12/2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	134 734	134 734
Solde au 31/12/2021 avant affectation	238 000	128 000	23 800	377 105	193 453	23 073	-	42 828	414	1	134 734	1 161 408
Recalssements et autres variations	-	-	-	-	(11 000)	-	-	-	-	11 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 000)	(34 220)	(45 220)
Affectation du résultat 2021	-	-	-	87 665	12 000	-	-	850	-	(1)	(100 514)	-
Solde au 31/12/2021 après affectation	238 000	128 000	23 800	464 770	194 453	23 073	-	43 678	414	-	-	1 116 188

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Fonctions exercées en dehors de la société	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
État Tunisien	M. Mohamed Salah Chebbi El Ahsen	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2023	Enseignant à l'ENA	EX- Administrateur; président du C.A de la BNA
	M. Mohamed El Mehdi Majdoub	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2023	universitaire	EX- Administrateur au C.A de la BNA.
	M. Ali Radhouani	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2023	- DG de la société Immobilière de Mutuelle Assurance de l'Enseignement - Ex Directeur Central puis conseiller chargé du contrôle à la BNA - Ex DGA de la Société Immobilière Essoukna filiale BNA	- Administrateur à la société Immobilière de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement - Administrateur à la Caisse Tunisienne Assurance Mutuelle Agricole (CTAMA) - Ex administrateur de : ✓ Société Immobilière les oeuillets filiale BNA ✓ SICAV Placement obligataire BNA (président du CA) ✓ Société Immobilière El Madina filiale BNA ✓ A.P.I.A ✓ Société de Développement Agricole Mater- Jalta, filiale BNA (Président du CA) ✓ Société de Développement Agricole Baten - Leghzal
	M. Aymen Raies	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2023	- Universitaire Maître assistant Habilité - Conseiller du ministre de l'enseignement supérieur - Ancien : - Columbus Consulting en qualité d'associé, - Analyste en USA	Ex Président du Conseil d'administration de Mena capital Partners,
	M. Mohamed Naceur Hadji	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2023	- Retraité de la STB, Ex DG SICAV l'épargnant - Ayant occupé plusieurs fonctions de direction à la STB	Ex administrateur CTA compagnie Touristique Arabe
M. Habib Miled	Lui-même	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2022	PDG de la Sté Vêtements de travail et de loisirs. Et il est gérant de la Sté Jumeaux Immobilière	Administrateur à la Sté Vêtements de travail et de loisirs
M. Mohamed Sadok Driss	Lui-même	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2022	PDG de : - la Sté de Développement et d'Exploitation Agricole "SODEXA" - la Sté Huilerie d'Olives du Nord	Administrateur à la Sté Huileries de Bletech - Administrateur à la Sté de Développement et d'Exploitation Agricole "SODEXA" - Administrateur à la Sté Huilerie d'Olives du Nord
M. Ahmed Trabelsi	Lui-même	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2024	PDG de : ✓ la Sté ETTAYSSIR ✓ la Sté ESSANIA ✓ la Sté PLATOTECHNICA - Gérant de : ✓ la Sté TRABELSI Service	- Administrateur à la Sté BH ASSURANCE - Administrateur à la BHC - Administrateur à la Sté BH Leasing - Administrateur à la Sté ETTAYSSIR - Administrateur à la Sté ESSANIA - Administrateur à la Sté PLATOTECHNICA
M. Rached Horchani	Lui-même	Membre	AGO statuant sur l'exercice 2023	PDG de : ✓ la Sté ODYSSEE PALACE Gérant de : ✓ MEDIBOIS ✓ HORCHANI DATTES ✓ MEDIMETAL ✓ MEDITOM ✓ HORCHANI PECHE ✓ IMMOBILIERE HORCHANI ✓ - MEDICAR	Administrateur Tunisie leasing
M. Sami Zeghal	Lui-même	Membre Indépendant	AGO statuant sur l'exercice 2022	Ex Administrateur banque Zitouna - Ex Administrateur banque Qatar National Bank	Néant
Abderrazek Louati	Lui-même	Membre Indépendant	AGO statuant sur l'exercice 2023	Thyna Advisory Services SARL: gérant	-Banque Islamique du Sénégal: administrateur et membre du comité d'audit -Salama Immobilier (Société anonyme / Sénégal): directeur général
M. Hamouda Belkhouja	Lui-même	Membre représentant des actionnaires minoritaires	AGO statuant sur l'exercice 2022	- PDG du cabinet HB Consulting	Administrateur à la société HB Consulting

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA- Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2022, la Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- Des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2021,
- Des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2021,

Approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2021 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, approuve les opérations et conventions mentionnées audit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter 51 200 000,000 Dinars à partir des réserves extraordinaires au 31/12/2013 en résultats reportés.

Ainsi, le solde du Report à nouveau avant affectation du résultat 2021 sera de 51 349 588,479 Dinars détaillés comme suit :

	Distribuables en franchise de retenue à la source	Distribuables avec retenue à la source	Total
Report à Nouveau 2020		149,588.479	149,588.479
Réaffectation des réserves extraordinaires en Report à nouveau	51,200,000.000		51,200,000.000
Report à Nouveau avant affectation	51,200,000.000	149,588.479	51,349,588.479

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2021 comme suit :

	En dinars
RESULTAT NET 2021	163 145 124,297
REPORT A NOUVEAU 2020	51 349 588,479
BENEFICE A REPARTIR ET A DISTRIBUER	214 494 712,776
RESERVES LEGALES	3 112 804,618
DIVIDENDES PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES ANTERIEURS A 2013 A DISTRIBUER EN FRANCHISE DE RETENUE A LA SOURCE	51 200 000,000
DIVIDENDES PROVENANT DU BENEFICE DE L'EXERCICE 2021	-
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	80 000 000,000
FONDS SOCIAL	500 000,000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	79 500 000,000
TOTAL	214 312 804,618
REPORT A NOUVEAU 2021	181 908,158

Les dividendes de l'exercice 2021 sont ainsi fixés à 0,800 Dinar par action. Ces dividendes seront mis en paiement à compter du 23 Mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses propres actions, dans la limite des dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel qu'ajouté par la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000 portant visa du règlement du marché financier.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars net (4 000 TND) par séance pour le président du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) par séance et par membre du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques par séance et par président de chaque comité.
- Un montant de mille dinars net (1 000 TND) par séance pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités issus du conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUFIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de :

- La CTAMA ;
- M. MONDHER ROUROU, Administrateur Indépendant ;

Et la nomination de M. KAIS JOMAA: Administrateur représentant des actionnaires minoritaires ;

Et ce pour un mandat de trois années (2022- 2023-2024) qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne :

- le groupement GEM & FINACO, représenté par Mr Abderazek GUEBSI et Mr Yahya ROUATBI
et
- le groupement CKT AUDIT ET CONSEIL & Cabinet Mohamed Amine CHARFEDDINE, représenté par Mr Khaled THABET et Mr Med Amine CHARFEDDINE.

en qualité de Co-Commissaires aux Comptes, devant certifier les états financiers individuels et consolidés de la BNA, pour les trois exercices 2022– 2023- 2024.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

	(unité : en 1000 DT)			
	31.12.2021	31.12.2020	Variations	
			Volume	(%)
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	320 732	131 656	189 076	143,6
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	79 642	74 671	4 971	6,7
3- Créances sur la clientèle	12 844 794	11 924 838	919 956	7,7
<i>a- Comptes débiteurs</i>	2 197 969	1 875 926	322 043	17,2
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>	10 175 260	9 576 312	598 948	6,3
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>	345 272	345 184	88	0,0
<i>d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MD & 160MD</i>	126 293	127 416	-1 123	-0,9
4- Portefeuille-titres commercial	5 529	9 538	-4 009	-42,0
5- Portefeuille d'investissement	3 225 328	1 863 588	1 361 740	73,1
6- Valeurs immobilisées	147 868	143 167	4 701	3,3
7- Autres actifs	285 303	274 657	10 646	3,9
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>	113 499	109 477	4 022	3,7
<i>b- Autres</i>	171 804	165 180	6 624	4,0
TOTAL ACTIF	16 909 196	14 422 115	2 487 081	17,2
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	1 584 996	825 754	759 242	91,9
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	9 858 300	8 777 935	1 080 365	12,3
<i>a- Dépôts à vue</i>	2 893 114	2 735 294	157 820	5,8
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>	6 965 186	6 042 641	922 545	15,3
4- Emprunts et ressources spéciales	653 042	657 067	-4 025	-0,6
<i>a- Emprunts matérialisés</i>	320 772	326 163	-5 391	-1,7
<i>b- Autres fonds empruntés</i>	0	0	0	
<i>c- Ressources spéciales</i>	332 270	330 904	1 366	0,4
5- Autres passifs	888 765	623 592	265 173	42,5
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>	29 222	24 936	4 286	17,2
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>	320 993	209 101	111 892	53,5
<i>c- Autres</i>	538 550	389 555	148 995	38,2
TOTAL PASSIF	15 201 999	12 827 916	2 374 083	18,5
CAPITAUX PROPRES				
1- Capital social	320 000	320 000	0	0,0
2- Réserves	1 344 893	1 232 075	112 818	9,2
3- Actions propres	-976	-1 010	34	
4- Autres capitaux propres	43 098	43 098	0	0,0
5- Résultats reportés	182	36	146	405,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 707 197	1 594 199	112 998	7,1
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	16 909 196	14 422 115	2 487 081	17,2

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital	Capital non appelé	Prime d'émission + Prime de fusion	Réserve légale	Fonds de développement des compétences	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissement exonéré indisponible	Réserve pour réinvestissement exonéré disponible	Réserve à régime spécial indisponible	Réserve à régime spécial devenue disponible	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Résultats reportés avant affectation	Résultats reportés après affectation	Modifications comptables	Résultats de l'exercice	Dotations de l'ETAT	Actions propres	Total
Soldes au 31/12/2021 Avant affectation	320 000		252 197	28 888	14 945	0	265 000	150 791	0	17 801	459 240	44 119	149		0	163 145	43 098	-976	1 758 397
Affectation des réserves au RAN											-51 200		51 200						
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/04/2022				3 112			80 000				79 500	500	-51 349	182		-111 945			
Dividendes distribués																-51 200			-51 200
Soldes au 31/12/2021 Après affectation	320 000	0	252 197	32 000	14 945	0	345 000	150 791	0	17 801	487 540	44 619	0	182	0	0	43 098	-976	1 707 197

IV-Liste des membres du Conseil d'administration :

ADMINISTRATEUR	Qualité	MANDAT	PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES	MANDATS D'ADMINISTRATEURS EN COURS DANS D'AUTRES SOCIETES
Mme NAJIA GHARBI	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2021-2023	Directrice Générale par Intérim de la Caisse de Dépôts et de consignations	Présidente du Conseil CDC GESTION Administratrice SMART CAPITAL et TIF (es-qualité DG de la CDC)
M. RAOUF KELIBI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2021-2023	-	-
M. MUSTAPHA SLOUMA	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2021-2023	-	-
M. KAMEL NAOUI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2021-2023	Directeur et Professeur de Finances à l'ESC-TUNIS.	-
M.TAIEB ZITOUNI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2021-2023	Gérant : Business Management Consulting (BMC) Gérant de la société International Investment Consulting	
M. ZAKARIA OUESLATI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2021-2023	Directeur Général Digital Virgo Tunisie, Algérie et Libye Directeur de Développement des Affaires Digital Virgo Gulf	Digital Virgo Tunisie
M. KHALED BELLAGHA	REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES PRIVES	2021-2023	Gérant d'une exploitation agricole à Manouba Gérant de la société TOM Immobilière Gérant de la Méditerranéenne Immobilière PDG de la société Immobilière Diar El Melk	Société Alternative Capital Partners Société Immobilière Diar El Melk
Mme FAIZA FEKI	MEMBRE INDEPENDANT	2021-2023	-	-
M. MONDHER ROUROU	MEMBRE INDEPENDANT	2022-2024	-	-
LA CTAMA	Administrateur	2022-2024	Assurance	SIMPAR SIT HEDIA ESSOUKNA MAE
M. Kais JOMAA	REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES	2022-2024	Directeur Général de la Société des Minoteries et des Industries Diverses	Société des Minoteries et des Industries Diverses

INFORMATIONS POST AGO

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2022, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'exercice 2021 ainsi que la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les rapports du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du groupe.

A cet effet, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, prend acte desdites conventions et opérations et décide de les mettre au vote une à une comme suit :

A- Conventions conclues avec le groupe CARTE

Le Conseil d'administration a autorisé des opérations et conventions conclues avec des sociétés du groupe « CARTE » conformément à la réglementation régissant les conventions réglementées.

Ces conventions et opérations sont présentées dans ce qui suit.

I. Conventions nouvellement conclues avec le groupe « CARTE »

I.1 Convention de partenariat de Bancassurance

L'UBCI a conclu, une convention de partenariat de Bancassurance avec la CARTE et la CARTE VIE. Cette convention a pour objet de mandater l'UBCI pour conclure des contrats d'assurance au nom de la CARTE et la CARTE VIE en leur nom et pour leur compte.

En contrepartie de sa commercialisation des contrats d'assurance, CARTE et CARTE VIE versent à l'UBCI des commissions fixées par branche d'assurance comme suit :

- Assurance des risques agricoles : la commission brute de la banque est fixée à 10% au moins de chaque prime commerciale Hors taxes perçue.
- Assurance-crédit et assurance caution : la commission brute de la banque est fixée à 10% de chaque prime commerciale hors taxes perçue.
- Assurance assistance : la commission brute de la banque est forfaitaire et ne pourra dépasser 100% de la prime technique (de risque) de chaque prime commerciale hors taxes perçue.
- Assurance vie et la capitalisation : la commission brute de la banque est de 1% à 35% au moins de chaque prime commerciale hors taxes perçue.

Ces commissions seront calculées et payées sur les primes commerciales hors taxes.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

I.2 Contrat d'assurance vie - indemnité de départ à la retraite et exécution des obligations du souscripteur par la législation en vigueur

L'UBCI a conclu un contrat « d'assurance vie - indemnité de départ à la retraite et exécution des obligations du souscripteur par la législation en vigueur » avec la CARTE VIE.

Ce contrat a pour objet de garantir l'exécution des obligations de l'UBCI prévues par la législation en vigueur envers ses salariés :

Ce contrat, prend effet le 1^{er} décembre 2021 et est conclu pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

La prestation est garantie moyennant le paiement d'une prime d'assurance déterminée sur la base d'une étude actuarielle et financière.

Les cotisations versées par l'UBCI, après déduction des frais, servent à constituer le « Fonds collectif ». Elles seront investies à partir du début du mois suivant le mois de leur paiement effectif et la réception de la cotisation par la Carte Vie.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 22 256 KDT. (Transfert de la provision de la banque vers CARTE VIE pour la gestion du fonds collectif d'indemnité de départ à la retraite).

La présente résolution mise au vote est approuvée à la majorité.

I.3 Contrat « Global de banque »

L'UBCI a signé, en date du 02 mars 2021 avec date d'effet le 1^{er} janvier 2021, un contrat d'assurance Global de banque avec la CARTE.

Ce contrat a pour objet de garantir l'indemnisation de la perte financière, y compris les frais engagés, liée aux risques de vol et dommages aux biens et valeurs assurés, fraude et aux frais d'honoraires et autres dépenses engagées.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 302 KDT.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

I.4 Contrat d'assurance Cyber Risques

L'UBCI a signé en date du 1^{er} décembre 2021 avec date d'effet immédiat un contrat d'assurance Cyber Risques avec la CARTE qui porte sur des garanties qui couvrent les pertes pécuniaires (telles que les

pertes d'exploitation, les frais de gestion de crise, la protection des données personnelles...), la responsabilité civile (telle que les réclamations suite à une atteinte informatique ou une atteinte à la confidentialité des données personnelles, le Multimédia) et les frais d'assistance d'urgence.

Ces garanties sont accordées moyennant le paiement d'une prime nette annuelle forfaitaire de 265 KDT, frais et taxes en sus.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 25 KDT.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

I.5 Souscription de 10.000 KDT de parts du FCPR « SWING 2 »

L'UBCI a souscrit, en date du 25 octobre 2021, 10.000 parts du FCPR « SWING 2 », pour un montant de 10 millions de dinars.

Ce fonds est géré par la société de gestion Capsa Capital Partners détenue à concurrence de 65% par la banque d'affaire Cap Bank détenue à son tour par le groupe CARTE Assurance à concurrence de 37%.

La présente résolution mise au vote est approuvée à la majorité.

I.6 Convention de mise à disposition de personnel

L'UBCI a conclu, avec la CARTE, une convention de mise à disposition d'une collaboratrice chargée de la mission d'assistance exécutive du Président du Conseil d'administration de l'UBCI.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 2 KDT.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

I.7 Contrat cadre de prestations d'assistance technique

L'UBCI a signé, en date du 29 novembre 2021 un contrat cadre de prestations d'assistance technique avec la société Innovation Through Consulting & Management « INCOM ». INCOM met à la disposition de l'UBCI ses consultants experts en implémentation, en gestion de projets technologiques et en assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les prestations facturées par INCOM au titre de 2021 et comptabilisées parmi les immobilisations incorporelles, s'élèvent à 10 KDT hors TVA.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

I.8 Contrat de prestation d'assistance technique

L'UBCI a signé en date du 29 novembre 2021 un contrat de prestation d'assistance technique avec la société INCOM. Il a pour objet de la mise à la disposition de l'UBCI par INCOM d'un consultant confirmé, en vue de participer aux travaux informatiques de mise en place des nouvelles solutions retenues par l'UBCI pour sa connexion au réseau Swift et pour le filtrage des messages Swift émis et reçus.

Ce contrat, est conclu pour une durée allant du 20 avril 2021 au 30 novembre 2021 et porte sur un montant global de 66 KDT hors TVA correspondant à une prestation de 149 jours avec un taux journalier de 440 DT hors TVA.

Les prestations facturées par INCOM au titre de 2021 et comptabilisées parmi les immobilisations incorporelles, s'élèvent à 65 KDT hors TVA.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

II. Conventions conclues antérieurement à 2021 avec le groupe « CARTE » et autorisées par le Conseil d'administration réuni le 25 novembre 2021

II.1 Conventions de Bancassurance

II.1.1 Produits de prévoyance

L'UBCI a signé quatre conventions de garanties de prévoyance, avec la CARTE VIE, qui

protègent les assurés en cas de décès, d'invalidité absolue ou définitive ainsi que d'infirmité. Elles se présentent comme suit :

- Convention de rente éducation : signée en date du 30 juillet 1999. Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 17 KDT.
- Convention de rente conjoint : signée en date du 30 juillet 1999. Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 12 KDT.
- Convention d'Assur-budget : signée en date du 4 août 1999. Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 26 KDT.
- Convention de prévoyance professionnelle qui protégera au premier degré l'UBCI avec délégation de la garantie en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'assuré : signée en date du 1^{er} juillet 2017. Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 187 KDT.

II.1.2 Produits d'épargne et de capitalisation

L'UBCI a signé deux conventions avec la CARTE qui intègrent un produit d'épargne à versements périodiques avec la bonne fin du plan et un autre produit d'épargne à versements libres avec un capital garanti. Elles se présentent comme suit :

- Convention collective « Retraite complémentaire à versement constant » : signée en date du 29 avril 2002. Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 328 KDT.
- Convention collective « Retraite complémentaire à versements libres » : signée en date du 29 avril 2002. Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 20 KDT.

II.1.3 Produit emprunteur

L'UBCI a signé, en date du 1^{er} août 2017, une convention d'assurance Vie des emprunteurs mensuelle avec la CARTE VIE.

Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 1.347 KDT.

II.1.4 Produit assistance en Tunisie

L'UBCI a signé en date du 31 mars 2003 la convention collective d'assistance en Tunisie et au domicile avec la CARTE, ayant pour objet de fournir des garanties d'assistance aux titulaires d'un compte UBCI, ainsi que des garanties d'assistance domiciliaire pour solutionner une situation d'urgence.

Un avenant à la convention conclu le 18 juillet 2007 permet à tous les titulaires de comptes chèques assurés par la police assistance domiciliaire de bénéficier de la protection des moyens de paiement à savoir le chéquier et la carte bancaire.

La charge supportée par la banque au titre de 2021, s'élève à 106 KDT.

II.1.5 Produits d'assistance à l'étranger en cas de voyage et protection des cartes bancaires

L'UBCI a signé cinq conventions avec la CARTE qui couvrent, selon le type de la carte bancaire, la prise en charge des frais médicaux à l'étranger en cas de voyage, la protection de la carte en cas d'utilisation frauduleuse, le retard du vol, la perte du bagage, l'accident corporel, le dépannage cash et le skimming. Elles se présentent comme suit :

- Convention collective d'assistance : signée en date du 21 octobre 2003. Aucune charge n'a été supportée par la banque en 2021.
- Convention d'assistance Visa Gold et MasterCard Corporate : signée en date du 11 juin 2010. La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 315 KDT.
- Convention d'assistance à l'étranger cartes internationales et garantie avance de fonds : signée en date du 11 juin 2010. Aucune charge n'a été supportée par la banque en 2021.
- Convention d'assistance Platinum Internationale : signée en date du 03 décembre 2012. La

charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 9 KDT.

- Convention d'assistance Platinum nationale : signée en date du 03 décembre 2012. La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 61 KDT.

Par ailleurs, l'UBCI a signé, en date du 11 juin 2010, une convention d'assistance à l'étranger « annuelle » avec la CARTE. En date du 25 mars 2021, un avenant a été signé ayant pour objet de mettre à la disposition du client le même produit fourni dans ladite convention avec la possibilité d'intégrer le COVID-19. Les produits constatés dans ce cadre par l'UBCI en 2021 s'élèvent à 23 KDT.

II.2 Contrat souscrit par l'UBCI

L'UBCI a signé, en date du 1^{er} novembre 2002 un contrat d'assurance collective multirisque habitation avec la CARTE, la protégeant contre tout sinistre pouvant se produire au domicile de son client bénéficiant d'un crédit. Le premier bénéficiaire étant l'UBCI.

Les frais collectés avec le coût des crédits et la mise en place de cette couverture ont dégagé pour l'UBCI au titre 2021 un produit de 1.350 KDT.

II.3 Conventions d'assurance au profit du personnel de l'UBCI

II.3.1 Contrat d'assurance Vie Collective

L'UBCI a signé, en date du 15 mai 2018, un contrat d'assurance Vie Collective « non soumis à des conditions de bénéfice » avec la CARTE VIE qui a pour objet de permettre à l'UBCI de constituer un capital à servir au profit du ou des adhérents au terme de leur durée d'adhésion. Les primes supportées par le personnel de la banque au titre de 2021 s'élèvent à 1.271 KDT. Aucune charge n'a été supportée par la banque en 2021.

II.3.2 Contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire contre les risques d'incapacité et d'invalidité

L'UBCI a signé, en date du 17 décembre 2019, un contrat d'assurance avec la CARTE qui a pour objet de garantir au personnel de la banque le paiement, après un accident ou une maladie médicalement constatée une prime, et ce, en cas d'incapacité temporaire ou d'invalidité permanente.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 471 KDT.

II.3.3 Contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire

L'UBCI a signé, en date du 17 décembre 2019, un contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire contre les risques de maladie, accident, chirurgie, maternité et hospitalisation avec la CARTE.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 2.127 KDT.

II.3.4 Contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire contre les risques de décès toutes causes

L'UBCI a signé, en date du 17 décembre 2019, un contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire contre les risques de décès toutes causes avec la CARTE qui a pour objet de garantir au personnel de la banque le paiement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 413 KDT.

II.4 Conventions d'assurance sur risques divers

II.4.1 Contrat d'assurance Flotte

L'UBCI a signé, en date du 11 mars 2016, un contrat d'assurance Flotte avec la CARTE qui a pour objet de garantir l'ensemble des véhicules immatriculés au nom de l'UBCI.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 65 KDT.

II.4.2 Contrat d'assurance responsabilité des dirigeants

L'UBCI a signé, en date du 24 juin 2020, un contrat d'assurance responsabilité des dirigeants avec la CARTE, qui a pour objet de garantir la responsabilité civile des dirigeants, d'assurer le remboursement de la banque dans le cas où elle peut légalement prendre à sa charge le règlement des conséquences pécuniaires des sinistres et/ou des frais de défense résultant de toute réclamation introduite à l'encontre des assurés, ainsi que la défense civile et pénale des dirigeants.

La charge supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 6 KDT.

Les présentes résolutions (A-II) mises au vote sont approuvées à l'unanimité.

B- Conventions conclues avec le groupe BNP PARIBAS

I. Conventions conclues avec le groupe BNP PARIBAS en 2021

I.1 Contrat « Transitional services agreement – TSA »

Le contrat TSA définit les services fournis par le groupe BNP Paribas pour assurer la continuité des processus informatiques de l'UBCI jusqu'à la migration vers un nouveau système d'information (complètement indépendant du groupe BNP Paribas).

Par ailleurs, tous les contrats préalablement signés entre l'UBCI et les entités affiliées au Groupe BNP Paribas prennent fin à la signature du TSA avec date d'effet le 19 mars 2021, et ce, à l'exception de la Documentation de Correspondant Bancaire et du Contrat WIN d'accès au réseau international de télécommunication. Les contrats conclus avec les tiers dudit groupe, comprenant une clause de changement de contrôle, prennent fin le 19 mars 2021, sauf accord du tiers concerné.

Le contrat TSA est conclu en date du 03 mai 2021 entre BNP Paribas et l'UBCI avec date d'effet le 19 mars 2021 qui correspond à la date de Réalisation de l'opération de cession, et prendra fin à la date de fin de la migration sauf en cas de résiliation anticipée.

Les prestations objet du TSA sont subdivisées en deux grands ensembles :

- Le droit d'utilisation par l'UBCI des logiciels et services fournis par BNP Paribas ou par ses filiales. Les charges enregistrées à ce titre s'élèvent à 6.328 KDT.
- L'assistance à la migration vers un nouveau système d'information. Les charges enregistrées à ce titre s'élèvent à 4.756 KDT.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

I.2 Conditions particulières de distribution de logiciels, services de maintenance, market data et services d'informations conclues avec BNP Paribas Procurement Tech

L'UBCI a conclu, en date du 15 mars 2021, un contrat avec BNP Paribas Procurement Tech relatif aux conditions particulières de distribution de logiciels, services de maintenance, market data et services d'informations, en vue de formaliser les conditions de distribution des produits et services par BNP Paribas Procurement Tech au profit de l'UBCI.

Ce contrat a été autorisé par le Conseil d'administration réuni le 31 mars 2021.

Les factures émises par BNP Paribas Procurement Tech au nom de l'UBCI en 2021 relatives aux prestations de maintenance de logiciels s'élève à 502 KDT, dont 106 KDT pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021.

I.3 Maintenance de matériel informatique et Redevances de télécommunication

L'UBCI a conclu, en date du 18 novembre 2011, un contrat cadre avec BNP Paribas Net Limited portant sur des prestations de services de télécommunication et de services accessoires.

Par référence à ce contrat cadre, l'UBCI a conclu le 30 avril 2021 avec BNP Paribas Net Limited, deux contrats avec date d'effet le 1^{er} janvier 2021 portant sur les prestations de services de télécommunication et services accessoires fournis par cette dernière.

Ces deux contrats ayant été autorisés par votre Conseil d'administration réuni le 31 mars 2021, se

détaillent comme suit :

- Contrat Win Data : A ce titre, le montant facturé en 2021 par BNP Paribas Net Limited à l'UBCI s'élève à 700 KDT.
- Contrat Global Telecoms – INET Support Services : Le montant total facturé au titre de 2021 s'élève à 148 KDT.

I.4 Acquisition d'immobilisations incorporelles auprès de BNP Paribas Procurement Tech

L'UBCI a conclu en date du 26 octobre 2020 et du 15 mars 2021 avec BNP Paribas Procurement Tech deux contrats « MICROSOFT 2020-2021 » et « MICROSOFT 2021-2022 » relatifs aux conditions particulières de distribution de logiciels, en vue de formaliser et détailler les conditions de distribution des logiciels MICROSOFT par BNP Paribas Procurement Tech au profit de l'UBCI.

Ces deux contrats couvrent les périodes respectives du 1^{er} Avril 2020 jusqu'au 31 mars 2021 et du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 31 mars 2022, et ont été autorisés respectivement par les Conseil d'administration réunis le 26 novembre 2020 et le 31 mars 2021.

Au titre de 2021, et par référence à ces deux contrats, BNP Paribas Procurement Tech a facturé à l'UBCI un montant global de 94 KDT.

Les présentes résolutions I.2, I.3 et I.4, mises au vote, sont rejetées.

II. Conventions et opérations réalisées avec le groupe BNP PARIBAS antérieurement à 2021

II.1. Conventions liées aux services informatiques et de télécommunication (ayant pris fin le 19 mars 2021)

II.1.1 Contrats d'applications et de prestations de services informatiques conclus avec BNP PARIBAS

II.1.1.1 Contrat d'application ATLAS 2

L'UBCI a conclu, en date du 29 mai 2012, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque du « *Corebanking system* » ATLAS2-V400. Le contrat prévoit, également le droit d'utilisation du logiciel UNIKIX nécessaire à l'utilisation de l'application ATLAS 2.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, au titre de la maintenance applicative, d'un montant fixe et ce à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 110 KDT.

Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 41 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 69 KDT.

L'utilisation du logiciel UNIKIX, nécessaire à l'utilisation de l'application ATLAS 2 fait l'objet d'une facturation annuelle séparée. Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 10 KDT.

Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 3 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 7 KDT.

II.1.1.2 Contrat d'application CONNEXIS CASH

L'UBCI a conclu, en date du 18 février 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de cash management CONNEXIS CASH.

Ainsi, le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 357 KDT.

Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 134 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 223 KDT.

II.1.1.3 Contrat d'application VINCI

L'UBCI a conclu, en date du 18 février 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de gestion des frais généraux, des immobilisations et de la logistique achats VINCI.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 58 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 22 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 36 KDT.

Le contrat prévoit également la facturation annuelle, au titre de la production informatique centralisée. Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 32 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 13 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 19 KDT.

II.1.1.4 Contrat d'application CONNEXIS TRADE

L'UBCI a conclu, en date du 18 février 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application d'initiation en ligne des opérations import/export CONNEXIS TRADE.

Ainsi, le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 98 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 37 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 61 KDT.

II.1.1.5 Contrat d'application IVISION

L'UBCI a conclu, en date du 18 février 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de commerce extérieur IVISION.

Le montant facturé au titre la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 131 KDT.

Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 49 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 82 KDT.

II.1.1.6 Contrat d'application SUN

L'UBCI a conclu en date du 29 mai 2012, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de lutte contre le financement du terrorisme et de la prévention du blanchiment SUN.

Le montant facturé pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 20 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 7 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 13 KDT.

II.1.1.7 Contrat d'application SHINE

L'UBCI a conclu en date du 29 mai 2012, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de contrôle des flux de messages SWIFT SHINE.

Le montant facturé pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 32 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 12 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 20 KDT.

II.1.1.8 Contrat d'application KONDOR

L'UBCI a conclu en date du 22 avril 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de back-office salle des marchés KONDOR.

Le montant facturé au titre la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 100 KDT.

Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 37 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 63 KDT.

II.1.1.9 Contrat d'application SWIFT SIBES

L'UBCI a conclu, en date du 22 janvier 2013, un contrat portant sur la mise à disposition de l'application centralisée de gestion des flux SWIFT.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 26 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 10 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 16 KDT.

II.1.1.10 Contrat d'application INFOCENTRE

L'UBCI a conclu, en date du 22 janvier 2013, un contrat portant sur la mise à disposition de l'application de centralisation des données provenant des différentes applications bancaires et de génération de rapports d'analyse et de contrôle INFOCENTRE.

La concession du droit d'utilisation de cette application ne donne pas lieu à une facturation de la part de BNP PARIBAS.

II.1.1.11 Contrat d'application BNPINET

L'UBCI a conclu, en date du 14 mai 2013, un contrat avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition et la maintenance de l'application de consultation et de réalisation d'opérations via internet BNPINET.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 48 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 18 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 30 KDT.

II.1.1.12 Contrat d'application CONFIRMING

L'UBCI a conclu, en date du 22 octobre 2013, un contrat portant sur la mise à disposition et la maintenance de l'application CONFIRMING permettant de gérer pour le compte de la clientèle « Grandes Entreprises » un service de règlement fournisseurs à échéance avec possibilité de paiement anticipé.

Le montant facturé pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 12 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 4 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 8 KDT.

II.1.1.13 Contrat d'Application MIB Alternatif CRC Assistance à la mise en place d'un centre de Relations Clients

L'UBCI a conclu, en date du 22 octobre 2013, un contrat portant sur la mise à disposition et la maintenance de l'application MIB Contact Center Alternative V1.0 donnant l'accès à une plateforme de relations clients permettant d'offrir des services téléphoniques.

Le montant facturé pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 40 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 15 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 25 KDT.

II.1.1.14 Contrat d'application CLIENT FIRST

L'UBCI a conclu, en date du 26 octobre 2015, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application « CLIENT FIRST » permettant aux chargés de la clientèle de documenter un certain nombre d'informations relatives à leurs clients.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 6 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 2 KDT. La charge effective supportée par

la banque au titre de cette période s'élève à 4 KDT.

II.1.1.15 Contrat d'application QUICK WIN

L'UBCI a conclu en 2017 un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition et la maintenance de l'application « QUICK WIN » permettant aux clients de l'UBCI, dans le cadre de l'exploitation de l'application BNPINET, un accès via Smartphones.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, s'élève à 19 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 7 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 12 KDT.

II.1.1.16 Contrat d'application NetReveal

L'UBCI a conclu en 2017 un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur le droit d'utilisation de l'application NetReveal, plateforme de surveillance anti-blanchiment qui analyse les transactions et les profils clients et détecte à posteriori les comportements suspects.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 82 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 31 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de cette période s'élève à 51 KDT.

II.1.1.17 Contrat d'application SONAR

L'UBCI a conclu, en date du 15 avril 2019, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application « SONAR », Système Opérationnel de Notation Anti-blanchiment Retail, qui permet l'amélioration des processus d'entrée en relation en matière de lutte anti-blanchiment d'argent.

Le montant facturé au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 58 KDT. Cette facture a fait l'objet d'un avoir pour un montant de 22 KDT. La charge effective supportée par la banque au titre de 2021 s'élève à 36 KDT.

II.1.2 Contrats de prestation de services informatiques conclus avec la société BDSI, filiale de BNP PARIBAS

L'UBCI a conclu en date 1^{er} janvier 2017, un contrat cadre avec la société BDSI filiale de BNP PARIBAS qui définit les conditions générales de fourniture de prestations et de services visés dans deux contrats d'application :

- Un contrat d'application en vertu duquel l'UBCI bénéficie des prestations de services dans le domaine applicatif « Standard et Spécifique » et le domaine « Infra et télécom » ;
- Un contrat d'application pour la prestation de service « SATURNE », l'outil de réclamation mutualisé pour les sites IRB Afrique.

Les prestations facturées par la BDSI au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021, totalisent 193 KDT, et se détaillent comme suit :

- Frais d'assistance informatique : 178 KDT ;
- Frais de développement informatique : 15 KDT.

II.1.3 Contrats conclus avec BNP PARIBAS FORTIS FACTOR

L'UBCI a conclu, en date du 1^{er} juin 2016, un contrat cadre avec BNP PARIBAS FORTIS FACTOR portant sur des applications et prestations de services informatiques.

Par référence à ce contrat cadre, l'UBCI a conclu, un contrat d'application portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application « AQUARIUS » et la fourniture des prestations liées permettant la gestion de l'activité de Factoring.

La charge relative à la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 32 KDT.

II.1.4 Contrat conclu avec BNP PARIBAS Group Service Center – GSC SA

L'UBCI a conclu, en date du 1^{er} mai 2017, un contrat de sous-licence avec BNP PARIBAS GSC Group Service Center portant sur la concession du droit d'utilisation de la sous-licence sur le logiciel RATAMA.

La charge relative à la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021 s'élève à 17 KDT.

II.1.5 Contrat d'application Taléo conclu avec BNP Paribas Procurement Tech

L'UBCI a conclu en 2017 un contrat d'application « Taléo » portant sur la gestion des recrutements et des mobilités internes.

Le montant facturé au titre des frais de maintenance en 2021, s'élève à 25 KDT, dont un montant de 5 KDT pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 mars 2021.

L'ensemble des résolutions du paragraphe B.II.1, mises au vote, sont rejetées.

II.2 Lettre de garantie relative à l'emprunt BERD

Le Conseil d'administration réuni le 14 décembre 2014 a autorisé l'obtention d'un emprunt auprès de la BERD pour un montant de 40 millions d'Euros garanti par BNP PARIBAS. Conformément à la lettre de garantie signée avec BNP PARIBAS en date du 19 décembre 2014, la commission de garantie à payer par l'UBCI est calculée au taux de 0,68% du montant de l'encours restant dû.

La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2021 s'élève à 136 KDT.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

C- Autres conventions conclues avec des parties liées

I. Opérations et conventions conclues avec les filiales de l'UBCI

I.1 La banque assure le dépôt des actifs et la distribution des titres de ses filiales Hannibal SICAV, UBCI Univers actions SICAV, UTP SICAF et UBCI FCP-CEA. La rémunération totale perçue par la banque au titre de ces conventions, s'élève à 112 KDT en 2021.

I.2 Certains cadres de l'UBCI occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres, supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées, s'élève au titre de l'exercice 2021 à 29 KDT.

I.3 L'UBCI a conclu avec UBCI Bourse une convention en vertu de laquelle la banque met à la disposition de sa filiale l'ensemble de son réseau pour recueillir auprès des clients les ordres d'achat et de vente des valeurs mobilières en vue de leur exécution. Ladite convention prévoit la rétrocession à UBCI Bourse de 50% des commissions facturées aux clients. Le montant des produits relatif à 2021 s'élève à 235 KDT.

I.4 La banque a conclu avec sa filiale UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT SICAR, deux conventions de fonds gérés « UBCI-XPACK 2017 » et « UBCI-MEDIBO 2017 ».

Selon ces deux conventions, la SICAR est rémunérée par des commissions dont le montant s'est élevé pour 2021 à 50 KDT.

I.5 L'UBCI a signé en date du 14 septembre 2017 un contrat avec sa filiale UBCI Bourse portant sur la location, à partir du 1^{er} octobre 2017, des bureaux de l'immeuble UBCI. Le produit relatif à 2021 s'élève à 38 KDT.

I.6 L'UBCI a conclu le 03 octobre 2017 une convention avec sa filiale UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT SICAR liée au fonds géré « UBCI-RECALL 2017 »

Selon cette convention, la SICAR est rémunérée par des commissions dont le montant s'est élevé pour 2021 à 77 KDT.

I.7 L'UBCI a conclu avec sa filiale UBCI Bourse le 1^{er} avril 2020 une convention de délégation de la fonction de responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne (RCCI).

Les produits relatifs à 2021 s'élèvent à 15 KDT.

II. Convention conclue avec Tunisie Sécurité

L'UBCI a conclu en date du 06 septembre 2019, un contrat de transport et de traitement de fonds avec la société Tunisie Sécurité, dans laquelle la société MENINX HOLDING (Groupe TAMARZISTE) qui occupe un siège au sein du Conseil d'administration de la banque, est actionnaire.

Les charges supportées par la banque en 2021, au titre de ce contrat, s'élèvent à 960 KDT.

L'ensemble des résolutions du paragraphe C, mises au vote, sont approuvées à l'unanimité.

D-Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales et approuvés par le Conseil d'administration, se détaillent, pour l'exercice 2021, comme suit :

- Lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 27 avril 2021, Monsieur Fethi MESTIRI a présenté sa démission de ses mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'administration.

La rémunération brute, hors jetons de présence, du Président du Conseil d'administration ayant quitté ses fonctions se rattachant à la période allant du 1^{er} janvier au 27 avril 2021, telle qu'autorisée par votre Conseil d'administration du 31 mars 2021 s'élève à 87 KDT.

Il a bénéficié au titre de la même période, de la prise en charge des frais de carburant et d'entretien de sa voiture de fonction pour un montant de 5 KDT.

En outre, le même Conseil a autorisé l'acquisition par le Président du véhicule qui lui est attribué dans le respect des règles fiscales et légales. L'acquisition a été réalisée pour un montant de 7 KDT, correspondant à la valeur comptable nette à la date de l'opération.

- Votre Conseil d'administration réuni le 27 avril 2021 a nommé Monsieur Hassine DOGHRI en qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Hassine DOGHRI a renoncé à sa rémunération forfaitaire annuelle.

- Votre Conseil d'administration réuni le 27 avril 2021 a nommé Monsieur Mohamed KOUBAA en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Pierre BEREGOVOY.

- La rémunération de Monsieur Pierre BEREGOVOY ayant quitté ses fonctions de Directeur Général est déterminée selon les termes de son contrat. Lors de sa réunion du 30 mars 2020, le Comité de Nomination et de Rémunération a porté sa rémunération brute hors variable à 646 KDT avec date d'effet le 1^{er} mars 2020. Cette décision a été validée par le Conseil d'administration réuni le 31 mars 2020.

Suivant son contrat, le Directeur Général bénéficie d'un logement de fonction, d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.

La charge totale relative la période allant du 1^{er} janvier au 27 avril 2021 s'élève à 883 KDT dont 267 KDT de charges fiscales et sociales.

Le coût supporté par l'UBCI a été limité à 488 KDT suite à la prise en charge par BNP Paribas d'un montant de 395 KDT.

- La rémunération de Monsieur Mohamed KOUBAA, Directeur Général de la banque, a été fixée par le Comité de Nomination et de Rémunération réuni le 25 mai 2021, à un salaire brut annuel hors charges patronales de 600 KDT.

Dans le cadre de ses fonctions, le Directeur Général bénéficie, d'une voiture de fonction et des frais de carburant.

Sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération réuni le 22 février 2022, le

Directeur Général a bénéficié d'un bonus au titre de 2021, pour un montant brut de 250 KDT.

La charge totale relative à la période allant du 27 avril au 31 décembre 2021, s'élève à 856 KDT, dont 182 KDT de charges fiscales et sociales.

- Lors de la réunion de votre Conseil d'administration en date du 27 avril 2021, Madame Habiba HADHRI a présenté sa démission de son poste de Directeur Général Adjoint.

Son salaire annuel brut compte tenu des augmentations décidées par le Conseil d'administration et des augmentations légales des salaires s'élève, au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 27 avril 2021, à 127 KDT.

En outre, elle a bénéficié de la mise à disposition d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais de carburant.

La charge totale supportée par la banque s'élève à 374 KDT, dont 77 KDT de charges fiscales et sociales.

- Les membres du Conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 avril 2021 a fixé le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 à 475 KDT.

L'ensemble des résolutions du paragraphe D, mises au vote, sont approuvées à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le transfert aux réserves facultatives du montant de 1.402.596,379 Dinars, à prélever sur les « réserves à régime spécial » et représentant la partie devenue disponible de ces réserves.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 qui s'élève à 37.608.159,303 Dinars comme suit :

- Un montant de 10.000.000 Dinars au compte « Réserves pour réinvestissement exonéré » ; et
- Un montant de 27.608.159,303 Dinars au compte « Réserves facultatives ».

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer des dividendes d'un montant de 15.001.146,800 Dinars dont un montant de 3.810.596,379 Dinars à prélever sur le compte « réserves facultatives » constituées antérieurement au 31 décembre 2013 en franchise de retenue à la source, applicable sur les personnes physiques et les personnes morales non résidentes.

Le reliquat, soit un montant de 11.190.550,421 Dinars, est à prélever sur les « réserves facultatives » constituées après le 31 décembre 2013.

Le dividende brut par action est fixé à 0,750 Dinar et sera mis en paiement à partir du 06/05/2022.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient l'enveloppe de 475.000 Dinars brute allouée aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021. Les membres des comités réglementaires percevront en sus une rémunération globale 90.000 Dinars brute au titre du même exercice 2021.

La répartition entre les membres de ces deux enveloppes s'effectuera sur décision du Conseil d'administration.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de son mandat d'Administrateur de la société "Windy Investissements et Participations", dont le représentant permanent est M. Sélim RIAHI, démission notifiée au Conseil d'administration le 7 octobre 2021.

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Hassine DOGHRI est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de Mme Sonya BOURICHA est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de Mme Laureen KOUASSI-OLSSON est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le poste de Représentant des actionnaires minoritaires est vacant, ratifie la désignation de M(Mme) **XXXXXX**, élu(e) par l'assemblée générale spéciale du 26 avril 2022, et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

La présente résolution n'est pas mise au vote, l'assemblée générale spéciale du 26/04/2022 n'ayant pas atteint le quorum.

Douzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés sur la période de cinq ans à venir dans la limite d'un montant global de 150 millions de dinars, et délègue les pouvoirs nécessaires au Conseil d'administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

Treizième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à un mandataire qu'il aura désigné pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

La présente résolution mise au vote est approuvée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

(EN MILLIERS DE DINARS)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5.1	327 304	270 050
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	410 730	198 864
AC 3 - Créances sur la clientèle	5.3	2542620	2498880
AC 4 - Portefeuille-titre commercial	5.4	404	404
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5.5	520 961	356 514
AC 6 - Valeurs immobilisées	5.6	42 060	35 577
AC 7 - Autres actifs	5.7	130 929	110 433
TOTAL ACTIF		3 975 008	3 470 722
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5.8	-	-
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	121 984	51 451
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	3 084 803	2 643 543
PA 4 - Emprunts et Ressources spéciales	5.11	93 353	172 172
PA 5 - Autres passifs	5.12	242 670	193 966
TOTAL PASSIF		3 542 810	3 061 132
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CP 1 - Capital		100 008	100 008
CP 2 - Réserves		332 187	309 579
CP 4 - Autres capitaux propres		3	3
CP 6 - Résultat de l'exercice		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5.13	432 198	409 590
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 975 008	3 470 722

III- L'état d'évolution des capitaux propres

EN MILLIERS DE DINARS

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de l'exercice	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
Capitaux Propres au 31/12/2020	100 008	10 000	1 402	18 920	279 258	3	37 608	447 199
Réserves réinvesti. Exonéré	-	-	-1 402		1 402	-	-	0
Affectation résultat exercice 2021	-	-	-	10 000	27 608		-37 608	0
Distribution Dividendes	-	-	-	-	-15 001	-		-15 001
Capitaux Propres au 31/12/2021	100 008	10 000	0	28 920	293 267	3	0	432 198

IV-Liste des membres du Conseil d'administration :

Conseil d'administration UBCI	Nom et Prénom	Date de 1 ère nomination	Date du dernier renouvellement du mandat	Validité du mandat	Déclaration des fonctions de responsabilités occupées par les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés
Président	M. Hassine DOGHRI	27/04/2021	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024	- Président du Conseil d'Administration des sociétés : Carte vie / COTIF SICAR / COFITE SICAF/ CITE / CIIM/ UTIQUE GAZ / COFIB CAPITAL / SIDHET/ LINDEGAZ - Membre du Conseil d'Administration des sociétés: ALKIMIA/ NOUVELAIR/ CIMENT DE GABES / SEPCM/ UTP/ CAP BANK
Administrateur	MENINX Holding représentée par M.Mehdi TAMARZISTE	01/06/2014	27/04/2021	AGO qui statuera sur l'exercice 2023	M. MEHDI TAMARZISTE : 1- Sociétés cotées en bourse : Administrateur Tunisie Leasing et Factoring 2- Sociétés non cotées en bourse : - Directeur Général Meninx Holding - - Président du Conseil d'administration des sociétés EO Data Center / Meninx OIS / Corporate Travel and Events / - Administrateur et Président du conseil d'administration Indigo Services Holding - Administrateur des sociétés Tunis Call Center /The Coffee Studio/ Tunisie Sécurité - Représentant permanent de Meninx OIS (administrateur personne morale) Level4

					<ul style="list-style-type: none"> - Gérant des sociétés Electricité de l'Avenir / Société le Pneu / SCI 15 Avenue de Carthage / SCI 60 Avenue de Carthage / SCI 12 Rue Tite Live
Administrateur	Serenity Capital Finance Holding SA Représentée par M.Mehdi BOUHAOUALA	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2022	<p>M. MEHDI BOUHAOUALA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la société INCOM SARL - Gérant de la société MB Consulting sarl - Gérant ASSARA sarl - Administrateur SMART MED SA
Administrateur	M.Hakim DOGHRI	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2022	<p>Administrateur : Perenity Capital Holding SA - Serenity Capital Finance Holding SA - Motor Holding SA - Powercell SA</p>
Administrateur	M. Radhi MEDDEB	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général COMETE Immobilière - Président du Conseil COMETE Engineering - Président du Conseil COMETE International - Président du Conseil COMETE Engineering International - Président du Conseil Centre Financier aux Entrepreneurs - Administrateur Assurances CARTE - Administrateur Assurances Carte Vie - Administrateur Société TFR - Administrateur STEG ER - Administrateur SONEDE International
Administrateur	Mme Sonya BOURICHA	24/04/2019	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à UTP Filiale UBCI, - Administrateur et Président du conseil d'administration de SOICEM S.A - Administrateur et membre du Comité d'Audit de TOPIC SA et SAROST SA - Gérant de la société STADA Société Tahar de Développement agricole

Administrateur indépendant	Mme Laureen KOUASSI-OLSSON	27/04/2021	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024	- Présidente et Directrice Générale de Birimian Holding Limited - Administratrice Indépendante et Présidente du Comité des Risques Orange Abidjan Participations - Membre indépendant du Conseil Stratégique Consultatif Arise II P
Administrateur indépendant	Mme Samia KAROUI EP ZOUAOUI	26/08/2020		AGO qui statuera sur l'exercice 2022	- Doyenne de FSEG Tunis
Administrateur indépendant	Mme Neila BENZINA	26/04/2018	27/04/2021	AGO qui statuera sur l'exercice 2023	- Directrice générale de Wimbeetech - Directrice générale de Africatek Academy - Directrice générale de Campusna - Présidente de TACT

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 Mai 2022, la société Advanced e-Technologies « AeTECH » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres, et
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent (75,48%) du capital social ratifie en conséquence les délais et modes de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve les états financiers, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan de 5 273 352 Dinars Tunisiens avec une perte nette comptable de 380 585 Dinars Tunisiens.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2021 s'élevant à 380 585 Dinars Tunisiens au poste « Résultats reportés ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars Tunisiens net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction, à titre des jetons de présence.

Cette somme sera versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, sur proposition du Conseil d'Administration, la rémunération du comité permanent d'audit à 250DT Net d'impôt par membre et par séance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction, pour leur gestion pendant l'exercice clos au 31/12/2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration pour une période de 03 ans (2022, 2023 et 2024) qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024 :

- Mr. Zoubeir CHAIEB
- STB SICAR
- Mme. Hajer Masmoudi
- Mr. Jamel CHAIEB
- Mr. Mongi Chaieb

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution :

Après examen des dossiers des administrateurs indépendants par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, selon les critères de choix fixés, de nommer **Mr. Ahmed Bahri** et **Mr. Kamel LOUHAICHI** en tant qu'administrateurs indépendants.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'absence de la candidature pour le poste d'administrateur représentant les petits porteurs et demande au Conseil d'Administration de poursuivre les démarches nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du cabinet « Horwath ACF » représenté par Mr Noureddine BEN ARBIA en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans (2022 ; 2023 et 2024) qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Treizième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	31-déc	
		2021	2020
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		453 398	453 398
<i>Amt : Immobilisations incorporelles</i>		(440 309)	(432 299)
		13 089	21 098
<i>Immobilisations corporelles</i>		2 191 605	2 075 962
<i>Amt : Immobilisations corporelles</i>		(1 973 541)	(1 861 211)
		218 063	214 751
<i>Immobilisations financières</i>		273 565	267 466
<i>Prov : Immobilisations financières</i>		(237 038)	(237 038)
		36 527	30 428
Total des actifs immobilisés		266 277	266 277
<i>Autres actifs non courants</i>		0	1 702
Total des actifs non courants		267 679	267 980
<u>Actifs courants</u>			
<i>Stocks</i>		1 223 373	1 151 049
<i>Prov : Stocks</i>		(600 968)	(598 860)
		622 405	552 190
<i>Clients et comptes rattachés</i>		4 998 213	4 199 119
<i>Prov : Clients et comptes rattachés</i>		(1 739 639)	(1 710 510)
		3 258 573	2 488 610
<i>Autres actifs courants</i>		1 193 924	1 387 632
<i>Prov : Autres actifs courants</i>		(100 292)	(93 132)
		1 093 632	1 294 500
<i>Placements et autres actifs financiers</i>		0	0
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>		31 063	8 763
Total des actifs courants		5 005 673	4 344 063
Total des actifs		5 273 352	4 612 042

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	31-déc	
		2021	2020
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserve légale		164 000	164 000
Prime d'émission		2 916 670	2 916 670
Résultats reportés		(10 479 859)	(10 099 274)
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice		(5 175 854)	(4 795 270)
Total des capitaux propres après affectation		(5 175 854)	(4 795 270)
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Provision pour risques et charges		75 821	0
Emprunts et dettes assimilées		962 024	386 605
Autres passifs non courants		620 710	468 640
Total des passifs non courants		1 658 555	855 245
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		1 959 177	3 434 463
Autres passifs courants		3 493 047	3 399 874
Concours bancaires et autres passifs financiers		3 338 428	1 717 730
Total des passifs courants		8 790 652	8 552 067
Total des passifs		10 449 207	9 407 312
Total des capitaux propres et des passifs		5 273 352	4 612 042

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital Social	Réserves légales	Résultat reporté	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2021	2 223 334	164 000	- 10 099 274	2 916 670	- 380 585	- 5 175 855
Affectation Résultat AGO du 10/05/2022			- 380 585		380 585	
Total des capitaux propres au 31/12/2021 après affectation des résultats	2 223 334	164 000	- 10 479 859	2 916 670	-	- 5 175 855

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Zoubeir CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Président du Conseil d'Administration d'AeTECH	Gérant de la société ECOTECH immobilière
Mr. Mongi CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Directeur Général de la société AeTECH	Gérant de la société Tuniphone (SARL) Gérant de la société Advanced e-Services (SARL)
Mr. Jamel CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Gérant d'une société de conseil d'hôtellerie
Représentant de STB SICAR	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Cadre supérieur à la STB SICAR
Mme. Hajer MASMOUDI	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Cadre supérieur à la STB INVEST
Mr. Ahmed Bahri	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur indépendant de la société AeTECH	Ingénieur électromécanique
Mr. Kamel LOUHAICHI	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur indépendant de la société AeTECH	Ingénieur
Administrateur représentant des actionnaires minoritaires de la société AeTECH	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Poste vacant	Poste vacant

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 Mai 2022, la société Advanced e-Technologies « AeTECH » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la continuité d'exploitation et approuve le plan de restructuration présenté par le Conseil d'Administration et qui consiste à augmenter le capital social en numéraire pour un montant de **7.781.669** Dinars et de filialiser l'activité Distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve l'apport en capital du Fonds de Commerce de l'activité distribution à la nouvelle filiale **Advanced e-Services**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Advanced e-Technologies « AeTECH », décide d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de **7.781.669 dinars** en vue de le porter de **2.223.334 dinars à 10.005.003 dinars** et ce, par l'émission de **7.781.669 actions nouvelles** émises au pair d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Ces actions seront souscrites selon la parité de (07) actions nouvelles pour (02) actions anciennes et doivent être libérées intégralement à la souscription

La date de jouissance des actions nouvelles est fixée au 1^{er} Janvier 2022.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide l'application des termes de l'article 298 du Code des Sociétés Commerciales en cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social.

Cette augmentation du capital sera réalisée dans un délai ne dépassant pas la fin de l'année 2022. L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au Conseil d'Administration représenté par son Président le pouvoir d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital de modifier les dispositions de l'article 6 des statuts comme suit :

Le capital social est fixé à la somme de (10.005.003DT) dix millions cinq mille et trois dinars ; il est divisé en 10.005.003 actions nominatives de valeur nominale de un (1) dinar chacune totalement souscrites et libérée en numéraires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Fehmi LAOURINE (A.M.C Ernst&Young) et M Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF).

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	3 563 078	3 055 959	507 119
Moins (Amortissement)		(2 529 701)	(2 322 951)	(206 750)
Total Immobilisations incorporelles		1 033 377	733 008	300 369
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	64 053 553	51 242 413	12 811 140
Moins (Amortissement)		(25 173 943)	(23 125 075)	(2 048 868)
Total Immobilisations corporelles		38 879 610	28 117 338	10 762 272
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	26 538 677	23 635 265	2 903 412
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	-
Total Immobilisations financières		22 843 197	19 939 785	2 903 412
Total des Actifs Immobilisés		62 756 184	48 790 131	13 966 053
Autres Actifs Non Courants	3.4	-	147 481	(147 481)
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		62 756 184	48 937 612	13 818 572
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3.5	32 632 178	25 039 143	7 593 035
Moins (provisions)		(708 662)	(1 024 120)	315 458
Total des Stocks		31 923 516	24 015 023	7 908 493
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	48 811 630	37 861 300	10 950 330
Moins (provisions)		(17 520 275)	(17 603 275)	83 000
Total des Clients et comptes rattachés		31 291 355	20 258 025	11 033 330
Autres Actifs Courants	3.7	8 853 445	5 078 756	3 774 689
Placements et autres actifs financiers	3.8	2 500 000	20 500 000	(18 000 000)
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	4 459 977	5 830 549	(1 370 572)
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		79 028 293	75 682 353	3 345 940
TOTAL DES ACTIFS		141 784 477	124 619 965	17 164 512

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	4.1	11 226 376	11 226 376	-
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	47 305 573	49 266 639	(1 961 066)
Autres Capitaux Propres	4.1	3 354 122	3 106 451	247 671
Résultats reportés	4.1	5 399 972	(563 523)	5 963 495
Résultat de l'Exercice	4.1	7 733 201	6 247 704	1 485 497
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		75 019 244	69 283 647	5 735 597
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	2 424 695	4 260 569	(1 835 874)
Provisions	4.3	3 564 647	2 904 647	660 000
Total Des Passifs Non Courants		5 989 342	7 165 216	(1 175 874)
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	34 680 472	18 185 046	16 495 426
Autres Passifs Courants	4.5	5 353 799	4 719 778	634 021
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	20 741 620	25 266 278	(4 524 658)
Total Des Passifs Courants		60 775 891	48 171 102	12 604 789
TOTAL DES PASSIFS		66 765 233	55 336 318	11 428 915
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		141 784 477	124 619 965	17 164 512

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ETAT DE RESULTAT	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION	5.1			
Revenus		154 771 468	128 021 709	26 749 759
Autres Produits d'Exploitation		1 266 679	1 168 504	98 175
Total Des Produits D'exploitation		156 038 147	129 190 213	26 847 934
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	1 036 328	(1 220 234)	2 256 562
Achats Consommés	5.3	(106 814 227)	(85 937 186)	(20 877 041)
Achats		(113 617 198)	(92 096 555)	(21 520 643)
Variations Des Stocks		6 802 971	6 159 369	643 602
Autres achats	5.4	(3 268 350)	(2 697 776)	(570 574)
Charges De Personnel	5.5	(10 572 807)	(9 493 447)	(1 079 360)
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.6	(2 897 466)	(3 751 353)	853 887
Autres Charges D'exploitation	5.7	(22 254 036)	(17 784 049)	(4 469 987)
Total Des Charges D'exploitation		(144 770 558)	(120 884 044)	(23 886 514)
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 267 589	8 306 169	2 961 420
Charges Financières Nettes	5.8	(1 988 877)	(3 726 576)	1 737 699
Produits des placements	5.9	736 425	4 539 672	(3 803 247)
Autres Gains Ordinaires		195 400	121 579	73 821
Autres Pertes Ordinaires	5.10	(823 927)	-	(823 927)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 386 610	9 240 844	145 766
Impôt sur les bénéfices	5.11	(1 653 409)	(2 993 140)	1 339 731
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 733 201	6 247 704	1 485 497

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		7 733 201	6 247 704
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		2 897 466	3 751 353
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		247 671	(522)
Charges d'intérêt		348 161	453 065
Plus-value sur cession d'immobilisations		(57 000)	-
Variations des:			
Variation des stocks		(7 593 035)	(5 273 339)
Variation des créances		(10 950 330)	(6 632 216)
Variation des autres actifs		(3 879 133)	(1 995 330)
Variation des fournisseurs et autres passifs		17 129 447	4 228 506
Flux provenant des activités d'exploitation		5 876 448	779 221
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.		(13 446 640)	(5 540 601)
Encaissements / cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		57 000	4 173
Décassements affectés aux autres actifs non courants		-	(144 738)
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(2 903 412)	(15 557 141)
Flux affectés aux activités d'investissement		(16 293 052)	(21 238 307)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédits de gestion (net)		(7 650 000)	(9 609 000)
Paiement de dividendes		(2 245 275)	(2 020 748)
Encaissement des emprunts		-	3 231 210
Remboursement des emprunts		(2 972 666)	(2 462 180)
Flux provenant des/ affectés aux/ activités de financement		(12 867 941)	(10 860 718)
Variation de Trésorerie		(23 284 545)	(31 319 804)
Trésorerie au début de l'exercice		10 647 126	41 966 930
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(12 637 419)	10 647 126

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice arrêté au 31 Décembre 2021

Présentation de la société :

La Société LAND'OR SA ("Land'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

Faits marquants de l'exercice :

- La libération de la participation dans le capital de Land'Or Maroc Industries pour un montant de 2.9 MDT rentrant dans le cadre du projet industriel au Maroc
- La réalisation d'investissements pour un total de 13 MDT dans le cadre de l'installation d'une nouvelle unité de production.
- Une hausse des ventes à raison de 21% dont 18% sur le marché local et 26% sur le marché export.
- L'obtention de subvention de mise à niveau auprès du ministère de l'industrie pour un montant de 0,6 MDT.
- La pandémie de la COVID -19 a continué sa propagation en Tunisie avec une recrudescence des contaminations vers la fin de l'exercice. Pour autant, cette situation n'a pas eu un impact significatif sur l'activité de la société.

TABLE DE MATIERES

1.	REFERENTIEL COMPTABLE	8
2.	PRINCIPES COMPTABLES	8
2.1	Immobilisations corporelles et incorporelles	8
2.2	Frais préliminaires et charges à répartir	8
2.3	Contrats de location financement	9
2.4	Valeurs d'exploitation	9
2.5	Emprunts	9
2.6	Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants	9
2.7	Provisions pour risques et charges	10
2.8	Revenus	10
2.9	Transactions en monnaie étrangère	10
3.	ACTIF	11
3.1.	Immobilisations incorporelles :	11
3.2.	Immobilisations corporelles :	11
3.3.	Immobilisations Financières :	12
3.4.	Autres actifs non courants :	12
3.5.	Stocks :	13
3.6.	Clients et comptes rattachés	13
3.7.	Autres actifs courants:	14
3.8.	Placements et autres actifs financiers:	14
3.9.	Liquidités et équivalents de liquidités :	15
4.	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	16
4.1.	Capitaux propres :	16
4.2.	Emprunts :	16
4.3.	Provisions :	17
4.4.	Fournisseurs et comptes rattachés :	17
4.5.	Autres passifs courants :	18
4.6.	Concours bancaires et autres passifs financiers :	18
5.	COMPTE DE RESULTAT	19
5.1.	Produits d'exploitation :	19
5.2.	Variation de stocks des produits finis :	19
5.3.	Achats Consommés	19
5.4.	Autres achats :	19
5.5.	Charges de personnel :	20
5.6.	Dotations aux amortissements et aux provisions :	20
5.7.	Autres charges d'exploitation :	20
5.8.	Charges financières nettes :	21
5.9.	Produits placements :	21
5.10.	Impôt sur les sociétés :	21
6.	ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE	22
6.1.	Éléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :	22
6.2.	Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :	22
7.	NOTES COMPLEMENTAIRES	23
7.1.	Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :	23
7.2.	Informations sur les parties liées	23

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens («DT») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

	Années
Progiciel SAP	10
Autres logiciels informatiques.	3
Dépôt de marques	3
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20
Installations techniques	20
Matériel industriel	20
Outils industriel	10-15
A.A.matériel et outillage industriel	20
Matériel de transport des biens	7
Matériel de transport des personnes	10
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35
Equipement de bureau	10
Matériel informatique	7

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.2 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.3 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charges de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

2.5 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

2.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque

Date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux Paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.7 Provisions pour risques et charges

> Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

> Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.8 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.9 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

3. ACTIF

3.1. Immobilisations incorporelles :

Le détail de cette rubrique au 31/12/2021 est le suivant :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels Informatiques	3 067 656	2 826 110
Dépôts de marques	320 012	114 834
Immobilisations incorporelles en cours ⁽¹⁾	175 410	115 015
Total brut	3 563 078	3 055 959
Amortissements	(2 529 701)	(2 322 951)
Total net	1 033 377	733 008

⁽¹⁾ Le montant de 175.410 DT, qui figure parmi les « immobilisations incorporelles en cours » représente la somme versée pour l'achat d'un logiciel non encore mis en service à la date de clôture.

Les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat majoré des frais annexes.

3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Terrain nu	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400
Bâtiment industriel	6 135 481	6 135 481
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 965 802	4 633 644
Installations techniques	4 955 172	4 452 627
Matériels industriels	30 400 458	20 219 642
Outillages industriels	2 870 207	2 541 238
Matériels de transport des biens	1 590 596	542 940
Matériels de transport des personnes	1 185 191	333 309
Matériels de transport acquis en leasing ⁽¹⁾	191 131	4 860 200
Equipements de bureau	309 662	299 572
Matériels informatiques	1 508 823	1 391 336
Immobilisations en cours	8 389 030	4 280 424
Total brut	64 053 553	51 242 413
Amortissements	(25 173 943)	(23 125 075)
Total net	38 879 610	28 117 338

⁽¹⁾ Les immobilisations à statut juridique particulier représentent les immobilisations acquises dans le cadre des contrats de leasing. Il s'agit de matériel de transport et de production dont la liste des contrats est la suivante :

N° de Contrat	VB au 31/12/2021	Amortissement Cumulé 2021	VCN au 31/12/2021
141068	191 131	71 674	119 457
Total	191 131	71 674	119 457

N° de Contrat	VB au 31/12/2021	Amortissement Cumulé 2021	VCN 31/12/2021	Description	Modalités de Remboursement	Solde au 31/12/2020		Mouvements de la périodes 2021			Solde au 31/12/2021	
						Echéance A+1 AN	Echéance A-1 AN	Nouvel Emprunt	Paiements	Reclassements	Echéance A+1 AN	Echéance A-1 AN
141068	191 131	71 674	119 457	Parc Roulant	46	37 763	46 896	-	46 896	-	0	37 763
Total	191 131	71 674	119 457	0	46	37 763	46 896	0	46 896	0	0	37 763

3.3. Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participation	24 904 092	22 000 680
Dépôts et cautionnements	800	800
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785
Total brut	26 538 677	23 635 265
Provision pour dépréciation	(3 695 480)	(3 695 480)
Total net	22 843 197	19 939 785

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Montant Provision	Montant Net en DT
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	(226 799)	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940		199 940
LAND'OR MAROC (1)	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1 629 616	(1 629 616)	-
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	(205 280)	-
LAND'OR MAROC INDUSTRIES (LMI)	74 245 000 MAD	100%	74 245 000 MAD	74 245 000 MAD	22 642 457		22 642 457

(1) Land'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement dans la Land'Or Maroc.

Créances immobilisées :

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1.633.785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

3.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Frais préliminaires	2 542 939	2 542 939
Charges à répartir	11 349 261	11 349 261
Total brut	13 892 200	13 892 200
Résorptions	(13 892 200)	(13 744 720)
Total net	-	147 481

3.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières	13 468 593	9 221 909
Emballages	4 042 659	3 152 639
Matières consommables	157 970	268 025
Produits finis et en-cours	5 998 890	5 278 905
Stocks divers	3 695 916	3 118 254
Stocks en transit	5 268 150	3 999 411
Total brut	32 632 178	25 039 143
Provision pour dépréciation ⁽¹⁾	(708 662)	(1 024 120)
Total net	31 923 516	24 015 023

⁽¹⁾ il s'agit d'une provision qui couvre principalement le risque de l'obsolescence des emballages à la suite de changement de design ou de changement de composition des produits.

La provision est détaillée comme suit :

En dinar tunisien (DT)	Valeur Brute 31/12/2021	Provision	Valeur Nette 31/12/2021
Matières premières	13 468 593	-	13 468 593
Emballages	4 042 659	(708 662)	3 333 997
Matières consommables	157 970	-	157 970
Produits finis et en-cours	5 998 890	-	5 998 890
Stocks divers	3 695 916	-	3 695 916
Stocks en transit	5 268 150	-	5 268 150
Total	32 632 178	(708 662)	31 923 516

3.6. Clients et comptes rattachés

Le détail des comptes clients se présente comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Clients	47 063 792	35 930 338
Clients FAE	-	6 615
Effets impayés	631 742	640 861
Chèques impayés	1 116 096	1 283 486
Total brut	48 811 630	37 861 300
Provision pour dépréciation	(17 520 275)	(17 603 275)
Total net	31 291 355	20 258 025

Les comptes clients au 31/12/2021 incluent une créance pour un montant de 34 723 566 DT (équivalent de 12 139 208 euros) sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement détenue par Land'Or.

Désignation	Montant en Euro	Montant actualisé en DT	Provision	Montant net
Créance relative à 2021	6 178 716	20 278 546	-	20 278 546
Créance antérieure à 2015	5 960 492	14 445 020	(14 445 020)	-
Total	12 139 208	34 723 566	(14 445 020)	20 278 546

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux évènements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

La société a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle de Land'Or Maroc. Le plan de restructuration financière inclut un abandon d'une partie de la créance et la conversion d'une autre partie en un prêt à moyen terme et une participation dans le capital social.

Ce plan a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la Banque Centrale de Tunisie en date du 05/04/2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date de publication des états financiers.

Les créances détenues sur LAND'OR MAROC et postérieures à 2014 ne sont pas provisionnées, elles suivent un rythme normal de paiement.

3.7. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Personnel	31 750	7 540
Avances fournisseurs	38 532	1 234 669
Etat crédit d'impôt	7 536 628	3 629 486
Débiteurs divers	126 720	248 045
Créances sur des parties liées	114 185	114 185
Associés - dividendes à payer	2 317	555
Compte de régularisation actif	1 530 367	266 885
Total brut	9 380 499	5 501 365
Provision pour dépréciation	(527 054)	(422 609)
Total net	8 853 445	5 078 756

3.8. Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Placements et autres actifs financiers	2 500 000	20 500 000
Total	2 500 000	20 500 000

Il s'agit des placements à court terme matérialisés par des certificats de dépôt renouvelables à des très courtes périodes :

En dinar tunisien (DT)	Coût d'acquisition_2021	Valeur de marché	Juste Valeur_2021
Certificat de dépôt à court terme	2 500 000	n.a	2 500 000
Total	2 500 000		2 500 000

3.9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs à l'encaissement	1 115 291	1 590 260
Banques	3 339 669	4 235 974
Autres Valeurs	405	405
Caisses	4 612	3 910
Total	4 459 977	5 830 549

4. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1. Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Capital Social	11 226 376	11 226 376	-
Réserves & Primes liées au Capital(*)	47 305 573	49 266 639	(1 961 066)
Autres Capitaux Propres (*)	3 354 122	3 106 451	247 671
Résultats reportés	5 399 972	(563 523)	5 963 495
Résultat de l'Exercice	7 733 201	6 247 704	1 485 497
Total des capitaux propres	75 019 244	69 283 647	5 735 597
Résultat par Action	0,689	0,557	0,132

Le capital social s'élève à 11.226.376 DT réparti au 31 décembre 2021 sur 11.226.376 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

Le résultat par action au titre de l'exercice 2021 s'élève à 0,689 DT/action contre 0,557 DT/action pour l'exercice 2020.

La variation des Réserves et primes liées au capital est détaillée comme suit :

- ✓ Diminution de la Prime d'émission constitué en 2013 (AGO du 25/06/2021) à concurrence de 2 245 275 DT (distribution de dividendes),
- ✓ Augmentation de la réserve légale pour 284 209 DT (affectation du résultat 2020).

(*) Les montants relatifs à la période close le 31 décembre 2020 ont été retraités pour des fins de comparabilité. Les différents retraitements se présentent comme suit :

Rubriques	Solde au 31/12/2020	Retraitements	Soldes au 31/12/2020 retraités
Réserves	131 068	(131 068)	-
Réserves spéciales d'investissement	10	(10)	-
Autres capitaux propres	52 242 012	(49 135 561)	3 106 451
Réserves & Primes liées au capital	-	49 266 639	49 266 639

La variation des autres capitaux propres correspond à la constatation de la subvention de mise à niveau (MAN):

Libellé	Montant DT
Encaissement de la Subvention de MAN	630 960
Quote-part des subventions inscrite au compte de Résultat	(4 037)
Quote-part des subventions inscrite au compte de Résultat	(379 252)
Montant Net de la Subvention	247 671

4.2. Emprunts :

Le solde de cette rubrique, qui correspond aux échéances à plus d'un an, s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Crédits BH	174 701	695 053
Crédits BT	2 249 994	2 749 998
Dette de location financière	-	815 518
Total emprunt	2 424 695	4 260 569

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires et autres passifs financiers à court terme.

Le détail des emprunts bancaires et de leasing à la date du 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Banque	Montant en principal	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2020		Mouvements de la période			Solde au 31/12/2021	
			Échéance +1 an	Échéance -1 an	Nouveau Emprunt	Paiement	Reclass.	Échéance +1 an	Échéance -1 an
BH	1 500 000	TMM+2%							
BT	3 000 000	TMM+2,25%							
BH	3 000 000	0	555 770	419 050		419 050	441 674	114 096	441 674
BTK	2 000 000	BEI+2,75%		460 420		460 420		-	-
Attijari Bank	2 000 000	TMM+2,5%						-	-
BT	1 500 000	TMM+2,25%						-	-
BT	3 000 000	TMM+2,25%	2 749 998	250 002		208 335	500 004	2 249 994	541 671
BH	231 210	0	139 284	91 927		73 715	78 678	60 606	96 890
117 215								-	-
117 690			(180)			(180)	(180)	-	-
291040 / 291030				1		1		-	-
119 960								-	-
119 962				265		265		-	-
121 825								-	-
126 103			715 762	478 897		1 194 659	715 762	-	-
126 202			62 651	39 288		101 939	62 651	-	-
130 493			2	36 596		36 599	3	(1)	-
130 986			1	25 088		25 090	1	0	(1)
134 870			(143)			(143)	(143)	-	-
143 149			(338)	38 113		37 775	(338)	-	-
141 068			37 763	46 896		46 896	37 763	-	37 763
Total			4 260 570	1 886 543	-	2 604 421	1 835 875	2 424 695	1 117 997

4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour risques et charges	2 726 487	2 216 487
Provision pour départ à la retraite	838 160	688 160
Total Provision	3 564 647	2 904 647

4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs ordinaires locaux	6 745 099	3 635 632
Fournisseurs étrangers	14 189 250	4 193 274
Fournisseurs d'immobilisations	453 565	-
Fournisseurs, retenue de garantie	14 044	14 044
Fournisseurs, factures non parvenues	5 565 285	4 120 390
Effets à payer	7 713 229	6 221 706
Total	34 680 472	18 185 046

4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au personnel	1 730 188	1 489 658
Etat et collectivités locales	51 933	-
Créditeurs divers	670 707	611 584
Compte régularisation passif	2 900 971	2 618 536
Total	5 353 799	4 719 778

4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Echéances à moins d'1 an BT	541 671	250 002
Echéance à moins d'1 an BH	538 564	510 977
Echéance à moins d'1 an BTK	-	460 420
Financement de stock et préfinancement export	-	7 650 000
Financement en devise	19 587 967	15 675 792
Concours bancaires	9 429	7 631
Dettes de location financière à moins d'un an	37 763	665 144
Intérêts courus	26 227	46 312
Total	20 741 620	25 266 278

5. COMPTE DE RESULTAT

5.1. Produits d'exploitation :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires local	102 757 621	86 606 160
Chiffre d'affaires export	52 013 847	41 415 549
Autres produits d'exploitation	1 266 679	1 168 504
Total des Produits d'exploitation	156 038 147	129 190 213

5.2. Variation de stocks des produits finis :

La variation de stocks des produits finis est passée d'un montant de 1 220 234 DT (Charge) au 31 Décembre 2020 à un montant de 1 036 328 DT (Produit) au décembre 2021.

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Variation de Stocks des Produits Finis	1 036 328	(1 220 234)
Total Variation de stocks des produits finis	1 036 328	(1 220 234)

5.3. Achats Consommés

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Achats matières premières	91 335 893	72 696 949
Achats emballages et autres matières consommables	21 012 567	16 697 753
Achats en transit	1 268 738	2 701 853
Variation de stocks	(5 534 233)	(3 457 516)
Variation de stocks en transit	(1 268 738)	(2 701 853)
Total Provision	106 814 227	85 937 186

5.4. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Autres achats stockés	910 434	772 573
Achats non stockés	2 357 916	1 925 203
Total Autres Achats	3 268 350	2 697 776

5.5. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et compléments de salaires	9 105 655	8 151 000
Charges sociales légales	1 467 152	1 342 447
Total Charges de Personnel	10 572 807	9 493 447

5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements	2 531 481	2 365 049
Dotations aux provisions	1 441 767	1 510 388
Total	3 973 248	3 875 437
Reprise sur Provisions	(1 075 782)	(124 084)
Total net	2 897 466	3 751 353

5.7. Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Services extérieurs ⁽¹⁾	7 669 427	6 489 516
Autres services extérieurs ⁽²⁾	13 859 057	10 672 580
Charges diverses ordinaires	201 759	143 665
Impôts et taxes	523 793	478 288
Total Autres Charges d'exploitation	22 254 036	17 784 049

(1) Les services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Etudes et prestation de services	4 692 787	4 038 586
Sous-traitance et locations	556 278	333 853
Maintenance	1 576 894	1 374 047
Assurances	790 830	742 721
Etudes et recherches	52 638	309
Total	7 669 427	6 489 516

(2) Les autres services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Frais Marketing	2 703 530	1 295 019
Publicité	3 000 486	2 532 330
Transport et frais de ventes	6 143 841	5 462 325
Personnel Intérimaires & honoraires	1 397 991	984 689
Voyages et déplacements	316 870	236 073
Autres services extérieurs	296 339	162 144
Total	13 859 057	10 672 580

5.8. Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts relatifs au crédit BT	238 541	137 306
Intérêts relatifs au crédit BH	49 558	68 415
Intérêts relatifs au crédit ATIJARI	-	29 702
Intérêts relatifs au crédit BTK	11 549	45 031
Autres intérêts	48 514	172 611
Perte/(Gain) de change nette ⁽¹⁾	(266 586)	288 352
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	1 907 301	2 985 159
Total Charges financières nettes	1 988 877	3 726 576

⁽¹⁾ Le détail de la différence de change se présente comme suit :

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Pertes de changes latentes	2 163 704	2 065 989
Pertes de changes réalisées	901 277	1 215 440
Total pertes de change	3 064 981	3 281 429
Gains de changes latents	(2 279 905)	(949 602)
Gains de changes réalisés	(1 051 662)	(2 043 475)
Total des gains de change	(3 331 567)	(2 993 077)
Total différences de change	(266 586)	288 352

5.9. Produits de placements :

Le solde des produits de placement s'élève au 31 Décembre 2021 à 736 425 TND.

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Produits des placements	736 425	4 539 672
Total de placements	736 425	4 539 672

5.10. Autres Pertes ordinaires :

Le solde de cette rubrique est constitué de l'effet de la destruction des stocks liés à « Kraft » suite à l'achèvement du partenariat avec ce client.

5.11. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31/12/2021 à 1 653 409 DT. Ce montant comprend la contribution sociale solidaire instaurée par l'article 53 de la loi de finance 2018 qui s'élève à 94 038 DT et les retenues à la source libératoires d'impôt appliquées sur les revenus des dépôts à terme.

Le décompte fiscal est présenté au niveau de l'annexe 3.

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Impôts sur les Bénéfices	1 410 567	1 450 393
Contribution Conjoncturelle	94 038	70 694
Impôts RS Libératoire	148 804	1 472 053
Total Impôt sur les sociétés	1 653 409	2 993 140

6. ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

6.1. Éléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissements financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Placements	2 500 000	20 500 000
Liquidités et équivalents de liquidités	4 459 977	5 830 549
Concours Bancaires	(19 597 396)	(15 683 423)
Trésorerie	(12 637 419)	10 647 126

6.2. Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalents de liquidités, est la méthode autorisée pour la détermination des liquidités et équivalents de liquidités.

7. NOTES COMPLEMENTAIRES.

7.1. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 29 Avril 2022.

Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de l'exercice 2021 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

7.2. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les principaux actionnaires et dirigeants ainsi que les sociétés du Groupe Land'Or.

7.2.1. Transactions avec les parties liées.

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché

Produits réalisés par Land'Or avec les sociétés du Groupe

- Le montant de vente de marchandise par Land'Or à Land'Or Maroc s'élève au titre de l'exercice 2021 à 22 728 503 DT (6 897 099 €).
- Une convention de location de bureaux et divers matériels a été conclue le premier janvier 2003 avec la société LAND'OR FOODS & SERVICES SA (LFS). Un avenant a été conclu en 2014. Le montant annuel des loyers facturés par Land'Or au titre de l'exercice 2021 s'élève à 241.217 DT.

Relation avec Land'Or Maroc Industries

Land 'Or SA a acheté auprès de sa filiale « Land'Or Maroc Industrie SARL » des matières premières pour une valeur de 26.806 DT. Le compte de Land'Or Maroc Industrie au 31 décembre 2021 est créditeur de 26 806 DT.

Relation avec Land'Or Holding

Courant 2021, la société Land'Or a facturé à la société Land'Or Holding un montant de 6.946 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia.

Commission de vente avec Land'Or Maroc

La charge comptabilisée en 2021 par Land 'Or SA au titre de ces commissions de vente revenant à « Land'Or Maroc » s'élève à 367.701 DT. Le passif au titre de cette convention non encore signée figurant parmi les charges à payer sur les livres comptables de Land 'Or SA s'élève à 948.719 DT.

Prestations facturées par les sociétés du groupe :

LFS a facturé à Land'Or au titre de l'exercice 2021 des prestations s'élevant à 7.495.505DT qui se détaillent comme suit :

- Prestation de services : 4.692.787 DT.
- Transport Marchandises : 2.802.718 DT.

Garanties, sûretés réelles et cautions données

- Cautions solidaire au profit de Land'Or Food & Services (LFS) :

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement de l'enveloppe de crédits de gestion de 550.000 DT en principal contracté par la société LFS, auprès de la Banque de Tunisie. Le montant restant à rembourser au 31/12/2021 s'élève à 0 DT.

- Cautions solidaire au profit de Land'Or Maroc Industries (LMI) :

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement du crédit à moyen terme contracté par Land'Or Maroc Industries auprès de la BERD pour un montant en principal de 82,2 Millions de Dirhams marocains soit l'équivalent de 25.484.466 DT.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2021 s'élève à 25.484.466 DT.

7.2.2. Soldes avec les parties liées

En dinar tunisien (DT)	31/12/2021	31/12/2020
Créances		
Land'Or Maroc(1)	34 723 566	27 345 484
LFS	-	273 381
Land'Or Holding	-	70 584
Total créances	34 723 566	27 618 865
Avances		
Land'Or Maroc(2)	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING INC(2)	97 054	97 054
Total avances	114 185	114 185
Dettes		
LFS	192 032	(1 617 844)
LMI	26 806	-
Total Dettes	218 838	(1 617 844)

(1) Solde provisionné à hauteur de 14.445.020 DT

(2) Solde intégralement provisionné

7.2.3. Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants

Au cours l'exercice 2021, Land'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 870.137 DT.

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi ou d'avantages à long terme pour les dirigeants.

Le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et s'élève à 132.000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité Permanent d'Audit est de 12 000 DT bruts.

Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le PDG de 306.409 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

Annexes

Annexe (1): Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Annexe (2): Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants

Annexe (3): Tableau de détermination du Résultat Fiscal

Annexe (4): Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Annexe (5): Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Annexe (6): Tableau des engagements Hors Bilan

Annexe (7): Tableau de mouvements des capitaux propres

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2021

RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/21	ACQUISIT° 2021	VALEUR CESSION 2021	TRANSFERT 2021	VB AU 31/12/2021	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2021	REPRISE /CESSION 2021	TRANSFERT 2021	AMORT. CUMUL. 2021	VCN 2021
BATIMENT INDUSTRIEL	6 135 481	-	-	-	6 135 481	2 141 262	199 314	-	-	2 340 576	3 794 905
EQUIPEMENT DE BUREAU	299 572	10 090	-	-	309 662	216 827	13 328	-	-	230 155	79 507
IMMO. A STATUT JURIDIQUE PART.	4 860 200	-	(92 354)	(4 576 715)	191 131	1 574 625	286 525	(92 353)	(1 697 123)	71 674	119 457
INST.G.AA CONST.	4 633 644	332 158	-	-	4 965 802	2 228 316	193 442	-	-	2 421 758	2 544 044
INSTAL. TECHNIQ.	4 452 627	344 359	-	158 186	4 955 172	2 960 700	173 586	-	-	3 134 286	1 820 886
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	333 309	599 104	(3 404)	661 587	1 590 596	330 640	84 319	(3 404)	489 809	901 364	689 232
MAT.DE TRANSP.BIENS	542 940	490 168	(32 624)	184 707	1 185 191	106 949	96 809	(32 624)	198 867	370 001	815 190
MAT.INDUSTRIEL	20 219 642	2 910 461	-	7 270 355	30 400 458	10 994 147	877 888	-	1 008 447	12 880 482	17 519 976
MAT.INFORMATIQUE	1 391 336	117 487	-	-	1 508 823	1 073 267	108 265	-	-	1 181 532	327 291
OUTILLAGE INDUST.	2 541 238	328 969	-	-	2 870 207	1 498 342	143 773	-	-	1 642 115	1 228 092
TERRAIN NU	1 321 600	-	-	-	1 321 600	-	-	-	-	-	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	-	-	-	-	-	230 400
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	4 280 424	7 806 726	-	(3 698 120)	8 389 030	-	-	-	-	-	8 389 030
Total	51 242 413	12 939 522	(128 382)	-	64 053 553	23 125 075	2 177 249	(128 381)	-	25 173 943	38 879 610

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2021

RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/21	ACQUISIT° 2021	VALEUR CESSION 2021	TRANSFERT 2021	VB AU 31/12/2021	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2021	REPRISE /CESSION 2021	TRANSFERT 2021	AMORT. CUMUL. 2021	VCN 2021
LOGICIEL INFORMATIQUE	2 826 110	131 546	-	110 000	3 067 656	2 208 117	11 892			2 220 009	847 647
DEPOT DE MARQUE	114 834	205 178	-	-	320 012	114 834	194 858			309 692	10 320
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	115 015	170 395	-	(110 000)	175 410	-	-			-	175 410
Total	3 055 959	507 119	-	-	3 563 078	2 322 951	206 750	-	-	2 529 701	1 033 377

Annexe (2)

TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES AU 31/12/2021

RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/21	ACQUISIT° 2021	VALEUR CESSION 2021	TRANSFERT 2021	VB AU 31/12/2021	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2021	REPRISE /CESSION 2021	TRANSFERT 2021	AMORT. CUMUL. 2021	VCN 2021
FRAIS PRELIMINAIRES	2 542 939				2 542 939	2 542 939				2 542 939	0
CHARGES A REPARTIR	11 349 261				11 349 261	11 201 781	147 481			11 349 262	0
Total	13 892 200	-	-	-	13 892 200	13 744 720	147 481	-	-	13 892 200	0

Annexe (3)

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DESIGNATION	A IMPOSER	A DEDUIRE
BENEFICE NET COMPTABLE	7 733 201	
-		
A REINTERGRER	5 770 289	
Amortissements des voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	8 515	
Charges sur voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	28 397	
Provisions constituées (Créances client)	280 813	
Provisions constituées (stock)	500 953	
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires	443 249	
Impôt sur les sociétés	1 504 604	
Taxe sur les voyages	720	
Amendes et pénalités non déductibles	30 527	
Pertes de changes non réalisées	2 163 704	
Autres Réintégrations	808 805	
A DEDUIRE		4 099 712
Reprise sur provision clients		259 370
Reprise pour provision de stock non déduite initialement		816 411
Gains de changes non réalisées		2 279 906
Reprise sur Autres réintégrations		744 025
RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS		
Bénéfice	9 403 778	
Déficit		
RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES REPORTS DEFICITAIRES		
Bénéfice	9 403 778	
Déficit		
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE		
Bénéfice	9 403 778	
Déficit		
RESULTAT APRES REPORT DEFICITAIRE		
Bénéfice	9 403 778	
Déficit		
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM AU TAUX DE 15%	9 403 778	
IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 15%	1 410 567	
CONTRIBUTION SOCIALE CONJONCTURELLE (1%)	94 038	

Annexe (4)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2021

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2021	2020
(1)	Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues	.	Marge Commerciale	-
(2)	Revenus et autres produits d'exploitation	156 038 147				
	Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	(1 036 328)		
	Production Immobilisée					
	Total	156 038 147		Total (1 036 328)	.	Production
						157 074 476
	(2) Production	157 074 476	Achats consommés	110 082 577	.	Marge sur coût matières
	(1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	21 730 243		46 991 899
	(2) Marge sur coût matière	46 991 899				42 032 794
	Subvention d'exploitation					
	Total	46 991 899		Total 21 730 243	.	Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)
						25 261 655
	Valeur Ajoutée Brute	25 261 655	Impôts et taxes	523 793		
			Charges de personnel	10 572 807	.	Excédent Brut ou Insuffisance
				Total 11 096 600	.	D'exploitation
						14 165 056
	Excédent brut d'exploitation	14 165 056	ou Insuffisance brute d'exploitation			
	Autres produits ordinaires	195 400	Autres charges ordinaires	823 927		
	Produits financiers	736 425	Charges financières	1 988 877		
	Transferts et reprises de charges		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 897 466		
			Impôt sur le résultat ordinaire	1 653 409	.	Résultat des Activités Ordinaires
	Total	15 096 881		Total 7 363 680	.	(positif ou négatif)
						7 733 201
	Résultat positif des Activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	7 733 201		
	Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires	-		
	Effets positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	-		
			impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	.	Résultat Net après Modifications
	Total	-		Total 7 733 201	.	Comptables
						7 733 201
						6 247 704

Annexe (5)

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation				Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais D'administration	Autres Charges	
Achats de matières et Emballages	112 808 367	112 808 367	-	-	-	
Achats matières et fournitures	4 077 181	3 726 120	157 254	193 808	-	
Autres services extérieurs	13 002 164	284 329	11 261 712	1 456 123	-	
Charges diverse ordinaires	201 759	40 293	36 302	125 164	-	
Charges Financières	1 988 877	-	-	1 988 877	-	
Dotations aux Amortissements et aux provisions	2 897 466	-	-	2 897 466	-	
Impôts sur les bénéfices	1 653 409	-	-	1 653 409	-	
Impôts, taxes et versements assimilés	523 793	113 234	17 458	393 101	-	
Personnel & Personnel extérieur à l'entreprise	11 429 700	7 901 728	167 651	3 360 321	-	
Services extérieurs	7 669 427	1 592 250	5 576 033	501 144	-	
Total	156 252 143	126 466 321	17 216 410	12 569 412	-	

Annexe (6)

TABLEAU DE ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1- Engagements donnés						
1-a Garanties personnelles						
Cautionnement	550 000	BT				Caution solidaire LFS
Cautionnement	25 484 466	BERD	-			Caution solidaire et personnelle au profil Land'Or Maroc Industries
Aval	-					
Autres garanties	-					
1-b Garanties réelles						
Hypothèque	3 372 548	BT				en 1er rang lot de terrain SELMA II
	725 076	BH				en rang utile lot de terrain SELMA II
Nantissement	3 372 548	BT				en 1er rang Fond de commerce et matériel
	725 076	BH				en rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues						
1-d Créances à l'exportation						
1-e Abandon de créances						
1-f Prime de remboursement obligations non convertibles						
Total	34 229 714					
2- Engagements reçus						
2-a Garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
2-b Garanties réelles						
Hypothèque						
Nantissement						
2-c Effets escomptés non échues						
	3 460 886					
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)						
2-e Abandon de créances						
Total	3 460 886					
3- Engagements réciproques						
Loyer de leasing	38 794					Nantissement sur le matériel
Crédit consenti non encore versé						
Avals et Cautions	1 941 687					
Total	1 980 481					

2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	VALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARA	PROVISIONS
Emprunt Obligatoire		
Emprunt d'investissement		
Emprunt courant de gestion		
Autres		

Annexe (7)

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital	Autres Capitaux Propres	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au (31/12/2019) avant affectation	11 226 376	51 287 387	3 106 972	(4 206 410)	3 642 887	65 057 212
Affectation et imputations (AGO 26/06/2020)	-	-	-	3 642 887	(3 642 887)	-
Distribution des Dividendes (AGO 26/06/2020)	-	(2 020 748)	-	-	-	(2 020 748)
Subvention d'investissement	-	-	(521)	-	-	(521)
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	6 247 704	6 247 704
Soldes au (31/12/2020) avant affectation	11 226 376	49 266 639	3 106 451	(563 523)	6 247 704	69 283 647
Affectation et imputations (AGO 25/06/2021)	-	284 209	-	5 963 495	(6 247 704)	-
Distribution des Dividendes (AGO 25/06/2021)	-	(2 245 275)	-	-	-	(2 245 275)
Subvention Mise à Niveau	-	-	247 671	-	-	247 671
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	7 733 201	7 733 201
Soldes au (31/12/2021) avant affectation	11 226 376	47 305 573	3 354 122	5 399 972	7 733 201	75 019 244

SOCIETE LAND'OR S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société Land'Or S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Land'Or S.A (« Land'Or » ou « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 75 019 244 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 7 733 201 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des créances clients

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 48 811 630 DT (dont une créance sur Land'Or Maroc pour un montant de 34 723 566 DT) provisionnées à hauteur de 17 520 275 DT (dont une provision de 14 445 020 DT relative à la créance sur Land'Or Maroc). Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable

estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à :

- Revoir l'ancienneté des créances clients et l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture) ;
- Vérifier l'existence des éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par la Direction (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers et notamment Land'Or Maroc).
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances.
- Revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances.
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

4. Rapport de gestion du Conseil d'administration (« rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs,

et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 09 Mai 2022

Les commissaires aux comptes

**A.M.C Ernst & Young
Fehmi Laourine**

Associé

**Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F**

**Ahmed Sahnoun
Associé**

SOCIETE LAND'OR S.A
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société Land'Or S.A,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. Convention de crédit et de garanties avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (« BERD »)

La société a conclu avec la « BERD » les conventions suivantes :

- Un accord de financement en vertu duquel, la « BERD » accordera à Land'Or S.A (« Land'Or » ou « société ») un prêt de 10 M TND.

- Un accord de financement, arrêté entre la « BERD », « Land'Or Maroc Industries » (« LMI ») et Land'Or en vertu duquel, la « BERD » accordera à LMI un prêt de 82,2 M Dirhams marocains (soit l'équivalent de 7,8 M€ / 25 484 466 DT). Land'Or s'est portée caution solidaire envers la BERD au titre de l'intégralité de ce prêt.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2021 s'élève à 25 484 466 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} septembre 2020.

2. Conventions avec Land'Or foods and services (« LFS »)

2.1. Une convention de prestation de service et de logistique a été signée en 2003 et porte sur la location par Land'Or de bureaux et de divers matériels à la société « LFS ». Le produit comptabilisé en 2021 au titre de cette convention, telle que modifiée par les avenants subséquents, s'élève à 241 217 DT en hors taxes. Le solde du compte « LFS » au 31 décembre 2021 s'élève à un montant nul.

2.2. La société « LFS » assure au profit de la société Land'Or les prestations suivantes :

- Prestation logistique de commercialisation des produits Land'Or
- Prestation logistique de distribution des produits Land'Or
- Gestion Administrative des ventes
- Gestion des dépôts

La charge comptabilisée en 2021 par Land'Or SA au titre des prestations fournies par « LFS » s'élève à 7 495 505 DT en hors taxes. Le solde du compte fournisseur « LFS » inscrit sur les livres comptables de Land'Or SA arrêté au 31 décembre 2021 est créditeur de 192 032 DT.

2.3. Par ailleurs, la société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement des crédits de gestion contractés par « LFS » auprès de la Banque de Tunisie pour 550 000 DT en principal.

3. Relation avec la Filiale Marocaine Land'Or Maroc SARL (« Land'Or Maroc »)

3.1. Land'Or SA a réalisé un chiffre d'affaires de 22 728 503 DT (6 897 099 €) au titre de la vente de produits finis à « Land'Or Maroc » en 2021. Le solde du compte client « Land 'Or Maroc » arrêté au 31 décembre 2021 est débiteur de 34 723 566 DT (12 139 208 €). Ce solde a été provisionné à hauteur de 14 445 020 DT.

3.2. Le compte courant actionnaire « Land 'Or Maroc » est débiteur dans les livres comptables de Land'Or de 17 131 DT au 31 décembre 2021. Ce solde a été totalement provisionné.

4. Relation avec la Filiale Américaine « Land'Or USA Holding INC »

Le compte courant actionnaire « Land'Or USA Holding INC » est débiteur dans les livres de Land'Or de 97 054 DT au 31 décembre 2021. Ce solde a été totalement provisionné.

5. Relation avec Land'Or Holding SA

Courant 2021, Land'Or a facturé à la société « Land'Or Holding SA » un montant de 6 946 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia. Le solde du compte « Land'Or Holding SA » au 31 décembre 2021 s'élève à un montant nul.

6. Emprunts

6.1. Au 31 décembre 2021, les dettes de la société Land'Or liées à des contrats de location financement s'élèvent à un montant total de 37 763 DT.

6.2. Les emprunts bancaires conclus par la société et produisant leur effet au 31 décembre 2021 se présentent comme suit (Montants en DT) :

Banque	Montant en principal	Modalité de remboursement	Garanties	Solde au 31/12/2021 (Plus d'un an)	Solde au 31/12/2021 (Moins d'un an)
BT	3 000 000	Remboursable sur 7 ans dont 12 mois de franchise	Hypothèque en 1er rang lot de terrain SELMA II Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	2 249 994	541 671

BH	231 210	Remboursable sur 3 ans	Hypothèque en 1er rang lot de terrain SELMA II Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	60 606	96 890
BH	3 000 000	Remboursable sur 10 ans dont 2 années de grâce	Nantissement en rang utile du fonds de commerce et matériels Hypothèque en rang utile sur la propriété sise à Khelidia	114 095	441 674

Au 31 décembre 2021, les dettes de la société Land'Or liées aux opérations de financement à court terme (crédits de gestion et concours bancaires) s'élèvent à 19 587 967 DT. Elles se détaillent comme suit :

Banque	Montant en DT
BT	7 621 876
UIB	4 087 746
Attijari	2 619 478
Zitouna	2 514 376
ATB	2 232 823
BH	511 669
Total	19 87 967

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le montant des jetons de présence fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2021 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 132 000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité Permanent d'Audit est de 12 000 DT bruts.
- La rémunération annuelle brute du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2020. Elle est payable sur 12 mensualités.
- Le Directeur Général Adjoint et l'administrateur salarié perçoivent des salaires mensuels bruts de 18 574 DT et 16 015 DT, respectivement. En sus de leurs salaires, l'administrateur salarié bénéficie d'une prime de rendement, d'une prime de productivité et d'une prime de bilan conformément aux dispositions de la convention sectorielle de lait et ses dérivés.
- Outre les rémunérations sus mentionnées, le Président Directeur Général, le Directeur Général Adjoint et l'administrateur salarié bénéficient de la prise en charge, par la société, du carburant, des vignettes et des frais d'assurance relatifs aux voitures de fonction mises à leurs dispositions.
- Les obligations et engagements de la Société Land 'Or envers son Président Directeur Général, son Directeur Général Adjoint et ses administrateurs tels qu'ils ressortent des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

En DT	Président Directeur Général	Directeur Général Adjoint (*)	Administrateur Salarié (**)

	<i>Charges de l'exercice 2021</i>	<i>Passif au 31/12/2021</i>	<i>Charges de l'exercice 2021</i>	<i>Passif au 31/12/2021</i>	<i>Charges de l'exercice 2021</i>	<i>Passif au 31/12/2021</i>
Salaires	460 469	-	222 892	-	186 776	-
Primes et Congés	-	-	-	-	83 924	96 337
Total	460 469	-	222 892	-	270 701	96 337

(¹) La rémunération ainsi que les avantages ont été fixé par décision du Conseil d'Administration du 19 Janvier 2015.

(²) La rémunération de l'administrateur salarié n'a pas fait l'objet d'une décision du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 09 mai 2021

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine**

Associé

**Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F**

**Ahmed Sahnoun
Associé**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 juin 2022 Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Elyes BEN REJEB (Union des Experts Comptables).

<i>ACTIFS</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
<i>ACTIFS NON COURANTS</i>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		789 760	738 364
<i>Amortissement immobilisations incorporelles</i>		-621 701	-434 555
	1	168 059	303 809
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		27 736 351	24 929 393
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-10 941 727	-9 166 233
	1	16 794 624	15 763 160
<i>Immobilisations financières</i>			
Titres de participation		556 680 405	589 496 869
Autres Immobilisations financières		566 904	124 170
<i>Provisions</i>		0	0
	2	557 247 309	589 621 039
<i>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</i>		574 209 992	605 688 008
<i>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</i>		574 209 992	605 688 008
<i>ACTIFS COURANTS</i>			
Stocks		0	0
Provision pour dép. de stocks		0	0
		0	0
Clients et comptes rattachés		5 020 400	5 204 923
<i>Provision pour dép. de clients</i>		0	0
	3	5 020 400	5 204 923
Autres actifs courants		4 394 933	4 087 238
<i>Provision AAC</i>		0	0
	4	4 394 933	4 087 238
Placements et autres actifs financiers		28 015 183	11 307 194
<i>Provision</i>		-21 288	0
	5	27 993 895	11 307 194
Liquidités et équivalents de liquidités	6	13 309 501	64 747
<i>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</i>		50 718 729	20 664 102
TOTAL DES ACTIFS		624 928 721	626 352 110

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	Note	31/12/2021	31/12/2020
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Réserve légale		18 000 360	18 000 360
Résultats reportés		445	917
Autres capitaux propres		289 175 057	215 536 057
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		487 179 462	413 540 934
Résultat de l'exercice		60 580 760	120 439 463
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	547 760 222	533 980 398
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		55 650 492	64 126 350
Autres passifs non courants		58 647	44 648
Total des passifs non courants	8	55 709 139	64 170 998
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	9	2 798 171	3 291 634
Autres passifs courants	10	5 483 875	7 978 158
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	13 177 314	16 930 922
Total des passifs courants		21 459 360	28 200 714
TOTAL DES PASSIFS		77 168 499	92 371 712
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		624 928 721	626 352 110

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	12	74 487 202	134 274 551
Autres produits d'exploitation		0	1 000
Total des produits d'exploitation		74 487 202	134 275 551
CHARGES D'EXPLOITATION			
+ Achats de marchandises consommés		0	0
+ Achats d'approvisionnements consommés		0	0
+ Charges de personnel	13	-4 240 814	-4 214 166
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	14	-777 356	-551 836
+ Autres charges d'exploitation	15	-3 171 660	-5 306 484
Total des charges d'exploitation		-8 189 830	-10 072 486
RESULTAT D'EXPLOITATION		66 297 371	124 203 065
Charges financières nettes	16	-2 028 556	-3 975 262
Produits des placements		1 666	4 803
Autres gains ordinaires	17	366 138	258 363
Autres pertes ordinaires	18	-4 028 613	-26 988
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		60 608 006	120 463 981
Impôt sur le bénéfice		-27 046	-24 218
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		60 580 960	120 439 763
Eléments extraordinaires		-200	-300
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		60 580 760	120 439 463

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		60 580 760	120 439 463
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions	14	2 859 101	2 306 468
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1	28 573	26 974
* Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1	-300 994	-257 717
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	2	2 855 289	448 040
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	2	-7 820 279	-547 304
* Variation du BFR		2 935 512	307 880
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		61 137 964	122 723 805
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	-3 923 525	-3 183 173
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	473 830	446 414
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	2	-11 787 325	-58 183 386
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2	45 344 190	6 611 355
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		30 107 170	-54 308 789
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes	7	-46 800 936	-54 001 080
Variation trésorerie provenant des emprunts		-12 739 906	120 793
Variation de trésorerie provenant placement courants	5	-16 707 989	-7 937 847
Variation de trésorerie provenant des prêts	2	-442 734	62 723
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-76 691 565	-61 755 411
Variation de la trésorerie		14 553 569	6 659 605
Trésorerie au début de l'exercice	6-11	-1 269 127	-7 928 732
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	6-11	13 284 442	-1 269 127

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers



POULINA GROUP HOLDING S.A.

**PRESENTATION DE LA SOCIETE
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES
D'EVALUATION**

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille de titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de la société PGH a été réalisée en 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action. Une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs secteurs d'activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et du bois ;
- La céramique ;
- Le carton.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

1- **Principes et méthodes comptables :**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année.

Les présents états financiers individuels sont arrêtés au 31 décembre 2021.

b. Immobilisations corporelles et contrats de leasing :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Hors TVA déductible et amorties au taux linéaire suivants :

<i>Immobilisations</i>	Taux
<i>Licences</i>	33 %
<i>Constructions</i>	5 %
<i>Matériels de transport</i>	20 %
<i>Agencements, Aménagements et Installations</i>	10 %
<i>Equipements de bureaux</i>	10 %
<i>Matériels Informatiques</i>	15 %
<i>Petits matériels d'exploitation</i>	33 %

Le traitement comptable du matériel financé par des crédits leasing est effectué selon la norme comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location avec l'application des taux d'amortissement ci-dessus indiqués.

2- Revenus et traitement des charges communes imputées aux sociétés du groupe :

Les revenus de la société PGH sont constitués essentiellement par des dividendes, des intérêts de placements, de prestations de services d'assistance et de revenus de location facturés aux sociétés du groupe et à des sociétés hors groupe.

Les charges communes encourues par la société PGH sont réparties sur les sociétés du groupe par le biais de l'émission de notes de débit (y compris leur quote-part dans la TVA déductible correspondante) au prorata de leur chiffre d'affaires. Des copies des factures et autres pièces justificatives correspondant aux charges réparties sont annexées aux notes de débit, le tout conformément à la **Note commune de la DGI n° 22 / 2013**.

Ces notes de débit, correspondant à des remboursements de frais, sont portées au compte transfert de charges et par la suite déduites au niveau de l'état de résultat des rubriques des charges d'exploitation correspondantes, étant précisé que la TVA figurant sur la note de débit est déduite de la TVA récupérable comptabilisée.

Il est à préciser que les services relatifs à des interventions spécifiques font l'objet d'une facturation et sont comptabilisés parmi les revenus de la société **PGH**.

3- Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

Le renouvellement des billets de trésorerie est considéré comme un décaissement ou un encaissement.



POULINA GROUP HOLDING S.A.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur nette globale figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2021, représente le prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

POULINA GROUP HOLDING S.A.
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 Décembre 2021
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS						V.C.N.	
	Cumul au 31/12/2020	Acquisitions 2021	Reclassements & Cessions 2021	Cumul au 31/12/2021	Cumul au 31/12/2020	Dotations de l'exercice	Transfert de charges	Dotations nettes de transfert	Régul Amt. sur cessions	Cumul au 31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
<u>Immobilisations Incorporelles</u>												
<i>Logiciels</i>	202 275	45 496	0	247 771	71 713	75 343	-54 858	20 485	0	147 056	100 715	130 562
<i>Licences</i>	536 089	5 901	0	541 990	362 842	111 804	-81 406	30 398	0	474 646	67 344	173 247
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>	738 364	51 397	0	789 761	434 555	187 147	-136 264	50 883	0	621 702	168 059	303 809
<u>Immobilisations Corporelles</u>												
<i>Terrains</i>	3 589 816	0	0	3 589 816	0	0	0	0	0	0	3 589 816	3 589 816
<i>Constructions</i>	6 103 755	0	0	6 103 755	1 747 675	305 188	-222 211	82 977		2 052 863	4 050 892	4 356 080
<i>Matériels de Transport</i>	9 654 880	2 871 150	-1 057 551	11 468 479	4 555 843	1 820 147	-1 325 270	494 877	-868 087	5 507 903	5 960 576	5 099 037
<i>Installations générales Ag & Amé. Divers</i>	1 630 136	108 333	626 487	2 364 956	569 457	162 793	-118 532	44 262	0	732 250	1 632 706	1 060 679
<i>Equipements de bureaux et matériels informatiques</i>	3 415 993	461 649	-7 619	3 870 023	2 155 000	329 518	-239 926	89 592	-7 086	2 477 432	1 392 591	1 260 993
<i>Petits matériels d'exploitation</i>	297 908	41 414	0	339 322	138 259	33 020	-24 043	8 978	0	171 279	168 042	159 649
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	236 905	389 582	-626 487	0	0	0	0	0	0	0	0	236 905
<u>Total des immobilisations corporelles</u>	24 929 393	3 872 128	-1 065 170	27 736 351	9 166 233	2 650 666	-1 929 981	720 685	-875 172	10 941 728	16 794 624	15 763 160
Totaux	25 667 757	3 923 525	-1 065 170	28 526 111	9 600 788	2 837 813	-2 066 245	771 568	-875 172	11 563 429	16 962 683	16 066 969

1.1 – Acquisitions de l'exercice

Les acquisitions de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
Logiciels	45 496
Licences	5 901
Matériels de transport	2 871 150
Equipements de bureaux et matériels informatique	108 333
Installations générales, agencements et aménagements	461 649
Petits matériels d'exploitation	41 414
Immobilisations corporelles en-cours	389 582
Total acquisitions	3 923 525

1.2 – Cessions de l'exercice

Les cessions de l'exercice s'analysent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Valeurs d'origine</i>	<i>VCN</i>	<i>TVA à reverser</i>	<i>Prix de cession</i>	<i>Plus- values</i>	<i>Moins- values</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>1 057 551</i>	<i>189 145</i>	<i>11 380</i>	<i>463 570</i>	<i>291 267</i>	<i>-28 573</i>
<i>Equipements de bureaux et matériels informatique</i>	<i>7 619</i>	<i>563</i>	<i>0</i>	<i>10 260</i>	<i>9 728</i>	<i>0</i>
Total	1 065 170	189 708	11 380	473 830	300 995	-28 573

1.3 – Reclassements de l'exercice

Les reclassements de l'exercice s'analysent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
Installations générales, agencements et aménagements	626 487
Immobilisations corporelles en-cours	- 626 487

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2021 à 557 247 309 DT contre 589 621 039 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 32 373 730 DT. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Titres de participation</i>	<i>550 580 405</i>	<i>583 396 869</i>	<i>-32 816 464</i>
<i>Autres participations (Fonds gérés)</i>	<i>6 100 000</i>	<i>6 100 000</i>	<i>0</i>
<i>Titres de participation nets</i>	<i>556 680 405</i>	<i>589 496 869</i>	<i>-32 816 464</i>
<i>Prêts</i>	<i>565 554</i>	<i>122 820</i>	<i>442 734</i>
<i>Dépôts et cautionnements</i>	<i>1 350</i>	<i>1 350</i>	<i>0</i>
<i>Total</i>	<i>557 247 309</i>	<i>589 621 039</i>	<i>-32 373 730</i>

2.1 – Titres de participations

Le détail de cette rubrique, au 31 Décembre 2021, se présente comme suit :

Titres	Au 31/12/2021		Au 31/12/2020		Mouvement 2021	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions / Réduction
CARTHAGO	1 141 494	133 040 120	1 100 456	128 424 531	4 615 589	-
S.N.A	4 706 654	61 371 058	6 606 654	86 145 560	-	24 774 502
EL MAZRAA MARKET	2 703 708	55 831 064	2 960 708	61 138 065	-	5 307 001
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	4 799 991	54 884 353	4 799 991	54 884 353	-	-
ALMES	3 570 454	34 593 070	3 570 454	34 593 070	-	-
POULINA	636 221	32 418 458	636 221	32 418 458	-	-
ETTAAMIR	1 005 904	30 563 060	1 005 904	30 563 060	-	-
MED FACTOR	249 985	26 918 887	249 985	26 918 887	-	-
EL MAZRAA	2 310 507	23 271 214	2 272 733	22 489 293	781 922	-
LE PASSAGE	5 337	22 406 827	5 337	22 406 827	-	-
G.A.N	2 260 329	21 092 005	2 187 329	20 267 105	824 900	-
M.B.G	135 983	20 833 917	114 078	15 269 003	5 564 914	-
ENNAKL	666 767	8 485 232	666 767	8 485 232	-	-
AGROBUSINESS	63 990	3 714 273	137 991	8 009 573	-	4 295 300
CEDRIA	34 875	7 881 902	34 875	7 881 902	-	-
ZITOUNA TAMKEEN	-	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
T.D.S	28 494	3 449 379	28 494	3 449 379	-	-
SUDPACK	-	-	239 500	3 126 038	-	3 126 038

Titres	Au 31/12/2021		Au 31/12/2020		Mouvement 2021	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions / Réduction
ESSANA OUBAR	1	12	239 985	2 963 518	-	2 963 506
ZAHRET MORNAG	73 466	2 803 475	73 466	2 803 475	-	-
OASIS	101 449	2 677 306	101 449	2 677 306	-	-
ENNAJAH	38 953	1 352 448	38 953	1 352 448	-	-
SELMA	74 384	1 043 658	74 384	1 043 658	-	-
B.J.O	10 050	1 005 000	10 050	1 005 000	-	-
AGROMED	483 000	415 306	483 000	415 306	-	-
S.A.T	2 099	201 318	1 700	161 418	39 900	-
CONSTELLATION SAS	-	-	78 124	177 342	-	177 342
S.I.G.A	50	115 000	50	115 000	-	-
STARMAT	100	55 000	100	55 000	-	-
ROMULUS VOYAGES	701	40 681	701	40 681	-	-
MED OIL COMPANY	2 375	25 726	2 375	25 726	-	-
CM LASER	1 000	15 000	1 000	15 000	-	-
INTRINSEC AFRIQUE	1 500	15 000	1 500	15 000	-	-
TAZOGHRANE	1 500	15 000	1 500	15 000	-	-
CHAHRAZED	1 437	14 370	1 437	14 370	-	-
GREEN LABEL OIL	1 000	10 000	1 000	10 000	-	-
SABA	407	5 584	407	5 584	-	-
CARTHAGO SANITAIRE	50	5 000	50	5 000	-	-
I.T.C	479	4 583	479	4 583	-	-
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690	-	-
POULINA TRADING	786	1 057	786	1 057	-	-
EL JENENE	100	1 000	100	1 000	-	-
AMIRA	8	800	8	800	-	-
LARIA INTERNATIONAL	1	100	1	100	-	-
POULINA BATIMENTS ET TRAV. PUB.	10	100	10	100	-	-
S.T.L.V	1	100	1	100	-	-
TRIANON DE PROM. IMMOB	10	98	10	98	-	-
TECHNOFLEX	5	50	5	50	-	-
G.I.P.A	1	49	1	49	-	-
P.A.F	10	30	10	30	-	-
PARTNER INVESTEMENT	2	20	2	20	-	-
ASTER TRAINING	2	13	2	13	-	-
LINPACK	1	10	1	10	-	-
Total		550 580 405		583 396 869	11 827 225	44 643 689

2.1.1 – Acquisitions titres de participations

Les acquisitions des titres de participation se détaillent comme suit :

Mouvements sur titres de participation 2021 : Acquisitions			
Titre	Nature	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
G.A.N	Acquisition	1 000	11 300
G.A.N	Acquisition	72 000	813 600
M.B.G	Acquisition	12 000	2 994 000
M.B.G	Acquisition	1 250	331 000
M.B.G	Acquisition	7 730	2 000 524
M.B.G	Acquisition	925	239 390
CARTHAGO	Acquisition	10 688	1 238 739
CARTHAGO	Acquisition	10 000	1 096 000
CARTHAGO	Acquisition	9 000	986 400
CARTHAGO	Acquisition	2 000	219 200
CARTHAGO	Acquisition	1 350	155 250
CARTHAGO	Acquisition	8 000	920 000
EL MAZRAA	Acquisition	37 774	781 922
S.A.T	Souscription	399	39 900
<i>Total des acquisitions</i>			11 827 225

2.1.2 – Cessions titres de participations

Les cessions des titres de participation se détaillent comme suit :

Mouvements sur titres de participation 2021 : Cessions					
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeur de cession (CMUP)	Prix Cession	Résultat de cession
S.N.A	Cession	800 000	10 431 369	11 200 000	768 631
S.N.A	Cession	500 000	6 519 606	7 000 000	480 394
S.N.A	Cession	600 000	7 823 527	8 400 000	576 473
SUDPACK	Cession	153 700	2 006 146	1 798 290	-207 856
SUDPACK	Cession	85 800	1 119 892	1 003 860	-116 032
CONSTELLATION	Cession	156 248	177 342	513 768	336 426
EL MAZRAA MARKET	Cession	3 303 970	3 303 970	1 728 000	-1 575 970
EL MAZRAA MARKET	Cession	2 003 032	2 003 032	1 047 600	-955 432
AGROS BUSINESS	Cession	74 000	4 295 300	7 733 000	3 437 700
ESSANA OUBER	Cession	239 984	2 963 506	4 919 672	1 956 166
<i>Total des cessions</i>			40 643 690	45 344 190	4 700 500

2.1.3 – Réduction de capital

Au cours de l'exercice 2021, la société PGH a réalisé une perte sur la totalité de sa participation au capital de la société ZITOUNA TAMKEEN qui s'élève à 4.000.000 dinars et ce suite à la décision l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 Septembre 2021, de réduire son capital pour absorber les pertes cumulés.

NOTE 3 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2021 à 5 020 400 DT contre 5 204 923 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 184 523 DT. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Clients (i)</i>	5 017 919	5 176 049	-158 130
<i>Clients, effets à recevoir</i>	2 481	28 874	-26 393
<i>Total</i>	5 020 400	5 204 923	-184 523

(i) : Il s'agit principalement de créances sur les sociétés du groupe relatives à des prestations administratives et techniques et à la répartition des charges communes.

NOTE 4 – AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2021 à 4 394 933 DT contre 4 087 238 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 307 694 DT. Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Etat, Impôt sur les bénéfices</i>	4 299 074	3 978 787	320 287
<i>Créance sur cession d'immobilisations</i>	-311	23 089	-23 400
<i>Charges constatées d'avance</i>	34 191	0	34 191
<i>Personnel avances et acomptes</i>	18 307	2 148	16 159
<i>Produits à recevoir</i>	43 236	43 236	0
<i>Créance groupe</i>	0	34 839	-34 839
<i>Intérêt sur créance groupe</i>	435	5 140	-4 705
<i>Total</i>	4 394 933	4 087 238	307 694

NOTE 5 – PLACEMENTS COURANT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 27 993 895 DT contre 11 307 194 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 16 686 701 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Titres de placements</i>	28 015 183	11 307 194	16 707 989
<i>Provisions</i>	-21 288	0	-21 288
<i>Total net</i>	27 993 895	11 307 194	16 686 701

5.1 – Titres de placements

Le détail de cette rubrique, au 31 Décembre 2021, se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Nombre</i>	<i>Solde au 31/12/2021</i>
<i>PARTNER INVESTMENT</i>	1 659 419	21 240 115
<i>BH ASSURANCE</i>	90 520	4 318 376
<i>FCPR AFRICAMEN</i>	2 400	2 399 700
<i>FIDELITY SICAV</i>	836	88 922
<i>SITS</i>	598	1 392
<i>ATTIJARI SICAV</i>	10	1 013
<i>Liquidités chez intermédiaires en bourse</i>		-34 329
<i>Autres placements non libérés</i>		-7
	<i>Total</i>	28 015 183

NOTE 6 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 13 309 501 DT contre 64 747 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 13 244 754 DT qui se présentent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Banques</i>	13 278 663	35 615	13 243 048
<i>Caisses</i>	30 838	29 132	1 706
	<i>Total</i>	64 747	13 244 754

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont arrêtés au 31 Décembre 2021 à une valeur de 547 760 222 DT contre 533 980 398 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 13 779 824 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variations
Capital social	180 003 600	180 003 600	0
Réserves légale	18 000 360	18 000 360	0
Autres réserves (y compris les primes d'émission)	289 175 057	215 536 057	73 639 000
Résultats reportés	445	917	-472
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	487 179 462	413 540 934	73 638 528
Résultat de l'exercice	60 580 760	120 439 464	-59 858 704
Total des capitaux propres avant affectation	547 760 222	533 980 398	13 779 824

7.1 – Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres aux 31 Décembre 2021, se présente comme suit :

 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES arrêté au 31 Décembre 2021 (Exprimé en TND)							
	Capital social	Autres réserves (y compris primes d'émission)	Réserve Légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes à payer	Total
Total Capitaux propres au 31/12/2020	180 003 600	215 536 057	18 000 360	917	120 439 463	0	533 980 398
Affectation du résultat de l'exercice 2020		73 639 000		-473	-120 439 463	46 800 936	0
Dividendes						-46 800 936	-46 800 936
Résultat au 31/12/2021					60 580 760		60 580 760
Total Capitaux propres au 31/12/2021	180 003 600	289 175 057	18 000 360	445	60 580 760	0	547 760 222

(1) : L'affectation du résultat 2020 a été comptabilisée conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société du 12 Juin 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020

(2) L'évolution du résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
Résultat net	60 580 760	120 439 463
Nombre d'actions	180 003 600	180 003 600
Résultat par action	0,337	0,669

NOTE 8 – PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2021 à une valeur de 55 709 139 DT contre 64 170 998 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 8 461 859 DT. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Echéances à + 1 an Mourabha Zitouna Bank</i>	20 830 040	24 877 538	-4 047 498
<i>Echéances à + 1 an Ijara Zitouna Bank</i>	756 349	1 398 840	-642 491
<i>Echéances à + 1 an Crédit Attijari Bank</i>	13 988 857	17 699 429	-3 710 572
<i>Echéances à + 1 an Crédit ATB</i>	7 142 857	8 571 429	-1 428 572
<i>Echéances à + 1 an Crédit BIAT</i>	8 312 545	5 714 286	2 598 259
<i>Echéances à + 1 an Crédits Leasing</i>	1 191 272	1 579 114	-387 842
<i>Echéances à + 1 an Crédits BNA</i>	3 428 571	4 285 714	-857 143
<i>Autres passifs non courants</i>	58 648	44 648	14 000
Total	55 709 139	64 170 998	-8 461 859

NOTE 9 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 2 798 171 DT contre 3 291 634 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 493 463 DT. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Fournisseurs locaux</i>	741 161	829 063	-87 902
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	2 018 259	2 432 616	-414 357
<i>Fournisseurs étrangers</i>	28 708	25 614	3 094
<i>Fournisseurs, retenues de garantie</i>	10 044	4 340	5 704
Total	2 798 171	3 291 634	-493 463

NOTE 10 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2021 un montant 5 483 875 DT contre 7 978 158 DT à la clôture de l'exercice précédent qui se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Personnel, rémunérations dues</i>	251 082	330 517	-79 435
<i>CNSS</i>	974 528	889 983	84 545
<i>Etat impôts et taxes</i>	542 855	540 710	2 145
<i>Associés, dividendes à payer</i>	21 451	22 094	-643
<i>Charges à payer</i>	3 587 711	6 070 630	-2 482 919
<i>Créditeurs divers</i>	42 393	73 104	-30 711
<i>Produits constatés d'avance</i>	13 854	1 120	12 734
<i>Provision pour risques et charges</i>	50 000	50 000	0
<i>Total</i>	5 483 875	7 978 158	-2 494 283

NOTE 11 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2021 un montant 13 177 314 DT contre 16 930 922 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 3 753 608 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Bancaires</i>	12 764 412	15 210 391	-2 445 979
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Leasing</i>	387 842	386 658	1 184
<i>Découverts bancaires</i>	25 060	1 333 873	-1 308 813
<i>Total</i>	13 177 314	16 930 922	-3 753 608

NOTE 12 – ETAT DE RESULTAT

Note /12 Revenus

Les revenus totalisant au 31 Décembre 2021 la somme de 74 487 202 DT qui se présentent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Dividendes</i>	62 687 165	123 819 705	-61 132 540
<i>Prestations de Services</i>	11 491 277	10 150 139	1 341 138
<i>Produits de location</i>	308 760	304 707	4 053
<i>Total</i>	74 487 202	134 274 551	-59 787 350

Dividendes

Les dividendes reçus par la société au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	<i>Solde au 31/12/2021</i>
<i>POULINA</i>	15 269 280
<i>S.N.A</i>	13 213 308
<i>ALMES</i>	11 068 407
<i>EL MAZRAA</i>	9 090 932
<i>ZAHRET MORNAG</i>	2 791 708
<i>OASIS</i>	1 876 807
<i>CEDRIA</i>	1 743 750
<i>EL MAZRAA MARKET</i>	1 273 104
<i>CARTHAGO</i>	1 100 456
<i>SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOB ETTAAMIR</i>	1 005 904
<i>MEDFACTOR</i>	999 940
<i>ENNAJAH</i>	856 966
<i>M.B.G</i>	763 968
<i>SELMA</i>	557 880
<i>G.A.N</i>	547 082
<i>ENNAKL</i>	433 399
<i>BH ASSURANCES</i>	90 520
<i>Autres dividendes en bourse</i>	3 754
<i>TOTAL</i>	62 687 165

Note /13 Charges de personnel

Au 31 Décembre 2021, les charges de personnel présentent un solde de 4 240 814 DT contre 4 214 166 DT au 31 Décembre 2020 se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Salaires et compléments de salaires</i>	3 658 303	3 668 155	-9 852
<i>Charges sociales légales</i>	582 511	546 011	36 500
Total	4 240 814	4 214 166	26 648

Note /14 Dotations aux amortissements

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2021 un montant de 777 356 DT contre 551 836 DT à la clôture de l'exercice précédent, se présentant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	771 568	551 836	219 732
<i>Dotations aux provisions pour dépréciations des placements courants</i>	5 788	0	5 788
Total	777 356	551 836	225 520

Note /15 Autres charges d'exploitation

Au Décembre 2021, les autres charges d'exploitation présentent un solde de 3 171 660 DT contre un solde 5 306 484 DT au 31 Décembre 2020. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Achats fournitures et consommable</i>	193 688	149 115	44 573
<i>Sous-traitance</i>	154 564	134 673	19 891
<i>Locations</i>	529 450	710 937	-181 487
<i>Entretien et réparations</i>	229 220	196 305	32 915
<i>Rémunérations d'intermédiaires</i>	1 253 733	1 175 592	78 141
<i>Publicités</i>	114 297	55 121	59 176
<i>Transport, déplacements et missions</i>	121 897	101 001	20 896
<i>Cadeaux et réceptions</i>	19 658	19 508	150
<i>Subventions et dons</i>	14 969	2 381 436	-2 366 467
<i>Primes d'assurance</i>	36 168	30 683	5 485
<i>Frais postaux et de télécommunications</i>	73 515	73 947	-432
<i>Impôts et taxes</i>	107 806	89 268	18 538
<i>Jetons de présence</i>	94 145	60 000	34 145
<i>Charge divers ordinaires</i>	228 549	128 898	99 651
Total	3 171 660	5 306 484	-2 134 824

Note /16 Charges financières nettes

Au 31 Décembre 2021, les charges financières nettes présentent une charge nette de 2 028 556 DT contre un produit net de 3 975 262 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Charges d'intérêt</i>	-6 870 115	-3 949 204	-2 920 911
<i>Pertes de change</i>	-349	-765	416
<i>Gains de change</i>	1 208	74	1 134
<i>Charges nettes sur cessions des titres de participation</i>	-2 855 289	-448 040	-2 407 249
<i>Produits nets sur cessions des titres de participation (1)</i>	7 820 279	547 304	7 272 975
<i>Autres charges financières</i>	-131 439	-186 271	54 832
<i>Produits financiers</i>	7 149	61 640	-54 491
Total	-2 028 556	-3 975 262	1 946 706

(1) : Ce montant devrait être, à notre avis, reclassé au niveau de la rubrique « Produits de placements ».

Note /17 Les autres gains ordinaires

Au 31 Décembre 2021, les autres gains ordinaires présentent un solde de 366 138 DT contre un solde de 258 363 DT au 31 Décembre 2020. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Produits nets sur cessions d'immobilisations</i>	300 994	257 717	43 277
<i>Autres produits exceptionnels</i>	65 144	646	64 498
Total	366 138	258 363	-136 555

Note /18 Les autres pertes ordinaires

Au 31 Décembre 2021, les autres pertes ordinaires présentent un solde de 4 028 613 DT contre un solde de 26 988 DT au 31 Décembre 2020. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2021</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Variations</i>
<i>Charges nettes sur cessions d'immobilisations</i>	28 573	26 974	1 599
<i>Perte sur réduction de capital</i>	4 000 000	0	4 000 000
<i>Autre pertes exceptionnels</i>	40	14	26
Total	4 028 613	26 988	4 001 625

NOTE 19 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les parties liées jusqu'au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

1- Opérations d'achats et de ventes inter groupe :

Sociétés du groupe	Au 31/12/2021	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
EL MAZRAA	184 351	3 131 838
NUTRIMIX	-	2 632 847
MED OIL COMPANY	19 304	2 255 710
DICK	123 805	2 117 623
SNA	-	2 091 220
ALMES	14 100	1 935 930
GIPA	46 000	1 602 275
GREEN LABEL OIL	-	1 183 155
CARTHAGO	32 113	1 054 508
GAN	58 350	1 045 586
PROINJECT	37 500	866 162
ZAHRET MORNAG	-	854 228
ASTER TRAINING	789 105	670 332
MBG	28 500	763 200
GLOBAL TRADING	19 603	752 354
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	61 000	720 693
POULINA	-	553 681
PAF	-	517 063
UNIPACK	49 901	489 923
SIDI OTHMANE	-	478 393
SAOUEF	-	452 816
YASMINE	-	443 955
ASTER INFORMATIQUE	406 344	89 528
CEDRIA	-	398 584
EL JENENE	-	350 669
TPAP	-	293 673
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	-	286 248
EL MAZRAA MARKET	278 875	147 294
MED FACTOR	-	278 406
SOKAPO	65 872	262 826
GAN DISTRIBUTION	312	249 449
SABA	-	229 860
PPM	-	217 077
BRIQUETERIE JBEL OUEST	-	216 756
LINPACK	-	215 535

Sociétés du groupe	Au 31/12/2021	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
BRIQUETERIE BIR MCHERGUA	-	201 534
SUD PACK	-	196 123
PREMIX SEBRI	-	176 125
SGTM	-	174 913
GPL	-	174 780
TECHNOFLEX	-	170 681
LA PATISSERIE CHAHRAZED	-	161 442
OASIS	4 720	161 098
ITC	-	158 446
AGROBUSINESS	55 284	135 420
TRANSPPOOL	-	134 540
LE PASSAGE	-	119 554
COTIM	1 066	105 644
STE IMMOBILIER ETTAAMIR	-	100 251
TAZOGHRANE	-	92 064
ENNAJAH	-	73 279
SIGA	-	63 632
EL BORAQ	-	52 850
MED INDUSTRIES	-	43 929
PROMETAL PLUS	-	36 528
TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	-	33 375
MAGHREB INDUSTRIE	-	32 688
ROMULUS VOYAGES	23 870	4 984
ESSANA OUBAR	6 197	22 190
ETTAAMIR NEGOCE	-	12 894
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	644	7 361
FMA	-	7 147
SCI	-	5 774
SELMA	-	4 793
POULINA TRADING	-	2 560
BITUMEX	-	2 025
ELIOS	-	1 310
CARTHAGO BRIQUES	-	950
CARTHAGO BETON CELLULAIRE	-	800
IBP	-	420
LES FRUITS DE CARTHAGE	-	415
ORCADE NEGOCE	-	220
Total	2 306 816	32 522 129

NOTE 20 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Cautions et garanties données :

Les garanties données sur des crédits bancaires par la société PGH au profit de ses filiales sont analysées comme suit :

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant du caution en DT
AMEN BANK	Cautions Solidaire	ALMES	17 600 000
UBCI	Cautions Solidaire	MED OIL COMPANY	15 600 000
STB	Cautions Solidaire	ALMES	15 000 000
BIAT	Cautions Solidaire	TRIANON	15 000 000
BNA	Cautions Solidaire	MBG	14 760 000
UIB	Cautions Solidaire	MBG	14 758 000
UIB	Cautions Solidaire	DICK	13 500 000
BNA	Cautions Solidaire	SNA	13 250 000
STB	Cautions Solidaire	GIPA	12 500 000
BNA	Cautions Solidaire	MED OIL COMPANY	12 150 000
UIB	Cautions Solidaire	MED OIL COMPANY	11 800 000
BNA	Cautions Solidaire	PAF	11 550 000
AMEN BANK	Cautions Solidaire	MED OIL COMPANY	10 625 000
ATB	Cautions Solidaire	SNA	10 550 000
BNA	Cautions Solidaire	NUTRIMIX	10 375 000
BNA	Cautions Solidaire	DICK	10 000 000
UBCI	Cautions Solidaire	DICK	10 000 000
STB	Cautions Solidaire	UNIPACK	10 000 000
UIB	Cautions Solidaire	SAOUEF	10 000 000
BNA	Cautions Solidaire	GAN	9 940 000
ATB	Cautions Solidaire	SNA	9 550 000
ATTIJARI BANK	Cautions Solidaire	NUTRIMIX	9 500 000
ATB	Cautions Solidaire	ALMES	9 100 000
AMEN BANK	Cautions Solidaire	SNA	8 650 000
ATTIJARI BANK	Cautions Solidaire	MED OIL COMPANY	8 600 000
AMEN BANK	Cautions Solidaire	PPM	8 600 000
BTK	Cautions Solidaire	MED OIL COMPANY	8 500 000
AL BARAKA BANK	Cautions Solidaire	SNA	8 229 321
BH	Cautions Solidaire	SNA	8 000 000
STB	Cautions Solidaire	SNA	8 000 000
BNA	Cautions Solidaire	ALMES	8 000 000
STB	Cautions Solidaire	MBG	8 000 000
AMEN BANK	Cautions Solidaire	NUTRIMIX	8 000 000
BIAT	Cautions Solidaire	GREEN LABEL OIL	8 000 000
ATTIJARI BANK	Cautions Solidaire	SNA	7 950 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant du caution en DT
BNA	Caution Solidaire	MBG	7 920 000
BTK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
BH	Caution Solidaire	EL MAZRAA	7 500 000
STB	Caution Solidaire	EL MAZRAA	7 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SABA	7 500 000
BIAT	Caution Solidaire	GIPA	7 440 000
STB	Caution Solidaire	MBG	7 270 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	ALMES	7 200 656
BNA	Caution Solidaire	EL MAZRAA	7 100 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	SNA	7 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SNA	7 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	ALMES	7 000 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	ALMES	7 000 000
BH	Caution Solidaire	ALMES	7 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	7 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	DICK	7 000 000
BH	Caution Solidaire	CEDRIA	7 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	GREEN LABEL OIL	7 000 000
ATB	Caution Solidaire	CEDRIA	6 980 000
BNA	Caution Solidaire	CARTHAGO	6 960 000
STB	Caution Solidaire	CARTHAGO	6 800 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	ALMES	6 500 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	6 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	CARTHAGO	6 500 000
STB	Caution Solidaire	SNA	6 200 000
UBCI	Caution Solidaire	SNA	6 200 000
BIAT	Caution Solidaire	NUTRIMIX	6 200 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MBG	6 180 000
ATB	Caution Solidaire	SNA	6 000 000
BIAT	Caution Solidaire	EL MAZRAA	6 000 000
UIB	Caution Solidaire	DICK	6 000 000
STB	Caution Solidaire	GAN	6 000 000
UBCI	Caution Solidaire	GIPA	6 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	CARTHAGO	6 000 000
BIAT	Caution Solidaire	GREEN LABEL OIL	6 000 000
UIB	Caution Solidaire	YASMINE	6 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	MBG	5 880 000
BNA	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 850 000
ATB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 800 000
BNA	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 750 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	PAF	5 655 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SNA	5 600 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 400 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant du caution en DT
BIAT	Caution Solidaire	SGTM	5 280 000
BNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	5 250 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	GIPA	5 220 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 143 325
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	5 143 325
BIAT	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 100 000
BIAT	Caution Solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	5 100 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
ATB	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
BNA	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
BT	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
QNB	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
ATB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
STB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
ATB	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
BNA	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
BT	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
QNB	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
ATB	Caution Solidaire	EL MAZRAA	5 000 000
ATB	Caution Solidaire	DICK	5 000 000
UBCI	Caution Solidaire	DICK	5 000 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	CEDRIA	5 000 000
STB	Caution Solidaire	CEDRIA	5 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
BNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
STB	Caution Solidaire	CARTHAGO	5 000 000
STB	Caution Solidaire	CARTHAGO	5 000 000
BTK	Caution Solidaire	PAF	5 000 000
STB	Caution Solidaire	PAF	5 000 000
BT	Caution Solidaire	SABA	5 000 000
ATB	Caution Solidaire	EL JENENE	5 000 000
BTK	Caution Solidaire	EL JENENE	5 000 000
STB	Caution Solidaire	SOCIETE POULINA	5 000 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	4 950 000
BNA	Caution Solidaire	POULINA	4 950 000
BNA	Caution Solidaire	GAN DISTRIBUTION	4 875 000
BT	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	4 870 000
BT	Caution Solidaire	EL MAZRAA	4 800 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SNA	4 700 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant du caution en DT
BT	Caution Solidaire	GAN	4 640 000
STB	Caution Solidaire	EL MAZRAA	4 630 000
BNA	Caution Solidaire	GIPA	4 600 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SNA	4 536 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	PROINJECT	4 530 000
UBCI	Caution Solidaire	MBG	4 515 000
ATB	Caution Solidaire	ALMES	4 500 000
BTE	Caution Solidaire	GAN	4 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	UNIPACK	4 500 000
ATB	Caution Solidaire	GAN	4 445 000
ATB	Caution Solidaire	GAN	4 445 000
BNA	Caution Solidaire	GIPA	4 440 000
BH	Caution Solidaire	CEDRIA	4 380 000
UBCI	Caution Solidaire	GAN	4 360 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	ALMES	4 100 000
ATB	Caution Solidaire	DICK	4 100 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SNA	4 000 000
UIB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	4 000 000
UIB	Caution Solidaire	MBG	4 000 000
BNA	Caution Solidaire	DICK	4 000 000
QNB	Caution Solidaire	CEDRIA	4 000 000
ATB	Caution Solidaire	GAN	4 000 000
BIAT	Caution Solidaire	PAF	4 000 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	TRIANON	4 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	PARTNER INVESTEMENT	4 000 000
BNA	Caution Solidaire	ETTAMIR	4 000 000
BT	Caution Solidaire	CARTHAGO	3 980 000
STB	Caution Solidaire	SOCIETE POULINA	3 950 000
BIAT	Caution Solidaire	GPL	3 930 000
QNB	Caution Solidaire	CEDRIA	3 800 000
BIAT	Caution Solidaire	SAOUEF	3 700 000
BH	Caution Solidaire	CEDRIA	3 680 000
UIB	Caution Solidaire	PAF	3 650 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 500 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	TAZOGHRANE	3 500 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	BJO	3 400 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	3 350 000
BNA	Caution Solidaire	CEDRIA	3 350 000
UBCI	Caution Solidaire	PROINJECT	3 200 000
BT	Caution Solidaire	GIPA	3 120 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	3 105 677
BTK	Caution Solidaire	MBG	3 100 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant du caution en DT
UBCI	Caution Solidaire	PAF	3 100 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 060 000
BTK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 000 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	3 000 000
UIB	Caution Solidaire	GAN	3 000 000
UIB	Caution Solidaire	GAN	3 000 000
BTK	Caution Solidaire	PAF	3 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	POULINA	3 000 000
BIAT	Caution Solidaire	SGTM	3 000 000
BNA	Caution Solidaire	T'PAP	3 000 000
BIAT	Caution Solidaire	TRANSPPOOL	3 000 000
STB	Caution Solidaire	CARTHAGO	2 985 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	DICK	2 950 000
BIAT	Caution Solidaire	EL MAZRAA	2 880 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	2 850 000
BNA	Caution Solidaire	SABA	2 800 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	PREMIX	2 800 000
STB	Caution Solidaire	GIPA	2 720 000
BT	Caution Solidaire	CARTHAGO	2 715 000
BNA	Caution Solidaire	GAN	2 710 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MBG	2 650 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	2 640 000
BNA	Caution Solidaire	LA PAIX	2 640 000
BT	Caution Solidaire	DICK	2 625 000
UBCI	Caution Solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 600 000
ATB	Caution Solidaire	UNIPACK	2 505 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	2 500 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	CEDRIA	2 500 000
BNA	Caution Solidaire	SIGA	2 460 000
BNA	Caution Solidaire	CARTHAGO	2 340 000
ATB	Caution Solidaire	CEDRIA	2 300 000
STB	Caution Solidaire	SNA	2 250 000
BH	Caution Solidaire	PAF	2 200 000
STB	Caution Solidaire	GIPA	2 180 000
UBCI	Caution Solidaire	GIPA	2 150 000
BT	Caution Solidaire	DICK	2 025 000
BT	Caution Solidaire	GPL	2 020 000
BT	Caution Solidaire	UNIPACK	2 005 000
BH	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	2 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MBG	2 000 000
BH	Caution Solidaire	GAN	2 000 000
STB	Caution Solidaire	GAN	2 000 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant du caution en DT
BH	Caution Solidaire	CARTHAGO	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	POULINA	2 000 000
uib	Caution Solidaire	YASMINE	2 000 000
BIAT	Caution Solidaire	TRANSPPOOL	2 000 000
BIAT	Caution Solidaire	T'PAP	1 960 000
BNA	Caution Solidaire	MED INDUSTRIES	1 960 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	1 937 000
BNA	Caution Solidaire	GPL	1 935 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	1 880 000
BT	Caution Solidaire	PAF	1 780 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CHAHRAZED	1 750 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	UNIPACK	1 745 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	1 710 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	DICK	1 700 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	DICK	1 600 000
UIB	Caution Solidaire	PPM	1 600 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	T'PAP	1 530 000
BNA	Caution Solidaire	CHAHRAZED	1 500 000
BNA	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	1 450 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	GIPA	1 420 000
BNA	Caution Solidaire	GIPA	1 400 000
BNA	Caution Solidaire	LA PAIX	1 300 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOKAPO	1 300 000
BNA	Caution Solidaire	MED INDUSTRIES	1 260 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	DICK	1 250 000
STB	Caution Solidaire	MBG	1 200 000
STB	Caution Solidaire	MBG	1 200 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	1 200 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	ENNAKL	1 200 000
BIAT	Caution Solidaire	SABA	1 170 000
UBCI	Caution Solidaire	UNIPACK	1 110 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	GAN	1 070 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	1 050 000
STB	Caution Solidaire	CEDRIA	1 030 000
BNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	1 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CARTHAGO	1 000 000
BTK	Caution Solidaire	EL JENENE	1 000 000
BT	Caution Solidaire	SOZAM	1 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	INDUSTRIE&TECHNIQUE	1 000 000
BTE	Caution Solidaire	GIPA	961 685
AMEN BANK	Caution Solidaire	LINPACK	950 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant du caution en DT
BIAT	Caution Solidaire	GIPA	930 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	800 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	ESSANA OUBER	800 000
UBCI	Caution Solidaire	CEDRIA	760 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOKAPO	720 000
BTK	Caution Solidaire	SGTM	700 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SABA	690 000
STB	Caution Solidaire	EL MAZRAA	640 000
BNA	Caution Solidaire	SGTM	640 000
UBCI	Caution Solidaire	BBM	640 000
BIAT	Caution Solidaire	GIPA	580 000
BIAT	Caution Solidaire	ESSANA OUBER	560 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	ESSANA OUBER	510 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SNA	500 000
BH	Caution Solidaire	MBG	500 000
BTK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	500 000
UIB	Caution Solidaire	DICK	500 000
UBCI	Caution Solidaire	GPL	500 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	400 000
UBCI	Caution Solidaire	SIDI OTHMEN	360 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	MBG	300 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	PAF	300 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	POULINA	300 000
BT	Caution Solidaire	TRANSPPOOL	300 000
BNA	Caution Solidaire	DAKHLA	300 000
UBCI	Caution Solidaire	SOZAM	250 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	240 000
UBCI	Caution Solidaire	SABA	220 000
UBCI	Caution Solidaire	T'PAP	50 000
TOTAL			1 234 699 989

2- Nantissements des titres de participation donnés :

Filiales	Montant du Crédit en DT	Nature d'engagement	Banque
PGH	21 413 200	Nantissement des titres	ZITOUNA BANK
PGH	15 000 000	Nantissement des titres	ATTIJARI BANK
PGH	10 465 500	Nantissement des titres	ZITOUNA BANK
PGH	10 000 000	Nantissement des titres	ATB
GAN	5 000 000	Nantissement des titres	BT
PAF	5 000 000	Nantissement des titres	BT
GIPA	5 000 000	Nantissement des titres	BT
CARTHAGO	5 000 000	Nantissement des titres	BT

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2021

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING SA,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **624 928 721** dinars et un bénéfice net de **60 580 760** dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société POULINA GROUP HOLDING au 31 Décembre 2021, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur

ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation

Au 31 décembre 2021, le portefeuille des titres de participation détenus directement par la société PGH s'élève à 550 580 405 dinars. En raison de l'importance de cette rubrique du bilan (voir la note 2 des états financiers), nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition. A la date de clôture, cette valeur est rapprochée de la valeur d'usage des dits titres, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

En réponse, nous avons mis en place des procédures permettant d'apprécier la valorisation de ces participations à la date de clôture. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes ;
- Apprécier la valeur d'usage des participations en se basant sur les différents facteurs retenus par la norme comptable 7 relative aux placements ;
- Rapprocher les valeurs calculées par nos soins avec celle retenues par la direction et vérifier l'existence d'éventuelles provisions sur les titres de participation.

4. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2021 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers individuels ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les

états financiers individuels

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers individuels conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers individuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers individuels, c'est au conseil d'administration de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers individuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers individuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers individuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du

principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting
Elyes BEN M'BAREK

Union Des Experts Comptables
Elyes BEN REJEB

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2021

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :

Les souscriptions, les acquisitions et les cessions de titres de participation dans les sociétés du Groupe sont présentées à la **Note 2** annexée aux états financiers. Le montant total des acquisitions et souscriptions auprès des sociétés réalisées en 2021 s'élève à **11 827 225** dinars. Le montant total des titres de participations cédés en 2021 s'élève à **40 643 689** dinars pour un prix de cession de **45 344 190** dinars.

2- Engagements de la société envers les dirigeants :

La rémunération brute annuelle servie par PGH a son Directeur Général au titre de l'année 2021 s'élève à **122 325 Dinars**.

3- Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées :

Les opérations d'achat et de vente ainsi que la répartition des charges communes réalisées par la société PGH avec ses parties liées sont présentées dans la **Note 14** du présent rapport, relative aux informations sur les parties liées. Le montant total des ventes ainsi que la répartition des charges communes réalisées en 2021 s'élèvent à **32 522 129 dinars (H.TVA)**. Celui des achats est de **2 306 816 dinars (H.TVA)**.

4- Convention de compte courant associé :

La société PGH a facturé à la société les abattoirs de Tunis, au cours de l'exercice 2021, des intérêts de compte courant au taux de 8% dont la valeur s'élève à 1.618 dinars hors taxes.

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 28 Avril 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting
Elyes BEN M'BAREK

Union Des Experts Comptables
Elyes BEN REJEB

FCP IRADETT CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2021

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

1. Opinion sur les états financiers :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration de votre gestionnaire réuni le 14 février 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, du fonds commun de placement « **FCP IRADETT CEA** » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprennent, outre les notes aux états financiers y compris un résumé des principales méthodes comptables, un bilan développant un total de : 3 798 612, Dinars, un état de résultat soldé par des sommes distribuables de l'exercice de : 260 684, Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation positive au courant de l'exercice 2021 de :1 228 863 Dinars.

A notre avis les états financiers, ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de votre fonds commun de placement « **FCP IRADETT CEA** » au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **FCP IRADETT CEA** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations :

Nous devons vous informer que les états financiers, qui font état d'actifs dont la composition et l'existence sont confirmées par votre dépositaire et découlent, d'une part, de livres comptables réguliers et à jour et sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des OPC et aux PCGA et, particulièrement à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM ; et d'autre part, d'une comptabilité tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des enregistrements calculés et des données calculées automatiquement y enregistrées.

4. Rapport de gestion du Conseil d'Administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de votre gestionnaire. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des

informations données sur les comptes du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* » dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le Conseil d'Administration de votre gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* » qu'il incombe d'évaluer sa capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* » a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de votre gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* ».

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- ✓ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT CEA** », de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ✓ Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT CEA** » du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- ✓ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- ✓ Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- ✓ Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- ✓ Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par le fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* » avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* ».

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes du fonds commun de placement « *FCP IRADETT CEA* » avec la réglementation en vigueur.

3. Conformité aux règles prudentielles :

Par référence aux dispositions de l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du Code des Organismes de Placement Collectif, l'examen de la composition de l'actif net de « *FCP IRADETT CEA* », pour l'exercice 2021, nous a permis de déceler qu'en l'absence de souscriptions en BTA le total des emplois du fonds au 31 décembre 2021 est constitué, seulement d'actions de sociétés de la cote et qui représentent au bilan : 98,50% des actifs contre des emplois en liquidités et quasi liquidités représentant :0,97% des actifs au lieu de 2%.

Tunis, le 25 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	IV.1		
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 741 663	2 509 550
b- Obligations et valeurs assimilées		-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités	IV.2		
a- Placements monétaires			
b- Disponibilités		37 004	183 690
AC3- Créances d'exploitation	IV.3	19 945	11 011
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF		3 798 612	2 704 250
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	IV.4	6 835	4 219
PA2- Autres créditeurs divers	IV.5	25 089	162 206
TOTAL PASSIF		31 924	166 425
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	IV.6	3 505 951	2 345 510
CP2- Sommes distribuables	IV.7		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		54	92
b- Sommes distribuables de l'exercice		260 684	192 223
ACTIF NET		3 766 688	2 537 825
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 798 612	2 704 250

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)**

	Notes	<u>Du 01/01/2021</u> <u>Au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	IV.8		
a- Dividendes		265 220	138 587
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-
PR 2- Revenus des placements monétaires	IV.9	5 151	9 853
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		270 371	148 440
CH 1- Charges de gestion des placements	IV.10	34 324	16 524
REVENU NET DES PLACEMENTS		236 047	131 916
PR 3- Autres produits			
CH 2- Autres charges	IV.11	3 240	1 579
RESULTAT D'EXPLOITATION		232 807	130 338
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation		27 877	61 885
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		260 684	192 223
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-27 877	-61 885
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		110 180	161 870
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		147 219	-131 833
- Frais de négociation de titres		-11 239	-11 854
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		478 966	148 521

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2021**

	<u>Du 01/01/2021</u> <u>Au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d'Exploitation	232 807	130 338
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	110 180	161 870
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	147 219	-131 833
d- Frais de négociation de titres	-11 239	-11 854
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-192 223	-8 044
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	1 235 137	2 218 103
_ Régularisation des sommes non distribuables	175 074	12 372
_ Régularisation des sommes distribuables	38 664	68 580
_ Droits d'entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-320 543	-113 160
_ Régularisation des sommes non distribuables	-175 386	-163 354
_ Régularisation des sommes distribuables	-10 826	-6 618
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 228 863	2 156 399
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	2 537 825	381 426
b- en fin d'exercice	3 766 688	2 537 825
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	183 996	27 837
b- en fin d'exercice	251 353	183 996
VALEUR LIQUIDATIVE	14,986	13,793
AN6- TAUX DE RENDEMENT	16,24%	2,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2021

(Exprimées en dinars)

I. PRESENTATION DU FONDS

FCP IRADETT CEA est un fonds commun de placement de distribution, de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA.

La gestion du fonds est assurée par la société ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désigné dépositaire des titres et des fonds du FCP.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables 16, 17 et 18 relatives aux OPCVM.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

III.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en Bons du Trésor Assimilable et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

III.2. Evaluation du portefeuille titre

a) Evaluation des actions

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date du 31/12/2021, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2021 ou à la date antérieure la plus récente.

b) Evaluation des droits attachés aux actions

Ces droits sont évalués conformément aux règles d'évaluation des actions ; c'est à dire à la valeur de marché.

III.3. EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition.

III.4. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

IV. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

IV.1. Portefeuille titres

a- Les actions, valeurs assimilés et droits rattachés :

Les actions, valeurs assimilées et droits rattachés s'élèvent à 3 741 663 dinars au 31 décembre 2021 contre 2 509 550 dinars au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% ACTIF	% K émetteur
ARTES	35 500	177 788	217 083	5,71%	0,09%
ASSURANCE					
MAGHREBIA	605	33 578	38 649	1,02%	0,01%
ASTREE	347	19 057	19 501	0,51%	0,01%
ATL	128 333	224 573	233 566	6,15%	0,39%
BNA	20 000	159 154	156 020	4,11%	0,11%
CEREALIS	16 715	105 542	150 452	3,96%	0,34%
CIL	10 253	183 874	173 696	4,57%	0,21%
CITY CARS	19 791	148 930	216 197	5,69%	0,11%
EUROCYCLE	4 000	99 537	128 248	3,38%	0,04%
LANDOR	14 000	103 602	123 200	3,24%	0,12%
NEW BODY LINE	38 100	177 265	206 083	5,43%	0,90%
OTH	30 000	255 444	260 130	6,85%	0,06%
PGH	4 250	47 285	48 416	1,27%	0,00%
SAH	31 000	350 815	344 968	9,08%	0,05%
SAM	60 000	184 722	162 360	4,27%	1,08%
SFBT	4 000	65 610	72 836	1,92%	0,00%
SMART	9 660	246 330	258 492	6,80%	0,14%
SMART NS	2 100	53 550	56 194	1,48%	0,03%
SOTRAPIL	19 215	236 654	246 817	6,50%	0,46%
SOTUVER	13 468	92 834	98 209	2,59%	0,04%
SPDIT	9 347	79 359	79 169	2,08%	0,03%
SOTIPAPIER	33 500	163 585	189 476	4,99%	0,12%
TINVEST SICAR	13 644	169 209	162 091	4,27%	1,41%
TPR	23 212	89 924	99 812	2,63%	0,05%
TOTAL		3 468 219	3 741 663	98,50%	

IV.2. Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent à 37 004 dinars au 31 décembre 2021 représentant des avoirs en banque auprès de l'ATB d'un montant de 34 853 dinars et des intérêts courus sur placements monétaires d'un montant de 2151 dinars.

IV3- Créance d'exploitation

Le solde de ce poste représente des ventes d'actions d'un montant total de 19 945 dinars au 31 décembre 2021.

IV4- Opérateurs créditeurs

Au 31 décembre 2021, les opérateurs créditeurs s'élèvent à 6 835 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération à payer au gestionnaire	3 021	1 972
Rémunération à payer au dépositaire	3 814	2 247
TOTAL	6 835	4 219

IV5-Autres créditeurs divers

Au 31 décembre 2021, les autres créditeurs divers s'élèvent à 25 089 dinars et se détaillent comme suit :

comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Redevances à payer au CMF	317	207
Retenue à la source	298	257
Achat Actions	24 390	161 616
Frais de transactions	84	126
Total	25 089	162 206

IV6-Capital

Les mouvements sur le capital du fonds enregistrés durant l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2021

Montant	2 345 510
Nombre de titres	183 996
Nombre de porteurs de parts	1

Souscriptions réalisées

Montant	1 235 137
Nombre de titres émis	90 964
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0

Rachats effectués

Montant	320 543
Nombre de titres rachetés	23 607
Nombre de porteurs de parts sortants	0

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	147 219
Régularisation des sommes non distribuables	(313)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	110 180
Frais de négociation de titres	(11 239)

Capital au 31/12/2021

Montant	3 505 951
Nombre de titres	251 353
Nombre de porteurs de parts	1

IV.7-Sommes distribuables

Les sommes distribuables s'élèvent à 260 738 dinars se rattachant à la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Sommes distribuables des exercices antérieurs	54	92
Sommes distribuables de l'exercice	260 684	192 223
TOTAL	260 738	192 315

IV.8-Revenus du portefeuille titres

Au titre de l'exercice 2021 les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 265 220 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des actions et valeurs assimilés	265 220	138 587
TOTAL	265 220	138 587

IV.9-Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires s'élèvent à 5 151 dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Intérêts des comptes de dépôts	5 151	9 853
TOTAL	5 151	9 853

IV.10-Charges de gestion des placements

La gestion du fonds est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% HT l'an ; calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 0,1% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2021, les charges de gestion des placements se sont élevées à 34 324 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	30 510	14 688
Rémunération du dépositaire	3 814	1 836
TOTAL	34 324	16 524

IV.11-Autres charges

Au titre de l'exercice 2021, les autres charges s'élèvent à 3 240 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Redevance CMF	3 205	1 543
Services bancaires	29	29
Timbre fiscal	7	7
TOTAL	3 240	1 579

V-NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

	Coût d'acquisition	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes de départ au 31 décembre 2020	2 346 285	163 264	2 509 550	
Acquisitions de l'exercice				
-Actions	2 333 534		2 333 534	
Cessions de l'exercice				
-Actions	(1 211 600)		(1 211 600)	(147 219)
Variation des plus ou moins-value latentes				
-Actions		110 180	110 180	
Soldes de clôture au 31 décembre 2021	3 468 219	273 444	2 741 663	(147 219)

V1-AUTRES INFORMATIONS

Données par part	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des placements	1,076	0,807	0,389	0,549	0,360
Charges de gestion des placements	0,137	0,090	0,133	0,168	0,125
Revenu net des placements	0,939	0,717	0,256	0,382	0,235
Autres charges	0,013	0,009	0,014	0,017	0,013
Résultat d'exploitation	0,926	0,708	0,242	0,365	0,222
Régularisation du résultat d'exploitation	0,111	0,336	0,046	(0,012)	0,011
Sommes distribuables de l'exercice	1,037	1,045	0,289	0,353	0,233
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,111)	(0,336)	(0,046)	0,012	(0,011)
Frais de négociation de titres	(0,045)	(0,064)	(0,042)	(0,038)	(0,040)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	0,438	0,880	0,463	0,184	1,862
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,586	(0,716)	(1,112)	1,156	(0,773)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	0,979	0,099	(0,691)	1,302	1,050
Résultat net de l'exercice	1,906	(0,807)	(0,448)	1,667	1,272
Résultat non distribuable de l'exercice	0,979	(0,099)	(0,691)	1,302	1,050
Régularisation du résultat non distribuable	(0,001)	(0,820)	(0,164)	-0,295	(0,008)
Sommes Non distribuables de l'exercice	0,978	(0,721)	(0,854)	1,007	1,042
Distribution de dividendes	1,045	0,289	0,353	0,232	0,221
Nombre de parts	251 353	183 996	27 837	25 231	29 258
Valeur Liquidative	14,986	13,793	13,702	14,630	13,447

Ratios de gestion des Placements

Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,07%	0,01%	1,07%	1,07%	1,06%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,00%	0,11%	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	7,26%	0,08%	1,96%	2,33%	1,89%
Actif net moyen	3 205 122	1 544 830	345 241	395 079	344 397

FCP SALAMETT CAP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Arab Financial Consultants », nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP SALAMETT CAP** » (le « Fonds »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un actif net s'élevant à.....	102 658 168 TND
Un résultat d'exploitation s'élevant à	5 852 315 TND
Un résultat net bénéficiaire de	5 707 623 TND

A notre avis, les états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP SALAMETT CAP** » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds Commun de Placements au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placements conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société de gestion du Fonds Commun de Placements. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fonds Commun de Placements dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration du gestionnaire du Fonds Commun de Placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au gestionnaire du Fonds de surveiller le processus d'information financière du Fonds Commun de Placements.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, l'examen de la composition de l'actif net de FCP SALAMETT CAP, pour l'exercice 2021, nous a permis de déceler le non-respect du ratio de liquidité fixé à 20% de l'actif ; tel que prévu par l'article 2 du décret 2001/2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

L'examen de la composition de l'actif de FCP SALAMETT CAP, pour l'exercice 2021, nous a permis de déceler le non-respect du ratio des actions admises à la BVMT ,Parts des OPCVM, BTA et Emprunts Obligataire fixé à 80% de l'actif ; tel que prévu par l'article 2 du décret 2001/2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 25 février 2022

Le Commissaire aux comptes
Cabinet Zahaf & Associés
Aida Charfi, Associée

BILAN
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	88 494 182	74 556 867
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 459 600	4 897 539
b- Obligations et valeurs assimilées	84 034 582	69 659 328
AC2- Placements monétaires et disponibilités	14 208 754	24 101 336
a- Placements monétaires	7 495 439	2 411 534
b- Disponibilités	6 713 315	21 689 802
AC3- Créances d'exploitation	0	31 084
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	102 702 936	98 689 287
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	26 409	40 805
PA2- Autres créditeurs divers	18 359	34 016
TOTAL PASSIF	44 768	74 821
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	97 363 444	93 438 073
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		
b- Sommes distribuables de l'exercice	5 294 724	5 176 393
ACTIF NET	102 658 168	98 614 466
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	102 702 936	98 689 287

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2021</u> <u>Au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	5 417 258	4 436 927
a- Dividendes	787 191	964 593
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 630 068	3 472 334
PR 2- Revenus des placements monétaires	1 614 140	1 169 761
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	7 031 398	5 606 688
CH 1- Charges de gestion des placements	1 068 108	870 809
REVENU NET DES PLACEMENTS	5 963 290	4 735 879
CH 2- Autres charges	110 975	90 253
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 852 315	4 645 626
Régularisations du résultat d'exploitation	-557 591	530 767
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	5 294 724	5 176 393
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	557 591	-530 767
Variation des plus (ou moins) values - potentielles sur titres	128 290	68 502
Plus (ou moins) values réalisées sur - cession des titres	-272 648	-367 743
- Frais de négociation de titres	-334	-5 268
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 707 623	4 341 117

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2021

	<u>Du 01/01/2021</u> <u>Au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>		
<u>RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	5 852 315	4 645 627
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	128 290	68 502
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-272 648	-367 743
d- Frais de négociation de titres	-334	-5 268
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	126 535 106	110 832 356
_ Régularisation des sommes non distribuables	1 372 533	838 605
_ Régularisation des sommes distribuables	3 424 943	3 942 321
b- Rachats		
_ Capital	-127 964 639	-82 480 064
_ Régularisation des sommes non distribuables	-1 049 330	-954 035
_ Régularisation des sommes distribuables	-3 982 534	-3 411 554
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 043 702	33 108 745
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- En début d'exercice	98 614 466	65 505 721
b- En fin d'exercice	102 658 168	98 614 466
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	5 623 513	3 920 147
b- en fin d'exercice	5 560 828	5 623 513
VALEUR LIQUIDATIVE	18,461	17,536
AN6- TAUX DE RENDEMENT	5,27%	4,94%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtés au 31 décembre 2021

1. PRESENTATION GENERALE DU FCP SALAMETT CAP

Le « Fonds commun de placement SALAMETT CAP » en abrégé « FCP SALAMETT CAP » de catégorie Obligataire et de capitalisation, régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, a obtenu l'agrément du CMF N°21-2006 en date du 24 Mai 2006.

Le Fonds a pour objet unique la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 12 du code des OPC, le fonds a été constitué pour un capital de 100.000 Dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du Fonds Commun de Placements ont été arrêtés au 31 décembre 2021 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 ».

Le « Fonds commun de placement SALAMETT CAP » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'Actif Net
Titres OPCVM				
FCP Salamett Plus	6 104	69 876	73 840	0,07%
Sanadett Sicav	44 085	4 346 367	4 385 760	4,27%
Total		4 416 243	4 459 600	4,34%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'Actif Net
ABC BANK 2018-1	10 000	400 000	413 527	0,40%
Amen Bank sub 2008 B	10 000	350 000	362 082	0,35%
Amen Bank SUB 2009	3 000	59 895	60 761	0,06%
Amen Bank SUB 2012	10 000	100 000	101 750	0,10%
Amen Bank sub 2017 -1	10 000	200 000	207 958	0,20%
Amen Bank sub 2020-3	40 000	4 000 000	4 266 187	4,16%
Amen Bank SUB 2021-1	10 000	1 000 000	1 048 154	1,02%
ATB 2007/ 1 CATEG D	40 000	1 760 000	1 830 171	1,78%
ATB SUB 2017 Cat A	50 000	4 000 000	4 211 994	4,10%
ATB SUB 2017 Cat B	8 400	588 000	619 351	0,60%
ATL 2015/1	17 000	340 000	350 062	0,34%
ATL 2015/2 C	1 000	40 000	42 106	0,04%
ATL 2017 /1 A	10 000	200 000	209 664	0,20%
ATL 2017/1 C	10 000	600 000	629 952	0,61%
ATL SUB 2017	20 000	1 200 000	1 215 999	1,18%
ATL 2018/1 B	15 000	600 000	618 576	0,60%
ATL 2018 /1 B	6 690	267 600	275 885	0,27%
ATL 2019/1 A	7 200	432 000	434 856	0,42%
ATL 2020-1	40 000	3 200 000	3 255 626	3,17%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	700 000	707 249	0,69%
ATTIJARI BANK SUB 2017	20 000	400 000	413 948	0,40%
ATTIJARI LEASING 2017/1	5 000	100 000	100 169	0,10%
ATTIJARI LEASING 2018/1	15 000	600 000	622 438	0,61%
ATTIJARI LEASING 2020/1	15 000	1 200 000	1 209 436	1,18%
BH SUB 2018-1	25 000	1 000 000	1 046 184	1,02%
BH SUB 2021-2	40 000	4 000 000	4 059 038	3,95%
BNA SUB 2017	19 000	380 000	393 559	0,38%
BNA SUB 2018-1	20 000	800 000	820 638	0,80%
CIL 2016/2	5 000	100 000	105 260	0,10%
CIL 2017/2	3 000	120 000	126 106	0,12%
Hannibal Lease Sub 2015/1	10 000	200 000	201 285	0,20%
Hannibal Lease 2015/2	5 000	200 000	209 566	0,20%
Hannibal Lease 2017-2	5 000	100 000	102 934	0,10%
Hannibal Lease 2017/3	10 000	400 000	423 847	0,41%
Hannibal Lease B 2020-3	20 000	2 000 000	2 152 158	2,10%
Hannibal Lease 2020-2	40 000	3 200 000	3 236 429	3,15%
Modern Leasing sub 2018-1	10 000	400 000	418 349	0,41%
STB 2008/1 CAT D	60 000	2 880 000	3 000 020	2,92%
STB 2008/2	39 000	975 000	1 019 033	0,99%
STB SUB 2011	25 000	250 000	263 951	0,26%

Tunisie Leasing 2016-1	10 000	400 000	418 413	0,41%
Tunisie Leasing sub 2016	10 000	200 000	210 194	0,20%
Tunisie Leasing 2017/1	15 000	300 000	310 326	0,30%
Tunisie Leasing Factoring 2020	7 000	700 000	752 997	0,73%
Tunisie Leasing Factoring 2021 SUB	15 000	1 500 000	1 520 942	1,48%
Tunisie Leasing Factoring 2021 -1	20 000	2 000 000	2 110 979	2,06%
UIB SUB 2016	5 000	100 000	105 839	0,10%
UNIFACTOR 2018 B	6 000	240 000	241 466	0,24%
Total		44 782 495	46 457 412	45,25%

b.2 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'actif net
BTA 6% juin 2023	4 000	3 947 380	4 052 586	3,95%
BTA 6% avril 2023	4 000	3 978 066	4 116 411	4,01%
BTA 6% janvier 2024	1 800	1 761 942	1 845 739	1,80%
BTA 6,3%octobre 2026	3 500	3 448 071	3 486 251	3,40%
BTA 6,7% avril 2028	3 500	3 380 853	3 516 028	3,42%
Emprunt National CAT C	1 000	37 500	38 518	0,04%
Emprunt National 2021 B	100 000	10 000 000	10 354 893	10,09%
Emprunt national 2021 2 B	50 000	5 000 000	5 123 441	4,99%
Emprunt national 2021 3B	50 000	5 000 000	5 043 304	4,91%
Total		36 553 813	37 577 170	36,60%

Les mouvements du portefeuille-titres de FCP SALAMETT CAP :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du fonds commun de placements « FCP SALAMETT CAP », se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	+/- Value latentes	Valeur au 31/12	+/- Value réalisées
Solde au 31-12-2020	72 469 154	2 070 479	17 235	74 556 867	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Emprunt de société	8 500 000			8 500 000	
TITRES OPCVM	28 801 800			28 801 800	
Emprunts d'état	20 000 000			20 000 000	
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>					
Cession Emprunt de société	250 000			250 000	
Cession Emprunt d'état	0			0	
Remboursement Emprunt de société	12 592 210			12 592 210	
Remboursement Emprunt d'état	2 012 500			2 012 500	
Cession titres OPCVM	29 265 860			29 265 860	-272 648
Décote /surcote Emprunt d'état	102 168			102 168	
Variation des intérêts courus		627 795		627 795	
Variation des +/- potentielles			26 122*	26 122	
Solde au 31-12-2021	85 752 551	2 698 274	43 357	88 494 182	-272 648

(*) Hors décote et surcote des emprunts d'Etat

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. Les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021, à **7 495 439** Dinars et représentant les placements monétaires et qui se détaillent comme suit :

a.1 Prise en pension livrée

Prise en pension livrée	Cédant	Taux	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'actif net
Prise en pension livrée 91 j (1)	BTE	7,25%	10/01/2022	5 005 401	5 088 059	4,96%
TOTAL				5 005 401	5 088 059	4,96%

(1) Pension Livrée Banque de Tunisie et des Emirats 7,25% au 11/10/2021 pour 91 jours 4 860 BTA 6% Avril 2024

a.2 Billets de trésorerie

Billets de trésorerie	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'actif net
SOMOCER 1,7MD 10% 90j	1 700	1 666 829	1 670 515	1,63%
SOMOCER 0,75MD 10% 100j	750	733 784	736 865	0,72%
Total		2 400 613	2 407 380	2,35%

b. Les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021, à **6 713 315** Dinars et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Retenue à la source achat BTA	0	31 084
Total	0	31 084

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération à payer au gestionnaire	14 509	17 005
Rémunération à payer au dépositaire	11 900	23 800
Total	26 409	40 805

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Redevances CMF	9 402	9 664
Intérêts intercalaires sur emprunt obligataire TLF 2020	0	11 165
Retenues à la source	8 958	13 187
Total	18 359	34 016

CP1- Capital

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>Capital début d'exercice</u>		
Montant	93 438 073	62 303 493
Nombre de parts	5 623 513	3 920 147
Nombre de porteurs de parts	89	88
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant	126 535 106	110 832 356
Nombre de parts émis	7 259 472	6 639 784
Nombre d'actionnaires nouveaux	17	15
<u>Rachats effectués</u>		
Montant	127 964 639	82 480 064
Nombre de parts rachetés	7 322 157	4 936 418
Nombre d'actionnaires sortants	15	14
<u>Autres effets s/capital</u>		
Somme distribuable de l'exercice antérieur ⁽¹⁾	5 176 393	3 202 229
Régularisation des sommes non distribuables	323 203	-115 431
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-272 648	-367 743
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	128 290	68 502
Frais de négociation de titres	-334	-5 268
<u>Capital fin d'exercice</u>		
Montant	97 363 444	93 438 073
Nombre de parts	5 560 828	5 623 513
Nombre de porteurs de parts	91	89

⁽¹⁾ Conformément à l'article 17 du prospectus du fonds « FCP Salamett Cap », les sommes distribuables de l'exercice 2020 ont été intégralement capitalisées.

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté ou diminué des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat des parts.

Le solde de ce poste au 31 décembre 2021 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de l'exercice	5 852 315
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	-557 591
SOMMES DISTRIBUTABLES	5 294 724

PR1- Revenus du portefeuille titres

<u>Désignation</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>Au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>
Revenus des titres OPCVM	787 191	964 593
Revenus des emprunts d'Etat	837 425	929 989
Revenus des obligations	3 792 642	2 542 345
TOTAL	5 417 258	4 436 927

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des billets de trésorerie	218 328	346 954
Revenus des Placements à terme	876 576	0
Intérêts des comptes de dépôt	519 236	822 807
TOTAL	1 614 140	1 169 761

CH1- Charges de gestion des placements

Désignation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	1 056 208	858 909
Rémunération du dépositaire	11 900	11 900
Total	1 068 108	870 809

CH2- Autres charges

Désignation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevance CMF	110 940	90 217
Charges Diverses	36	36
Total	110 975	90 253

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
<input type="checkbox"/> Revenus des placements	1,264	0,997	1,101	1,003	0,774
<input type="checkbox"/> Charges de gestion des placements	-0,192	-0,155	-0,177	-0,161	-0,147
Revenu net des placements	1,072	0,842	0,925	0,842	0,627
<input type="checkbox"/> Autres charges d'exploitation	-0,020	-0,016	-0,018	-0,017	-0,015
Résultat d'exploitation (1)	1,052	0,826	0,907	0,825	0,611
<input type="checkbox"/> Régularisation du résultat d'exploitation	-0,100	0,094	-0,090	-0,066	-0,018
Sommes distribuables de l'exercice	0,952	0,920	0,817	0,760	0,594
<input type="checkbox"/> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,100	-0,094	0,090	0,066	0,018
<input type="checkbox"/> Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	0,023	0,012	0,030	0,040	0,004
<input type="checkbox"/> Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	-0,049	-0,065	-0,105	-0,103	0,008
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	0,000	-0,001	-0,001	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-0,026	-0,054	-0,075	-0,062	0,011
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,026	0,772	0,831	0,763	0,623
<input type="checkbox"/> Résultat non distribuable de l'exercice	-0,026	-0,054	-0,075	-0,062	0,011
<input type="checkbox"/> Régularisation du résultat non distribuable	-0,001	-0,021	0,005	0,012	0,005
<input type="checkbox"/> Sommes non distribuables de l'exercice	-0,027	-0,075	-0,070	-0,051	0,016
Nombre de parts	5 560 828	5 623 513	3 920 147	4 663 043	4 418 499
Valeur liquidative	18,461	17,536	16,710	15,964	15,255

5-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
• Charges de gestion des placements /actif net moyen	0,96%	0,97%	0,97%	0,96%	0,96%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	5,28%	5,16%	4,98%	4,93%	3,98%
	110 892 560	90 027 938	71 424 759	78 072 516	67 851 713

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 7 000 Dinars HT.

Par ailleurs, la commission de dépôt a été révisée à la hausse, elle est de 0,15%HT de l'actif net avec un maximum de 10 000 dinars HT par an au lieu de 0,10% HT de l'actif net avec un maximum de 7 000 dinars HT par an. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019.

FCP SALAMETT PLUS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2021

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

1. Opinion sur les états financiers :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration de votre gestionnaire réuni le 14 février 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, concernant le fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprennent, outre les notes aux états financiers y compris un résumé des principales méthodes comptables, un bilan développant un total de : 740 256 Dinars, un état de résultat soldé par des sommes distribuables de l'exercice de 26 060, Dinars et un état e variation de l'actif et, accusant une variation négative totale de : < 26 875 > Dinars.

A notre avis les états financiers, ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de votre fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations :

Nous devons vous informer :

- ✓ que les états financiers, qui font état d'actifs dont la composition et l'existence sont confirmées par votre dépositaire :
 - découlent, d'une part, de livres comptables réguliers et à jour et sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM ; et d'autre part, d'une comptabilité tenue par une application

informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des enregistrements calculés et des données calculées automatiquement y enregistrées ;

- sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des organismes de placement collectif et, aux PCGA sauf en matière de valorisation des BTA ; lesquels ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire.

De même, il ressort des états financiers de votre fonds par rapport au relevé de titres tel que certifié par votre dépositaire, au 31/12/2021, une différence de : 49 Dinars par bon enregistrée pour la valorisation des BTA et qui est due au lissage de la décote de ces derniers.

- ✓ que la note 3.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué devrait être, à notre avis, être confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

4. Rapport de gestion du Conseil d'Administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de votre gestionnaire. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le Conseil d'Administration de votre gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » qu'il incombe d'évaluer sa capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placement

« **FCP SALAMETT PLUS** » a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de votre gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** ».

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- ✓ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- ✓ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** », de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- ✓ Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants

obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.

- ✓ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- ✓ Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- ✓ Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- ✓ Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par le fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** ».

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes du fonds commun de placement « **FCP SALAMETT PLUS** » avec la réglementation en vigueur.

3. Conformité aux règles prudentielles :

Par référence aux dispositions de l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du Code des Organismes de Placement Collectif, l'examen de la composition de l'actif net de « **FCP SALAMETT PLUS** », pour l'exercice 2021, nous a permis de déceler le total des emplois du fonds en valeurs mobilières au 31 décembre 2021 représentent au bilan : 79,70% des actifs contre des emplois en liquidités et quasi liquidités représentant : 20,30% des actifs au lieu de 20%.

Tunis, le 25 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

ACTIF		31/12/2021	31/12/2020
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		590 020	610 628
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés		0	0
b- Obligations et valeurs assimilées	4.1	590 020	610 628
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités		150 236	164 423
a- Placements monétaires			
b- Disponibilités	4.2	150 236	164 423
AC3- Créances d'exploitation	4.3	0	114
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF		740 256	775 165
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.6	1 703	9 697
PA2- Autres créditeurs divers	4.6	106	146
TOTAL PASSIF		1 809	9 843
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.7	712 387	735 585
CP2- Sommes distribuables	4.8	26 060	29 737
Sommes distribuables des exercices			
a- antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		26 060	29 737
ACTIF NET		738 447	765 322
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		740 256	775 165

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

			<u>Du</u> <u>01/01/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u>
			<u>Au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2020</u>
PR 1-	Revenus de portefeuille-titres	4.4	28 273	70 000
	a- Dividendes		0	0
	b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		28 273	70 000
PR 2-	Revenus des placements monétaires	4.5	3 507	20 262
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			31 780	90 262
CH 1-	Charges de gestion des placements	4.9	7 427	19 686
REVENU NET DES PLACEMENTS			24 354	70 576
CH 2-	Autres charges	4.10	693	1 777
RESULTAT D'EXPLOITATION			23 661	68 799
	Régularisations du résultat d'exploitation		2 399	-39 062
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			26 060	29 737
PR 4-	Régularisation du résultat d'exploitation			
	(annulation)		-2 399	39 062
	_ Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		5 070	5 084
	_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
	_ Frais de négociation de titres		0	-624
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			28 731	73 259

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2021
(Exprimé en dinars)

	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	23 661	68 799
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 070	5 084
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d- Frais de négociation de titres	0	-624
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	537 416	1 337 346
_ Régularisation des sommes non distribuables	8 001	4 096
_ Régularisation des sommes distribuables	15 051	31 300
_ Droits d'entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-592 144	-3 412 431
_ Régularisation des sommes non distribuables	-11 277	-5 667
_ Régularisation des sommes distribuables	-12 652	-70 362
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-26 875	-2 042 460
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	765 322	2 807 782
b- en fin d'exercice	738 447	765 322
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	66 096	253 288
b- en fin d'exercice	61 040	66 096
VALEUR LIQUIDATIVE	12,098	11,579
AN6- TAUX DE RENDEMENT	4,48%	4,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2021

(Exprimées en dinars)

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP SALAMETT PLUS

FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de catégorie obligataire, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 10 000 parts de 10 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

Le dépositaire de ce fonds est l'ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 02/01/2007.

Le FCP SALAMETT PLUS est devenu un fond de capitalisation par décision du gestionnaire dans la réunion de son conseil d'administration le 25 janvier 2018 et ce à compter de l'exercice 2018

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables 16,17 et 18 relatives aux OPCVM .

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le FCP SALAMETT PLUS ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en bons du trésor assimilable et en emprunts obligataires.

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31-12-21	% actif
Emprunt d'Etat		489 707	512 984	69,30%
<i>BTA_6% 01/2024</i>	500	489 707	512 984	69,30%
Obligations		75 000	77 035	10,41%
<i>EMPRUNT NATIONAL CAT C</i>	2 000	75 000	77 035	10,41%
TOTAL	-	564 707	590 020	79,70%

	Coût d'acquisition (A)	(+/-)value latentes (B)	Prix de revient (C) = (A)+(B)	Intérêts courus (D)	Valeur au 31/12 (E) = (C) +(D)	Plus/moins Value réalisée
Solde au 31-12-2020	<u>524 068</u>	<u>60 569</u>	<u>584 637</u>	<u>25 991</u>	<u>610 628</u>	
<u>Acquisition de l'exercice</u>						
Emprunt de sociétés BTA						
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>						
Remboursement Emprunt de société	(25 000)		(25 000)		(25 000)	
Remboursement BTA						
Variation des intérêts courus				(679)	(679)	
Variation des (+/-) values latentes (BTA)		5 070	5 070		5 070	
Solde au 31-12-2021	499 068	65 639	564 707	25 312	590 020	

4.2 Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice	Exercice	% Actif net
	clos-le	clos-le	
	31-12-21	31-12-20	
Disponibilités	150 236	164 423	20,34%
Total	150 236	164 423	20,34%

4.3 Créance d'exploitation

Désignation	Exercice clos-le	Exercice clos-le
	31-12-21	31-12-20
Retenue à la source /achat antérieur BTA	0	114
Total	0	114

4.4 Revenus du portefeuille – titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Exercice	Exercice
	clos-le	clos-le
	31-12-21	31-12-20
Revenus des BTA	23 886	45 933
Revenus des obligations	4 387	24 066
Total	28 273	70 000

4.5 Revenus des Placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent ainsi :

Désignation	Exercice clos-le	Exercice clos-le
	31-12-21	31-12-20
Revenus du compte courant	3 507	20 262
Total	3 507	20 262

4.6 PASSIF :

Désignation	Exercice clos-le	Exercice clos-le
	31-12-21	31-12-20
Rémunération à payer au gestionnaire	530	580
Rémunération à payer au dépositaire	1 173	9 117
Total opérateurs créditeurs	1 703	9 697
Redevance CMF	56	61
Retenue à la source	50	85
Total autres créditeurs divers	106	146
TOTAL PASSIF	1 809	9 843

4.7- Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	735 585
Nombre de parts :	66 096
Nombre de porteurs de parts	1

Souscriptions réalisées

Montant en nominal	537 416
Nombre de parts émis :	46 164
Nombre de porteurs de parts entrant	3

Rachats effectués

Montant	(592 144)
Nombre de parts rachetés :	51 220
Nombre de porteurs de parts sortant	0

Autres mouvements sur le Capital

Somme distribuable de l'exercice antérieur	29 737
Régularisation des sommes non distribuables	(3 276)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	5 070

Capital au 31-12-2021

Montant en nominal	712 387
Nombre de parts :	61 040
Nombre de porteurs de parts	4

(1) les sommes distribuables de l'exercice 2020 ont été intégralement capitalisées.

4.8- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat des parts .Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2021 :

Désignation	Exercice clos-le	Exercice clos-le
	31-12-21	31-12-20
Résultat distribuable de l'exercice :	23 661	68 799
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	2 399	(39 062)
Sommes distribuables	26 060	29 737

4.9- Note sur les charges de gestion des placements

- La gestion du FCP SALAMETT PLUS est assurée par la société Arab Financial Consultants « AFC » moyennant une commission de gestion de 0,8% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement (au lieu de 0,5% hors taxe calculée quotidiennement sur la base de l'actif net et payée mensuellement applicable jusqu'au 31 décembre 2018).

La rémunération de l'AFC pour l'exercice 2021 s'élève à 6 254 DT.

- La convention de dépôt qui lie l'ARAB TUNISIAN BANK et le gestionnaire du FCP SALAMETT PLUS prévoit le paiement d'une commission égale à 0,15% hors taxe des actifs nets sans toutefois dépasser 10 000 Dinars hors taxe (au lieu de 0,1% hors taxe des actifs nets sans toutefois dépasser 7 000 Dinars hors taxe, applicable jusqu'au 31 décembre 2018).

Le montant payé par FCP SALAMETT PLUS en 2021 s'élève à 1 173Dinars.

Désignation	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	6 254	16 577
Rémunération du dépositaire	1 173	3 108
Total	7 427	19 686

4.10- Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 693DTet se détaille comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Redevance CMF	657	1 741
Charges diverses	36	36
Total	693	1 777

5- Données par part et ratios de gestion des placements :

5.1 Données par part :

	<u>Exercice</u> <u>clos le</u>				
Désignation	31-12-21	31-12-20	31-12-19	31-12-18	31-12-17
Revenus des placements	0,521	1,365	0,758	0,723	0,512
Charges de gestion des placements	(0,122)	(0,298)	(0,150)	(0,095)	(0,075)
Revenu net des placements	0,399	1,067	0,608	0,628	0,437
Autres charges d'exploitation	(0,011)	(0,026)	(0,013)	(0,014)	(0,011)
Résultat d'exploitation	0,388	1,040	0,595	0,614	0,426
Régularisation du résultat d'exploitation	0,039	(0,591)	(0,104)	(0,127)	(0,002)
Sommes distribuables de l'exercice	0,427	0,449	0,490	0,487	0,424
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,039)	0,591	0,104	0,127	0,002
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,083	0,077	0,025	0,026	0,014
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	(0,152)	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	(0,000)	(0,009)	(0,003)	(0,001)	0,000
Plus ou moins -values sur titres et frais de négociation	0,083	(0,068)	(0,130)	0,025	0,014
Résultat net de l'exercice	0,471	1,108	0,465	0,639	0,440
Résultat non distribuable de l'exercice	0,083	(0,068)	(0,130)	0,025	0,014
Régularisation du résultat non distribuable	(0,054)	(0,024)	0,008	(0,006)	0,001
Sommes non distribuables de l'exercice	0,029	(0,092)	(0,122)	0,019	0,015
Distribution de dividendes	-	-	-	0,424	0,404
Nombre de parts	61 040	66 096	253 288	393 723	612 174
Valeur Liquidative	12,098	11,579	11,085	10,717	10,635

5.2 Ratios de gestion des placements :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,13%	1,13%	1,13%	0,71%	0,71%
Autres charges /Actif net moyen	0,11%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen	3,61%	3,97%	4,46%	4,57%	4,02%
Actif net moyen	655 960	1 734 751	3 375 747	5 291 526	6 492 933

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

Le Groupe Land'or publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Fehmi LAOURINE (A.M.C Ernst&Young) et M Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF).

GROUPE LAND'OR
BILAN CONSOLIDÉ (Actifs)
 Arrêté au 31 Décembre 2021
 (Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3.1	3 643 921	3 133 846
Amt/dép. immobilisations incorporelles		(2 603 857)	(2 392 175)
Total immobilisations incorporelles		1 040 064	741 671
Immobilisations corporelles	3.2	112 272 944	64 768 235
Amt/dép. immobilisations corporelles		(28 658 085)	(26 424 029)
Total immobilisations corporelles		83 614 859	38 344 206
Immobilisations financières	3.3	131 367	33 719
Total immobilisations financières		131 367	33 719
Total des Actifs Immobilisés		84 786 290	39 119 596
Autres Actifs Non Courants	3.4	1 273 884	664 960
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		86 060 174	39 784 556
ACTIFS COURANTS			
Stocks	3.5	37 029 936	27 049 153
Provisions		(730 683)	(1 024 120)
Total des Stocks		36 299 253	26 025 033
Clients et comptes rattachés	3.6	24 928 629	19 026 034
Dép. sur créances clients et comptes rattachés		(4 401 195)	(4 348 553)
Total des Clients et comptes rattachés		20 527 434	14 677 481
Autres actifs courants		13 387 829	8 826 080
Provisions		(462 873)	(676 944)
Autres Actifs Courants	3.7	12 924 956	8 149 136
Placements et Autres Actifs Financiers	3.8	6 126 202	20 500 000
Liquidités et Equivalents de Liquidités	3.9	19 441 121	18 679 083
TOTAL ACTIFS COURANTS		95 318 966	88 030 733
TOTAL ACTIFS		181 379 140	127 815 289

GROUPE LAND'OR
BILAN CONSOLIDÉ (Capitaux propres et passifs)
 Arrêté au 31 Décembre 2021
 (Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres			
Capital social		11 226 376	11 226 376
Primes liées au capital		46 940 297	49 185 572
Réserves consolidés		7 639 350	658 983
Autres capitaux propres		4 962 772	3 056 440
Ecart de conversion		(2 726 415)	(2 676 526)
Résultat de l'exercice - Part du Groupe		9 631 470	6 980 368
Total des capitaux propres - Part du Groupe	4.1	77 673 850	68 431 213
Intérêts minoritaires	4.1	187	91
Passifs			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	4.2	28 111 130	4 506 959
Provision	4.3	4 250 447	2 904 647
Total des Passifs Non Courants		32 361 577	7 411 606
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.4	41 120 176	18 586 622
Autres passifs courants	4.5	9 226 663	8 065 582
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	4.6	20 996 687	25 320 175
Total des Passifs Courants		71 343 526	51 972 379
TOTAL PASSIFS		103 705 103	59 383 985
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		181 379 140	127 815 289

GROUPE LAND'OR
ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus	5.1	159 639 821	131 477 221
Autres produits d'exploitation	(*)5.1	1 216 787	1 239 709
Total des Produits D'exploitation		160 856 608	132 716 930
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	(**) 5.2	1 313 095	(915 908)
Achats consommés	(**) 5.2	(105 780 304)	(87 010 913)
Autres achats	(**) 5.3	(3 880 344)	(3 221 201)
Charges de personnel	5.4	(16 537 351)	(14 936 511)
Dotation nettes aux amortissements et provisions	5.5	(3 468 683)	(4 488 429)
Impôts et taxes	5.6	(697 060)	(642 125)
Autres charges d'exploitation	5.6	(18 439 323)	(12 360 216)
Total des Charges D'exploitation		(147 489 970)	(123 575 303)
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 366 638	9 141 627
Charges financières nettes	5.7 (*)	(2 996 083)	(3 393 091)
Produits de placements	5.8	750 131	4 539 672
Autres gains ordinaires	5.9	640 315	217 759
Autres pertes ordinaires		(1 300)	(97 815)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		11 759 701	10 408 152
Impôt sur les bénéfices	5.10	(2 128 136)	(3 427 730)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		9 631 565	6 980 422
PART DU GROUPE		9 631 470	6 980 368
PART DES MINORITAIRES		97	54

(*) Reclassement d'un montant de 1 039 KDT relatif aux gains de change non réalisés

(**) Données du 31/12/2020 retraités pour des besoins comparatifs : les achats en transit ont été reclassés parmi les achats consommés .

GROUPE LAND'OR

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		9 631 565	6 980 422
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		3 468 683	4 684 515
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(399 319)	(522)
Charges d'intérêts		906 639	456 902
Différence de change sur les comptes de trésorerie		734 411	(507 216)
Plus ou moins-value de cession des immobilisations		(79 384)	(44 599)
Correction des réserves consolidés		-	(743 359)
Variation des :			
Stocks		(9 980 784)	(5 646 364)
Créances		(5 902 595)	(5 420 495)
Autres actifs		(4 561 749)	(1 722 798)
Fournisseurs et autres passifs		23 243 606	5 496 967
Flux provenant des activités d'exploitation		17 061 073	3 533 453
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.		(48 747 238)	(12 380 914)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		76 641	144 515
Décassements affectés aux autres actifs non courants		(634 269)	(470 035)
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(96 311)	(27 093)
Flux affectés aux activités d'investissement		(49 401 177)	(12 733 526)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement / encaissement des emprunts et de crédits de financement de stock et autres crédits de gestion (net)		(7 650 000)	(9 608 478)
Paiement dividendes		(2 245 274)	(2 021 740)
Encaissement d'emprunts		25 609 311	3 231 210
Remboursement des emprunts		(3 594 823)	(2 521 158)
Subventions d'investissement reçues		2 299 658	-
Flux provenant des / <affectés aux> activités de financement		14 418 872	(10 920 166)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		6 842	507 216
Variation de Trésorerie		(17 914 390)	(19 613 023)
Trésorerie au début de l'exercice		24 461 294	44 074 317
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 546 904	24 461 294

GROUPE LAND'OR
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ARRÊTES AU 31 Décembre 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

Présentation du groupe :

La Société mère Land'Or S.A (« Land'Or » ou « société ») est une société anonyme de droit Tunisien. Les états financiers consolidés du groupe Land'Or arrêtés au 31 décembre 2019 correspondent à ceux de la société Land'Or ainsi que de ses filiales Land'Or Foods & Services (« LFS »), Echarika Alybia Tounisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka, Land'Or Maroc Food & Services (« Land'Or Maroc »), Land'Or USA Holdings Inc et Land'or maroc Industries (« LMI »)

Le périmètre de consolidation est déterminé comme suit :

Désignation	Qualité	Pourcentage de contrôle-Intérêt du Groupe	Méthode de consolidation
LANDOR	Mère	100%	Société consolidante
LFS	Filiale	99,97%	Intégration globale
ALHADITHA	Filiale	65%	Intégration globale
LMI	Filiale	100%	Intégration globale
LM	Filiale	100%	Intégration globale
LUSA	Filiale	100%	Intégration globale

1_ La Société mère Land'Or a démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires

2_ La filiale LFS est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en janvier 2003. L'objet de LFS est la commercialisation en gros et en détail des produits agro-alimentaires et agricoles. A partir de 2006 l'activité principale de LFS est devenue le transport de marchandise pour le compte d'autrui ainsi que toutes opérations accessoires, annexes ou connexes à l'objet cité dessus et essentiellement la gestion pour le compte d'autrui de l'ensemble des opérations de logistique.

3_ La filiale "Echarika Alybia Tounisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka" est une société dont le capital est de 1 000 000,00 Dinars Libyens et régie par la loi Libyenne. Cette société n'est pas entrée en activité depuis sa constitution.

4_ La filiale Land'Or Maroc est une société dont le capital est de 9 000 000,00 MAD et régie par la loi Marocaine.

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

La société a engagé courant 2017 un plan de restructuration financière et opérationnelle de Land'Or Maroc. Le plan de restructuration financière inclut un abandon d'une partie de la créance, la conversion d'une autre partie en un prêt à moyen terme, et la conversion d'une partie de cette créance en une participation dans le capital de Land'Or Maroc.

Ce plan a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la Banque Centrale de Tunisie en date du 05/04/2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date de publication des états financiers.

5_ La filiale "Land'Or USA Holding Inc" est une société dont le capital est de 650 000,00 USD et régie par la loi américaine. Cette société est actuellement en veilleuse.

6_ La Filiale "Land'Or Maroc Industries (LMI)" est une société dans le capital et de 74 245 000,00 MAD et régie par la loi Marocaine. Suite à l'accord de la Banque Centrale de Tunisie en date du 07/05/2019 sous le Numéro 402373 autorisant la société Land'Or à prendre une participation dans le Capital de LMI qui s'élève à de 6M€, la société Land'Or a procédé à une libération totale de la participation du capital de ladite . Au cours de 2021, la société Land'Or a pris une participation additionnelle de 2.9 MDT dans le capital de la dite . A signaler que le Capital de LMI est détenu entièrement par Land'Or. , LMI est une filiale industrielle, créée en 2019, dans l'objectif de porter le projet industriel de Groupe au Maroc. Ledit projet consiste en une installation industrielle pour la fabrication de fromages.

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinars tunisiens (« TND ») et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. Ils ont été élaborés selon le coût historique. Il n'y a pas de modification des principes et méthodes comptables adoptées par les sociétés du groupe Land'Or par rapport à l'exercice précédent.

2- PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le groupe Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1- Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote détenus

La méthode de consolidation retenue pour les sociétés du groupe est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle exercé par la société mère sur les filiales.

Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ; et
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère ;

Goodwill

Il n'y a pas des retraitements à opérer relatifs au Goodwill et ce en raison de l'absence de différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de la société Land'Or dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis des sociétés LFS et Land'Or Maroc, lors de leur constitution, ainsi que lors des augmentations de leur capital en 2003 et en 2012, et ce en se référant à la norme NCT 38 (norme comptable relative aux regroupements d'entreprises).

Ecart de conversion

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis de la monnaie locale vers la monnaie de présentation des états financiers consolidés (« TND ») selon la méthode suivante :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au cours de clôture
- Les éléments de l'état de résultat sont convertis au cours moyen
- Les capitaux propres sont convertis au cours historique
- La différence de change en résultante est constatée en écart de conversion parmi les capitaux propres

2.2- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée d'utilité
Progiciel SAP	10 ans
Autres logiciels informatiques	3 ans
Dépôts de marques	3 ans
Bâtiment industrie	35 ans
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20 ans
Installations techniques	20 ans
Matériels industriels	20 ans
Outils industriels	10-15 ans
A.A.matériel et outillage industrie	20 ans
Matériels de transport des biens	7 ans
Matériels de transport des personnes	7-10 ans
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35 ans
Equipements de bureau	10 ans
Matériels informatiques	7 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3- Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.4- Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.5- Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

2.6- Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.7- Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.8- Provisions pour risques et charges

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.9- Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.10 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en TND (ou dans la monnaie locale pour les filiales étrangères) selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

3- ACTIFS

3.1- Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels	3 145 543	2 903 997
Concessions, brevets & droits similaires	322 968	114 834
Immobilisations incorporelles en cours	175 410	115 015
Total brut	3 643 921	3 133 846
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(2 603 857)	(2 392 175)
Total net	1 040 064	741 671

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2020	Acquisition/ Cession 2021	Valeur Brute 2021	Amort 2020	Dotations / Prov. 2021	Transf. Prov.	Amort 2021	Valeur Nette 2021
Logiciel informatique	2 903 997	131 546	3 145 543	(2 277 341)	(198 108)	-	(2 475 449)	670 094
Dépôt de marques	114 834	205 178	322 968	(114 834)	(12 481)	(1 087)	(128 408)	194 560
Immob. incorp. en cours	115 015	170 395	175 410	-	-	-	-	175 410
TOTAL	3 133 846	507 119	3 643 921	(2 392 175)	(210 589)	(1 087)	(2 603 857)	1 040 064

3.2- Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Terrains nus	3 738 138	3 836 183
Terrains bâtis	230 400	230 400
Constructions	6 135 481	6 135 481
Installations générales, agencements et aménagements	5 272 087	4 938 702
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location	-	3 730 421
Installations techniques	4 981 069	4 472 267
Matériel Industriel	30 400 458	20 219 643
Outillage Industriel	2 884 380	2 555 384
Matériel de transport	2 910 857	995 374
Matériel de transport en CB/Location	3 631 155	4 646 537
Matériel de bureau	388 997	376 478
Matériel informatique	1 804 841	1 645 001
Avances et acomptes s/immo. corp.	3 399 347	4 550 871
Immobilisations corporelles en cours	46 495 734	6 435 493
Total brut	112 272 944	64 768 235
Amt/dép. immobilisations corporelles	(28 658 085)	(26 424 029)
Total net	83 614 859	38 344 206

Les immobilisations en cours dont le montant s'élève à 46.495.734 TND représente la somme versée pour la construction qui n'est pas encore mis en service à la date de clôture.

Le tableau de variation des immobilisations corporelles se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2020	Acquisition	Cession	Reclassement	Effet de Conversion	Valeur Brute 2021
Terrains nus	3 836 183	-	-	(172 941)	74 896	3 738 138
Terrains bâtis	230 400	-	-	-	-	230 400
Constructions	6 135 481	-	-	-	-	6 135 481
Instal. Ag. et aménagements	4 938 702	332 158	-	-	1 227	5 272 087
Instal.tech, mat&out.en CB	3 730 421	-	-	(3 730 421)	-	-
Installations techniques	4 472 267	350 006	-	158 186	610	4 981 069
Matériel Industriel	20 219 643	2 910 461	-	7 270 354	-	30 400 458
Outillage Industriel	2 555 384	328 969	-	-	27	2 884 380
Matériel de transport	995 374	1 105 107	(36 028)	846 294	110	2 910 857
Matériel de transport en CB	4 646 537	-	(172 157)	(846 294)	3 069	3 631 155
Matériel de bureau	376 478	10 701	-	-	1 818	388 997
Matériel informatique	1 645 001	155 954	-	-	3 886	1 804 841
Avances s/immo. corp.	4 550 871	-	-	(1 252 340)	100 816	3 399 347
Immob. Corp. en cours	6 435 493	43 497 792	-	(3 631 933)	194 382	46 495 734
TOTAL	64 768 235	48 691 148	(208 185)	(1 359 095)	380 841	112 272 944

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2021	Amort 2020	Dotation	Reprise sur cession	Reclassement	Effet de Conversion	Amort 2021	Valeur Nette 2021
Terrains nus	3 738 138	-	-	-	-	-	-	3 738 138
Terrains bâtis	230 400	-	-	-	-	-	-	230 400
Constructions	6 135 481	(2 141 270)	(199 314)	-	8	-	(2 340 576)	3 794 905
Instal. Ag. et aménagements	5 272 087	(2 345 359)	(221 956)	-	-	(833)	(2 568 148)	2 703 939
Instal.tech, mat&out.en CB	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques	4 981 069	(2 962 009)	(173 585)	-	-	(39)	(3 135 633)	1 845 436
Matériel Industriel	30 400 458	(11 674 969)	(1 142 741)	-	(62 772)	-	(12 880 482)	17 519 976
Outillage Industriel	2 884 380	(1 510 504)	(144 432)	-	8	(22)	(1 654 950)	1 229 430
Matériel de transport de biens	2 910 857	(570 126)	(194 559)	36 028	(688 670)	(110)	(1 417 437)	1 493 420
Matériel de transport en CB	3 631 155	(3 681 382)	(227 585)	174 900	782 703	(332)	(2 951 696)	679 459
Matériel de bureau	388 997	(288 107)	(15 186)	-	2	(1 728)	(305 019)	83 978
Matériel informatique	1 804 841	(1 250 303)	(122 573)	-	(27 998)	(3 270)	(1 404 144)	400 697
Avances s/immo. corp.	3 399 347	-	-	-	-	-	-	3 399 347
Immob. Corp. en cours	46 495 734	-	-	-	-	-	-	46 495 734
TOTAL	112 272 944	(26 424 029)	(2 441 931)	210 928	3 281	(6 334)	(28 658 085)	83 614 859

3.3- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	131 367	33 719
Total Net	131 367	33 719

3.4- Autres actifs non courant

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Charge à répartir & frais préliminaires	15 906 449	15 155 163
Total brut	15 906 449	15 155 163
Résorptions	(14 632 565)	(14 490 203)
Total net	1 273 884	664 960

3.5- Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	13 468 593	9 221 909
Stocks d'emballages	4 042 659	3 152 639
Stock en transit	5 266 810	3 999 411
Matières consommables	1 975 705	268 025
Produits finis et en-cours	8 580 253	7 288 915
Stocks divers	3 695 917	3 118 254
Total brut	37 029 937	27 049 153
Provisions pour dépréciation	(730 684)	(1 024 120)
Total net	36 299 253	26 025 033

3.6- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Clients	12 602 767	9 486 159
Clients - Effets à recevoir	5 556 557	3 860 114
Clients - Chèques à Encaisser	3 291 189	2 183 294
Chèques & Effets impayés	2 741 119	1 520 606
Clients douteux ou litigieux	736 997	1 975 861
Total brut	24 928 629	19 026 034
Dép. sur créances clients et comptes rattachés	(4 401 195)	(4 348 553)
Total net	20 527 434	14 677 481

3.7- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Créances sur personnel & org. sociaux	37 918	8 594
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	56 002	65 476
Etat et collectivité publique(*)	7 890 852	4 276 557
Etat crédit d'impôt	3 037 543	3 128 849
Impôts différés - actif	107 278	105 812
Débiteurs divers	344 021	336 186
Compte de régularisation actif	1 914 215	904 606
Total brut	13 387 829	8 826 080
Dép. autres actifs courants	(462 873)	(676 944)
Total net	12 924 956	8 149 136

(*) Les comptes de la filiale Land'Or Maroc S.A.R.L («Land'Or Maroc») font apparaître au 31 décembre 2021 un crédit de TVA de l'ordre de 6,5 millions de MAD (soit l'équivalent de 2 millions de TND versus 2,6 millions de TND au 31 décembre 2020). Ce crédit est expliqué par la baisse des revenus de Land'Or Maroc au cours des années 2015, 2016 et 2017 suite aux difficultés financières et opérationnelles rencontrées par Land'Or Maroc au cours de cette période. Il convient de préciser que le Management de Land'Or est en train d'étudier différentes alternatives concernant les activités futures de Land'Or Maroc et ce suite à l'opération de levée de fonds réalisée par Land'Or S.A et qui s'est soldée par l'entrée du Groupe AFRICINVEST dans le capital de Land'Or S.A via la société Land'Or Holding.

Cette opération vise à accompagner le développement du Groupe Land'or au niveau international notamment avec le projet d'implantation industrielle au Maroc.

Compte tenu des perspectives futures de l'activité de Land'Or Maroc et des retombées positives attendue de l'opération de levée de fonds sur les activités futures de Land'Or Maroc, le Management a préparé un business plan de la filiale marocaine pour la période 2022-2026 sur la base duquel il estime que le crédit de TVA pourrait être résorbé sur la TVA qui sera collectée sur les ventes prévisionnelles durant les prochains exercices. Le management estime ainsi qu'aucune provision pour dépréciation ne devrait être constatée au titre du crédit de TVA.

3.8- Placements et autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Dépôts bancaires	6 126 202	20 500 000
Total brut	6 126 202	20 500 000

3.9- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs à l'encaissement	1 149 764	1 688 675
Banque	18 822 636	17 931 138
Autres valeurs	405	405
Caisse	44 409	23 209
Régies d'avance et accreditifs	884	1 290
Total brut	20 018 098	19 644 717
Provision pour dépréciation des comptes bancaires	(576 977)	(965 634)
Total net	19 441 121	18 679 083

4- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	11 226 376	11 226 376
Primes liées au capital	46 940 297	49 185 572
Réserves	7 639 350	658 983
Autres capitaux propres	4 962 772	3 056 440
Réserves de conversion groupe	(2 726 415)	(2 676 526)
Résultat de l'exercice	9 631 470	6 980 368
Capitaux propres-part du groupe	77 673 850	68 431 213
Intérêts minoritaires	187	91
Résultat du Groupe par action	0,858	0,622

En dinar tunisien (TND)	Solde 2020	Affectation du résultat 2020	Distribution de dividendes	Autres Mouvement	Subventions d'investissement	Résultat de la période	Solde 2021
Capital social	11 226 376	-	-	-	-	-	11 226 376
Primes liées au capital	49 185 572	-	(2 245 275)	-	-	-	46 940 297
Réserves consolidés	658 983	6 980 368	-	-	-	-	7 639 350
Autres capitaux propres	3 056 440	-	-	(1)	1 906 332	-	4 962 772
Ecart de conversion groupe	(2 676 526)	-	-	(49 889)	-	-	(2 726 415)
Résultat de l'exercice - Part du Groupe	6 980 368	(6 980 368)	-	-	-	9 631 470	9 631 470
Capitaux propres-part du groupe	68 431 213	-	(2 245 275)	(49 890)	1 906 332	9 631 470	77 673 850
Résultat du Groupe par action						0,858	

Le capital social s'élève à 11.226.376 TND réparti au 31 décembre 2021 sur 11.226.376 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

La variation des autres capitaux propres est constituée de l'effet compensé des éléments suivants :

- La distribution de dividendes pour 2 245 KTND ;
- Augmentation des subventions d'investissement chez LMI de 1 653 KTND et de 647 KTND chez LD.
- Amortissement de la subvention d'investissement pour 399 KTND.

La ventilation de l'écart de conversion par entité se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Ecart de conversion provenant de la société LM	(3 033 751)	(2 423 755)
Ecart de conversion provenant de la société LMI	418 336	(150 272)
Ecart de conversion provenant de la société ELHADITHA	(40 021)	(40 021)
Ecart de conversion provenant de la société LUSA	(70 979)	(62 478)
Capitaux propres-part du groupe	(2 726 415)	(2 676 526)

4.2- Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts BT - non courant	2 350 178	2 899 250
Emprunts BH - non courant	175 361	695 053
Emprunt BERD - non courant	25 484 466	-
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	79 500	89 802
Dette de location financière	21 625	822 854
Total emprunt	28 111 130	4 506 959

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les passifs financiers à court terme.

4.3- Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2021	31/12/2020
Autres provisions pour risques et charges	3 455 356	2 216 487
Provisions pour pensions et retraites	795 091	688 160
Total provisions	4 250 447	2 904 647

4.4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs ordinaires locaux	10 994 921	3 385 367
Fournisseurs étrangers	14 162 444	4 193 274
Fournisseurs - retenue de garantie	1 845 784	162 718
Fournisseurs d'immobilisations	453 476	2 447
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 950 882	4 557 919
Fournisseurs - Effets à payer	7 712 669	6 284 897
Total Fournisseurs et comptes rattachés	41 120 176	18 586 622

4.5- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	31/12/2021	31/12/2020
Clients - Avances et acomptes reçus	12 346	11 986
Rémunération due au personnel	2 803 689	2 143 891
Etat et Collectivités publiques	2 160 890	2 033 590
Créditeurs divers	1 989 053	1 201 985
Compte régul. Passif	2 007 040	2 448 810
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	253 645	225 320
Total Autres passifs courants	9 226 663	8 065 582

4.6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2021	31/12/2020
Echéance à moins d'un an emprunts BT - courant	594 113	302 444
Echéance à moins d'un an emprunts BTK - courant	-	460 420
Echéance à moins d'un an emprunts BH - courant	538 564	510 977
Financement de stock et préfinancement export	-	7 650 000
Concours bancaires - Financement en devise	19 587 967	15 675 792
Concours bancaires (trésorerie passive)	9 429	7 631
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	22 770	665 144
Intérêts courus sur emprunts - courant	243 844	47 767
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	20 996 687	25 320 175

5- COMPTE DE RÉSULTAT

5.1- Produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Chiffre d'affaires	159 639 821	131 477 221
Autres produits d'exploitation (*)	1 216 787	1 239 709
Vente de services	344 526	341 767
Subventions d'exploitation	434 034	794 338
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	399 319	522
Autres produits divers	38 908	103 082
Total Produits d'exploitation	160 856 608	132 716 930

(*) Les gains de change sur créances commerciales non réalisées ont été reclassés en, 2020 parmi les charges financières nettes.

5.2- Achats Consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Achat de matières premières (*)	(93 927 176)	(76 472 529)
Achat emballages et autres matières consommables	(21 500 800)	(15 771 992)
Achats de marchandises	(7 746)	(9 000)
Variation de stocks	9 655 418	5 242 608
Total Achats Consommés	(105 780 304)	(87 010 913)

(*) En 2020 les achats en transit ont été reclassés parmi les achats consommés

5.3- Autres achats

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Autres achats stockables	(920 623)	(772 573)
Autres achats non stockables (*)	(2 959 721)	(2 448 628)
Total Autres achats	(3 880 344)	(3 221 201)

(*) En 2020 les achats en transit ont été reclassés parmi les achats consommés

5.4- Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Salaires et compéments de salaires	(14 153 251)	(12 777 423)
Charges sociales légales	(2 384 100)	(2 159 088)
Total Charges de personnel	(16 537 351)	(14 936 511)

5.5- Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Dotations aux amortissements	(2 863 803)	(2 911 003)
Dotations aux provisions	(2 000 807)	(1 809 025)
Total	(4 864 610)	(4 720 028)
Reprise sur provision	1 395 927	231 599
Total Net	(3 468 683)	(4 488 429)

5.6- Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Services extérieurs ACE	(4 066 801)	(3 481 233)
Charges diverses ordinaires	(1 887 515)	(178 373)
Autres services extérieurs	(12 485 007)	(8 700 610)
Total	(18 439 323)	(12 360 216)

5.7- Charges financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Intérêts des emprunts	(906 639)	(456 902)
Autres charges d'intérêts	(749 430)	(2 096 185)
Gain /(Perte) de change net	(*) (116 062)	86 106
Autres frais et commissions financières	(1 223 952)	(926 110)
Total	(2 996 083)	(3 393 091)

(*) Les gains de change sur créances commerciales non réalisées ont été reclassés en 2020 parmi les charges financières nettes.

5.8- Produits de placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Revenus des équivalents de trésorerie	740 947	4 539 672
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	9 184	-
Total	750 131	4 539 672

5.9- Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Autres produits exceptionnels	155 647	47 320
Produit de cession des immobilisations	79 384	44 599
Transferts de charges d'exploitation	405 284	125 840
Total	640 315	217 759

5.10- Impôts sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Impôt exigible	(1 884 085)	(3 427 730)
Impôt exigible - Contribution conjoncturelle	(94 038)	-
Impôt exigible - libératoire	(150 013)	-
Total	(2 128 136)	(3 427 730)

6- ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

6.1- Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	2021	2020
Placements	6 126 202	20 500 000
Liquidités et équivalents de liquidités	20 018 098	19 644 717
Concours Bancaires (y compris financement en Devise)	(19 597 396)	(15 683 423)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 546 904	24 461 294

6.2- Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalents de liquidités, est l'affectation directe des écritures comptables des comptes cités dessus.

7- NOTES COMPLEMENTAIRES

7.1- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 29 Avril 2022. Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de l'exercice 2021 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

7.2- Informations sur les parties liées

7.2.1- Transactions et soldes avec les parties liées

Toutes les transactions et les soldes avec les parties liées sont des transactions et soldes intra-groupe éliminés au niveau des états financiers consolidés.

7.2.2- Obligations et engagements envers les dirigeants de la société mère

Au cours l'exercice 2021, Land'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 870.137 DT. L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Le montant des jetons de présence fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2021 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 132.000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité Permanent d'Audit est de 12 000 DT bruts.

Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le PDG de 306.409 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

GROUPE LAND'OR

Etat de résultat consolidé par pôle Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021 (Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Industrie	Commerce	Distributio n	2021
Produits d'exploitation				
Revenus	132 042 960	27 596 861	-	159 639 821
Autres produits d'exploitation	1 028 142	7 414	181 231	1 216 787
Total des Produits D'exploitation	133 071 102	27 604 275	181 231	160 856 608
Charges d'exploitation				
Variation de stock de produits finis	1 352 671	(39 576)	-	1 313 095
Achats consommés	(82 554 163)	(23 226 141)	-	(105 780 304)
Charges externes	(3 276 319)	(11 229)	(592 796)	(3 880 344)
Charges de personnel	(10 936 591)	(1 421 314)	(4 179 446)	(16 537 351)
Dotation nettes aux amortissements et provisions	(2 895 887)	(78 701)	(494 095)	(3 468 683)
Impôts et taxes	(530 959)	(16 374)	(149 727)	(697 060)
Autres charges d'exploitation	(15 656 564)	(1 679 899)	(1 102 860)	(18 439 323)
Opérations d'exploitation Intra-Gruppe	-	-	-	-
Total des Charges D'exploitation	(114 497 812)	(26 473 234)	(6 518 924)	(147 489 970)
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 573 290	1 131 041	(6 337 693)	13 366 638
Charges financières nettes	(4 855 878)	1 877 362	(17 567)	(2 996 083)
Produits de placements	745 609	-	4 522	750 131
Autres gains ordinaires	195 400	383 834	61 081	640 315
Autres pertes ordinaires	(2)	(1 298)	-	(1 300)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	14 658 419	3 390 939	(6 289 657)	11 759 701
Impôt sur les bénéfices	(1 653 410)	(234 951)	(239 775)	(2 128 136)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	13 005 009	3 155 988	(6 529 432)	9 631 565
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13 005 009	3 155 988	(6 529 432)	9 631 565
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART GROUPE)	13 005 009	3 155 988	(6 529 529)	9 631 468
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART MINORITAIRES)	-	-	97	97

GROUPE LAND'OR

Soldes intermédiaires de gestion

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

Produits		Charges		Solde	2021	2020
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues		Marge Commerciale		
Revenus et autres produits d'exploitation	160 856 608					
Production stockée	1 313 095	Ou (Déstockage de production)	-			
Production Immobilisée						
Total	162 169 703	Total	0	Production	162 169 703	132 840 124
(2) Production	162 169 703	Achats consommés	(105 780 304)	Marge sur coût matières	56 389 399	42 608 010
(1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	(22 319 667)			
(2) Marge sur coût matière	56 389 399					
Subvention d'exploitation						
Total	56 389 399	Total	(22 319 667)	Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)	34 069 732	30 247 794
Valeur Ajoutée Brute	34 069 732	Impôts et taxes	(697 060)			
		Charges de personnel	(16 537 351)			
		Total	(17 234 411)	Excédent Brut ou Insuffisance D'exploitation	16 835 321	14 669 158
Excédent brut d'exploitation	16 835 321	ou Insuffisance brute d'exploitation	-			
Autres produits ordinaires	640 315	Autres charges ordinaires	(1 300)			
Produits financiers	750 131	Charges financières	(2 996 083)			
Transferts et reprises de charges	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(3 468 683)			
		Impôt sur le résultat ordinaire	(2 128 136)			
Total	18 225 767	Total	(8 594 202)	Résultat des Activités Ordinaires (positif ou négatif)	9 631 565	6 980 420
Résultat positif des Activités ordinaires	9 631 565	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effets positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables				
		impôt sur les éléments extra. et sur les modif. comptables				

Total	9 631 565	Total	-	Résultat Net après Modifications Comptables	9 631 565	6 980 420
--------------	------------------	--------------	----------	--	------------------	------------------

GROUPE « LAND'OR »

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la Société

Land'Or S.A.

Bir Jedid, 2054-Khelidia

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la société «Land'Or S.A» («Land'Or» ou «Société») et de ses filiales («Groupe Land'Or») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Land'Or comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 77 673 850 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 9 631 470 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Land'Or au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe Land'Or conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.7 « Autres actifs courants » des états financiers qui décrit l'incertitude liée à la recouvrabilité d'un actif d'impôt de 6,5 millions de Dirhams marocains (soit l'équivalent de 2 millions de DT). Cet actif correspond à un crédit de TVA au niveau de la filiale Land'Or Maroc et sa recouvrabilité dépend de la capacité de la société à générer un chiffre d'affaire suffisant pour le résorber.

Le management est confiant par rapport aux perspectives de l'activité de Land'Or Maroc dans le futur et il estime qu'aucune provision pour dépréciation ne devrait être constituée au titre de ce crédit de TVA.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2021

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 24 928 629 DT provisionnées à hauteur de 4 401 195 DT. Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à :

- Revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture).
- Vérifier l'existence des éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des débiteurs).
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances.
- Revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances.
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés concernant cette estimation.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration (« Rapport de Gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-

-

détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de Land'Or S.A et de ses filiales. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de Land'Or S.A et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Tunis, le 12 Mai 2022

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehmi Laourine

Associé

Les Commissaires aux Comptes Associés

M.T.B.F

Ahmed Sahnoun

Associé

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 juin 2022 Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Elyes BEN REJEB (Union des Experts Comptables).

<i>ACTIFS</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
<i>ACTIFS NON COURANTS</i>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		46 094 264	39 580 670
Amortissements des immobilisations incorporelles		-18 209 098	-16 615 846
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	<i>1</i>	<i>27 885 166</i>	<i>22 964 824</i>
Immobilisations corporelles		2 702 086 800	2 511 640 002
Amortissements des immobilisations corporelles		-1 400 109 840	-1 247 699 166
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	<i>2</i>	<i>1 301 976 960</i>	<i>1 263 940 836</i>
Immobilisations financières		366 877 040	313 793 524
Provisions pour dépréciation		-57 060 558	-36 498 717
<i>Immobilisations financières nettes</i>	<i>3</i>	<i>309 816 482</i>	<i>277 294 807</i>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<i>1 639 678 608</i>	<i>1 564 200 467</i>
Autres actifs non courants	<i>4</i>	1 294 056	2 117 613
<i>Total des autres actifs non courants</i>		<i>1 294 056</i>	<i>2 117 613</i>
<i>Total des actifs non courants</i>		<i>1 640 972 664</i>	<i>1 566 318 080</i>
<i>ACTIFS COURANTS</i>			
Stocks		855 263 953	828 462 096
Provisions sur stocks		-26 420 448	-25 213 767
<i>Stocks nets</i>	<i>5</i>	<i>828 843 504</i>	<i>803 248 329</i>
Clients et comptes rattachés		626 731 587	588 353 382
Provisions sur comptes clients		-52 046 625	-39 980 673
<i>Clients nets</i>	<i>6</i>	<i>574 684 962</i>	<i>548 372 709</i>
Autres actifs courants	<i>7</i>	317 151 915	232 423 182
Placements et autres actifs financiers	<i>8</i>	484 585 657	481 692 017
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>9</i>	150 130 726	121 738 404
<i>Total des actifs courants</i>		<i>2 355 396 764</i>	<i>2 187 474 641</i>
<i>TOTAL DES ACTIFS</i>		<i>3 996 369 427</i>	<i>3 753 792 721</i>

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Titres en autocontrôle		-25 638 394	-25 260 574
Réserves consolidées		716 653 317	693 353 136
Résultat consolidé		93 285 368	74 937 220
<i>Total des capitaux propres</i>	<i>10</i>	<i>964 303 891</i>	<i>923 033 382</i>
<i>INTERETS DES MINORITAIRES</i>			
Part des minoritaires dans les réserves		14 905 503	18 218 477
Part des minoritaires dans le résultat		498 209	1 055 518
<i>Total des intérêts des minoritaires</i>	<i>11</i>	<i>15 403 712</i>	<i>19 273 995</i>
<i>Total des capitaux propres et intérêt des minoritaires</i>		<i>979 707 603</i>	<i>942 307 377</i>
<i>PASSIFS</i>			
<i>PASSIFS NON COURANTS</i>			
Emprunts		1 403 549 048	1 372 787 874
Provisions pour risques et charges		49 640 365	12 170 045
<i>Total des passifs non courants</i>	<i>12</i>	<i>1 453 189 413</i>	<i>1 384 957 919</i>
<i>PASSIFS COURANTS</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>13</i>	750 947 631	591 462 931
Autres passifs courants	<i>14</i>	110 388 580	103 341 314
Concours bancaires et autres passifs financiers	<i>15</i>	702 136 200	731 723 181
<i>Total des passifs courants</i>		<i>1 563 472 411</i>	<i>1 426 527 425</i>
<i>Total des passifs</i>		<i>3 016 661 824</i>	<i>2 811 485 344</i>
<i>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>		<i>3 996 369 427</i>	<i>3 753 792 721</i>

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Revenus	16	2 882 599 824	2 293 947 835
Autres produits d'exploitation	17	9 551 971	10 712 642
Production Immobilisée		156 980	106 838
Total des produits d'exploitation		2 892 308 775	2 304 767 315
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et d'approvisionnements		-1 914 350 591	-1 444 857 164
Charges de personnel		-170 041 517	-149 166 639
Dotation aux amortissements et aux provisions		-243 850 019	-154 199 053
Autres charges d'exploitation	18	-350 296 016	-317 943 905
Total des charges d'exploitation		-2 678 538 143	-2 066 166 761
Résultat d'exploitation		213 770 632	238 600 554
Charges financières nettes	19	-136 119 558	-169 401 196
Produits des placements		23 446 510	16 407 827
Autres gains ordinaires		11 468 339	9 177 686
Autres pertes ordinaires		-8 541 602	-9 508 398
Dotation aux Amortissements écart d'acquisition positif		-3 255 089	-2 419 733
Quote-part des titres mis en équivalence	3.2	8 555 020	6 385 044
Résultat des activités ordinaires avant impôt		109 324 253	89 241 784
Impôts sur les bénéfices		-14 804 146	-12 657 450
Résultat des activités ordinaires après impôt		94 520 107	76 584 335
Eléments extraordinaires		-736 529	-591 596
Résultat des activités ordinaires après impôt		93 783 578	75 992 738
Part des minoritaires dans le résultat		498 209	1 055 518
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		93 285 368	74 937 220

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION</i>		
<i>Résultat Net consolidé de l'exercice</i>	93 285 368	74 937 220
<u>Ajustements pour :</u>		
• Dotations aux amortissements et aux provisions	243 850 019	154 199 054
• Variation du BFR	69 261 632	97 756 499
• Plus ou moins-values de cessions	-48 461 137	-8 482 099
• Transfert de charges	-333 301	-333 301
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	-498 209	-1 055 518
• Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-2 540 276	-2 215 835
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-8 555 020	-6 385 044
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	346 009 076	308 420 976
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>		
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-214 157 401	-203 596 283
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-53 049 346	-83 769 862
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-267 206 747	-287 366 145
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>		
- Rachat des titres d'autocontrôles	-377 820	-93 905
- Dividendes et autres distributions	-48 264 906	-55 448 757
-Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	-7 878 296	146 016 518
- Subventions reçues	0	479 191
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-56 521 021	90 953 048
VARIATION DE TRESORERIE	22 281 307	112 007 879
- Trésorerie au début de l'exercice	99 248 686	-12 759 193
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	121 529 993	99 248 686

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 Décembre 2021

I – PRESENTATION DU GROUPE

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit tunisien constituée en juin 2008 ayant pour activités principales :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien dans plusieurs secteurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
 - L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
 - La céramique ;
 - Le carton ;
 - L'immobilier.
-

II – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

II.1 Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ; et
- Convention de l'unité monétaire.

II.2 Principes de consolidation :

II. 2 .1 Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING S.A. est la société mère du groupe à consolider ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

II.2 .2 Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2021, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **109** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **4** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021, figure à la Note **III.1**.

II.2.2.1 Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes :

Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- (a)** Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b)** Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.2.2 Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NC 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas destiné à être temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, un écart d'acquisition (positif ou négatif) a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas avant le regroupement sous le contrôle du groupe.

Il s'agit de :

- SOKAPO ;
- PROMETAL + ;
- S.C.I. ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- TMT ;
- CGB.

Au cours de l'exercice 2017, un écart d'acquisition positif a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- SGTM ;
- I.F.F ;
- SIGA ;

Au cours de l'exercice 2020, un écart d'acquisition positif/Négatif a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- SITS
 - ICC
 - ARETA 3000
-

- COTIM
- SAT

Au cours de l'exercice 2021, un écart d'acquisition positif/Négatif a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- FERDAOUS
- SOCIETE TUNISIENNE DE COMMERCE

Le « Goodwill positif et négatif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

II-3 - Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

	Taux d'amortiss. (en %)
Logiciels	33
Fonds de commerce	5
Constructions	5
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	20
Installations générales, Agencements et Aménagements	10
Matériel informatique	15
Mobilier et matériel de bureaux	10
Matériel d'emballage	10
Petit matériel d'exploitation	33,33

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

II.3.2 Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe décrite au § I-2-2.

II.3.3 Titres mis en équivalence :

Les titres mis en équivalence, figurent au bilan consolidé à leur quote-part dans les capitaux propres des sociétés sous influence notable.

La mise en équivalence des titres de la société ENNAKL S.A., dont la quasi-totalité a été acquise à la fin de l'exercice 2012, a été effectuée sur la base des états financiers consolidés du groupe ENNAKL, plutôt qu'en retenant uniquement les états financiers individuels de la société ENNAKL, et ce comme le prévoit le paragraphe 10 de la norme comptable tunisienne « NCT 35 ».

Par ailleurs, selon la norme internationale **IFRS 11** « Partenariat », toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans à partir de 1^{er} Janvier 2013 compte tenu du contexte de l'opération d'acquisition. La dotation annuelle est déduite de quote-part du groupe PGH dans le résultat consolidé du groupe ENNAKL mis en équivalence.

II.3.4 Stocks :

Les stocks de produits et de travaux en cours sont évalués au plus bas entre leur coût de revient et leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré d'acquisition ou de fabrication.

Les marges estimées sur stocks provenant des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

II.3.5 Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme à la clôture de l'exercice.

II.3.6 Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéficiaires. Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il est à noter que le groupe ne tient pas compte de l'impôt différé pour les besoins de l'établissement de ses états financiers consolidés.

II.3.7 Revenus :

D'après la NCT 3, les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II.3.8 Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

III – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1. Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2021 :

Le périmètre de consolidation du groupe PGH, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020			
1	POULINA GROUP HOLDING	98,24%	98,25%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
2	LES GRANDS ATELIERS DU NORD	99,97%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
3	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	99,97%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
4	ASTER TRAINING	99,87%	99,63%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
5	STE EL MAZRAA MARKET	99,92%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
6	AGRO BUSINESS	99,95%	99,91%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
7	MED OIL COMPANY	99,95%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
8	POULINA TRADING	99,90%	99,78%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
9	P.A.F.	99,91%	99,77%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
10	M.B.G	99,96%	99,86%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
11	CARTHAGO	99,96%	99,49%	100,00%	99,51%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
12	SELMA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
13	Société de Construction Industrialisée	99,90%	99,80%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
14	HERMES INT BUSINESS LTD	99,95%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
15	SOVIT	99,94%	99,50%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
16	EL BORAQ	99,95%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
17	MED FOOD	99,95%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
18	STE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	99,89%	99,80%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
19	FRUITS DE CARTHAGE	99,88%	99,66%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
20	NUTRIMIX	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
21	PREMIX SEBRI	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
22	INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
23	ENNAJAH	99,98%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
24	POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
25	STE AGR DICK	99,94%	99,41%	100,00%	99,52%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
26	STE AGRICOLE SAOUEF	99,94%	99,56%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
27	OASIS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
28	ZAHRET MORNAG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
29	MED INDUSTRIE	99,95%	99,79%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
30	ASTER INFORMATIQUE	99,91%	99,64%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
31	TRANSPPOOL	99,93%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020		
32	ALMES SA	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
33	MEDFACTOR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
34	G.I.P.A SA	99,95%	99,85%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
35	La Générale des Produits Laitiers	99,95%	99,84%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
36	CHAHRAZED	99,91%	99,75%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
37	I.B.P	99,87%	99,62%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
38	CEDRIA	99,98%	99,96%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
39	UNIPACK	99,93%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
40	PARTNER INVESTMENT	99,81%	99,73%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
41	GLOBAL TRADING	99,88%	99,54%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
42	STE DE NUTRITION ANIMALE	99,97%	99,97%	99,98%	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
43	Transport Maritime et Terrestre TMT	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
44	TECHNOFLEX	99,93%	99,84%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
45	T'PAP	99,94%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
46	STE GENERALE NOUHOUD	99,91%	99,81%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
47	CARTHAGO BRIQUES	99,90%	99,78%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
48	TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	99,91%	99,81%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
49	SOCIETE MARITIME AMIRA	99,97%	99,97%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
50	SIDI OTHMAN	99,91%	98,63%	100,00%	98,87%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
51	STE F.M.A	99,90%	99,74%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
52	Idéal Industrie de l'Est Algérie	99,89%	99,78%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
53	LINPACK	99,91%	99,82%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
54	PROINJECT	99,93%	99,79%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
55	POOLSIDER	99,94%	99,41%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
56	LE PASSAGE	99,89%	99,81%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
57	AVIPACK	99,90%	99,61%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
58	Agro-industrielle ESMIRALDA	99,88%	99,78%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
59	MAGHREB INDUSTRIE	99,86%	99,50%	99,93%	99,93%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
60	STEO	99,94%	99,86%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
61	YASMINE	99,92%	99,86%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
62	SOCIETE TAZOGRANE	99,57%	99,13%	100,00%	99,28%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
63	ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	99,88%	99,82%	99,92%	99,92%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
64	Compagnie Générale de bâtiment	99,88%	99,68%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
65	STE AGRICOLE EL JENENE	99,94%	99,33%	100,00%	99,75%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
66	KELY DISTRIBUTION	99,71%	99,24%	99,75%	99,75%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
67	BRIQUETERIE BIR M'CHERGA	99,97%	99,85%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
68	CONCORDE TRADE COMPANY	99,94%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
69	SABA	99,89%	99,67%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
70	ROMULUS VOYAGES	99,48%	99,47%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
71	ETTAAMIR NEGOCE	99,43%	99,36%	99,68%	99,68%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020		
72	ELIOS LOCALISATION	99,87%	99,63%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
73	ESSANA OUBAR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
74	EL MAZRAA	98,71%	98,71%	98,71%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
75	CARTHAGO BETON CELLULAIRE	99,91%	99,69%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
76	ORCADE NEGOCE	99,94%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
77	GIPAM	94,11%	94,04%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
78	STE ETTAAMIR	96,64%	96,64%	96,64%	96,64%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
79	SICMA	99,94%	99,75%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
80	SOKAPO	96,14%	96,07%	96,20%	96,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
81	INTERNATIONAL TRADING COMPANY	99,92%	99,75%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
82	STE SUD PACK	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
83	TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	99,98%	99,98%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
84	Sté Tunisienne Alimentaire du Sahel	79,98%	79,93%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
85	BITUMEX	80,21%	79,83%	80,24%	80,24%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
86	MED OIL SENEGAL	69,97%	69,91%	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
87	CARVEN	62,96%	62,92%	63,51%	63,51%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
88	IDEAL CERAMIQUE	59,93%	59,87%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
89	Poulina Bâtiments et Travaux Publics	99,89%	99,80%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
90	Poulina de Produits Métalliques PPM	99,93%	99,85%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
91	PROMETAL PLUS	99,94%	99,82%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
92	ORCADE CORPORATION	19,20%	19,20%	19,20%	19,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
93	LARIA international	99,93%	99,67%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
94	GREEN LABEL OIL	99,94%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
95	BRIQUETERIE JBEL OUEST	99,86%	99,80%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
96	CARTHAGO SANITAIRE	99,96%	99,80%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
97	SGTM	99,97%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
98	STARMAT	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
99	SIGA	99,99%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
100	Poulina Cote D'ivoire	99,88%	99,82%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
101	UNITED PASTRY	99,95%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
102	ACM	99,96%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
103	SITS	75,81%	69,62%	75,95%	69,81%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
104	ICC	79,28%	74,93%	96,25%	96,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
105	Sté Les Abattoires de Tunis	99,43%	98,93%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
106	COTIM	99,89%	69,86%	100,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
107	Areta 3000	79,38%	79,27%	79,42%	79,42%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
108	CITY MARKET	74,94%	0,00%	75,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
109	EL FERDAOUS	99,94%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
1	ENNAKL AUTOMOBILES	30,47%	30,37%	30,53%	30,44%	Influence notable	Mise en équivalence
2	ADACTIM	49,90%	49,87%	50,00%	50,00%	Influence notable	Mise en équivalence

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020		
3	AYMAX	49,97%	0,00%	50,00%	0,00%	Influence notable	Mise en équivalence
4	BH ASSURANCE	37,39%	0,00%	37,46%	0,00%	Influence notable	Mise en équivalence

1. Sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31/12/2021 :

Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 54 751 646 DT, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 et restent inscrites parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au 31/12/2021.

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020		
1	Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,34%	92,34%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	Africaine de Transformation de Métaux	67,46%	67,46%	67,45%	67,45%	Exclue du périmètre	Non consolidée
3	Sahel LebdaLissinaatMawed El Binaa	72,03%	72,03%	72,00%	72,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
4	Charika AfriquiaLissina al Elajor	70,04%	70,04%	70,34%	70,34%	Exclue du périmètre	Non consolidée
5	SeljaLisinaatElmothalajat	69,15%	69,15%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
6	Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	59,52%	59,52%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée
7	LebdaLissinaat El Plastiquia El Moussahama	52,01%	52,01%	52,00%	52,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
8	Tarabols Li IntajAlafHayawania	50,99%	50,99%	51,00%	51,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
9	EttatouirEttanmiaa El Omrania El Mochtaraka	0,00%	36,15%	0,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
10	AchghalEzzaouia Poulina Bouzguendalililnchaet	33,14%	33,14%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

IV – NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV.1-ACTIFS

Note 1 : Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 31 Décembre 2021 à 27 885 166 DT contre 22 964 824 DT au 31 Décembre 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Investissement de recherche et de développement</i>	70 047	70 047
<i>Concessions de marques, brevets et licences</i>	2 802 875	2 558 265
<i>Logiciels</i>	17 209 673	16 554 163
<i>Fonds commerciaux</i>	2 699 986	1 965 410
<i>Droits au bail</i>	88 835	88 835
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	7 811	7 811
<i>Goodwill net d'amortissements (i)</i>	23 215 037	18 336 138
Total	46 094 264	39 580 670
<i>Moins Amortissements (Hors Goodwill)</i>	-18 209 098	-16 615 846
Total net	27 885 166	22 964 824

(i) Goodwill : Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises. Il présente au 31 Décembre 2021 un solde net d'amortissements de 23 215 037 DT.

Note 2 : Immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2021 à 1 301 976 960 DT contre 1 263 940 836 DT au 31 Décembre 2020 Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Terrains</i>	157 355 794	141 516 618
<i>Constructions</i>	601 703 805	551 678 539
<i>Plantations et cheptel</i>	12 370 113	12 311 397
<i>Installations Techniques Matériel et outillages industriels</i>	1 216 737 479	1 054 335 425
<i>Matériel de Transport</i>	155 408 446	134 168 151
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	329 146 674	319 335 989
<i>Equipements de bureaux et matériel informatique</i>	40 351 282	35 936 916
<i>Matériel d'emballage</i>	83 579 609	72 951 880
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	21 879 411	20 852 263
<i>Immobilisations en cours</i>	83 554 186	168 552 824

Total	2 702 086 800	2 511 640 002
<i>Moins Amortissements</i>	-1 400 109 840	-1 247 699 166
Total net	1 301 976 960	1 263 940 836

Note 3 : Immobilisations financières

Au 31 Décembre 2021, la valeur nette des immobilisations financières s'élève à 309 816 482 DT contre 277 294 807 DT au 31 Décembre 2020, et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Titres de participation</i>	143 974 557	154 430 229
<i>Titres mis en équivalence</i>	156 427 534	105 143 547
<i>Prêts</i>	3 131 939	2 676 704
<i>Dépôts et cautionnements</i>	11 425 674	10 427 114
<i>Autres immobilisations financières</i>	51 917 335	41 115 931
Total brut	366 877 040	313 793 524
<i>Moins Provisions</i>	-57 060 558	-36 498 717
Total net	309 816 482	277 294 807

3-1 Titres de participation :

Le solde brut des titres de participation au 31 Décembre 2021 se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variations
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR	17 725 339	17 725 339	0
Africaine De Transformation de Métaux	9 984 378	9 984 378	0
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINA	7 591 441	7 591 441	0
TEC LYBIE	7 264 398	7 264 398	0
POULINA LIBYE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLIC	6 341 449	6 341 449	0
MAGASIN GENERAL	5 158 601	5 158 601	0
ETTATOUIR ETTANMIAA EL OMRANIA EL MOCHTARAKA	0	3 134 231	-3 134 231
GIPA LYBIE	2 958 611	2 958 611	0
TUNIFIB	2 000 000	2 000 000	0
SHARIKAT LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA	1 171 201	1 171 201	0
TARABOLS LIINTEJ ALAF	970 125	970 125	0
ZITOUNA TAMKEEN	0	4 000 000	-4 000 000
EZZAOUIA	744 703	744 703	0
AMEN BANK	0	132 567	-132 567
BTP France	567 815	567 815	0
AGROMED	415 306	415 306	0
OXYMETAL France	324 267	324 267	0
UNIFACTOR	300 000	300 000	0
DAOUAJIN BOUZNIKA	226 001	226 001	0
LA MARINA	200 000	200 000	0
AMEN SICAR	167 882	167 882	0
BITUMEN	99 300	99 300	0

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variations
CM LASER	90 000	90 000	0
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000	0
BTS	66 500	66 500	0
SICAB	50 000	50 000	0
Société de gestion du technopôle de Sfax (SGTS)	50 000	50 000	0
TUNICODE	39 000	39 000	0
MAILLE MODE	26 250	26 250	0
NEGOCIM	26 000	26 000	0
FIT	20 000	20 000	0
INTRINSEC AFRIQUE S.A.	15 000	15 000	0
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500	0
COMPROAGRI	10 000	10 000	0
O'claire	7 500	7 500	0
STE CONSTELLATION	0	1 434 841	-1 434 841
DEALER	40	40	0
SOCIETE STLV	100	100	0
ANTICAFE CARTHAGE LAND	90 000	90 000	0
AYMAX (i)	0	1 754 032	-1 754 032
CLOUD TEMPLE AFRICA	1 591 408	1 591 408	0
ATTIJARI BANK	58 034 659	58 034 659	0
TUNISIE LEASING	12 515 482	12 515 482	0
BNA	5 380 829	5 380 829	0
BIAT	1 481 557	1 481 557	0
ESSOUKNA	119 221	119 221	0
STE AL MADINA NABEUL CENTRE	62 460	62 460	0
STE AL MADINA AROUIKA 2	5 233	5 233	0
Total	143 974 557	154 430 229	-10 455 671

(i) Au cours de l'exercice 2021, cette société est désormais sous influence notable du groupe. Par conséquent, elles ont été incluses dans le périmètre de consolidation en tant qu'entreprise associée.

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31 Décembre 2021, les titres mis en équivalence ont totalisé la somme de 156 427 534 DT et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Entreprise Associée	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
ENNAKL	101 882 419	102 874 456	-20 577 284	-20 343 376	5 262 906	6 341 976
ADACTIM	2 302 573	2 269 090	-934 390	-977 458	33 483	43 068
BH ASSURANCE	50 515 631	0	-996 356	0	4 134 561	0
AYMAX	1 726 912	0	848 809	0	-875 929	0

Total	156 427 534	105 143 547	-21 659 221	-21 320 834	8 555 020	6 385 044
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------------	------------------

Note 4 : Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 1 294 056 DT contre 2 117 613 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Frais préliminaires & Charges à répartir</i>	1 294 056	2 117 613
Total	1 294 056	2 117 613

Note 5 : Stocks

Au 31 Décembre 2021, la valeur nette des stocks s'élève à 828 843 504 DT contre 803 248 329 DT au 31 Décembre 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Matières premières</i>	537 425 894	511 676 560
<i>Fournitures et consommables</i>	36 312 309	41 366 623
<i>Travaux en cours</i>	74 400 488	76 599 053
<i>Produits finis</i>	199 903 263	190 580 726
<i>Marchandises</i>	7 221 998	8 239 134
Total	855 263 953	828 462 096
<i>Provisions sur stocks</i>	-26 420 448	-25 213 767
Total net	828 843 504	803 248 329

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Au 31 Décembre 2021, les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 574 684 962 DT contre 548 372 709 DT au 31 Décembre 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Clients</i>	333 328 846	310 770 421
<i>Clients, effets à recevoir</i>	164 592 119	143 742 255
<i>Clients étrangers</i>	128 810 622	133 840 706
Total	626 731 587	588 353 382
<i>Provisions clients</i>	-52 046 625	-39 980 673
Total net	574 684 962	548 372 709

Note 7 : Autres actifs courants

Au 31 Décembre 2021, les autres actifs courants s'élèvent à 317 151 915 DT contre 232 423 182 DT au 31 Décembre 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Report d'impôt</i>	84 320 903	76 104 968
<i>Report de TVA</i>	73 457 201	57 026 900
<i>Débiteurs divers</i>	191 839	11 676 433
<i>Comptes de régularisation</i>	159 181 972	87 614 881
Total	317 151 915	232 423 182

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Au 31 Décembre 2021, les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 484 585 657 DT contre 481 692 017 DT au 31 Décembre 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Titres de Placements courants</i>	389 482 373	312 208 275
<i>Autres Placements à terme</i>	95 103 284	169 483 743
Total	484 585 657	481 692 017

Note 9 : Liquidités et équivalents liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 Décembre 2021 un montant de 150 130 726 DT contre 121 738 404 DT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Effets remis à l'escompte et à l'encaissement</i>	4 528 612	5 678 006
<i>Banques</i>	142 298 319	115 076 211
<i>Caisses</i>	3 303 795	984 187
Total	150 130 726	121 738 404

IV.2-CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Note 10 : Capitaux propres

Au 31 Décembre 2021, les capitaux propres consolidés du groupe se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600
<i>Titres en autocontrôle</i>	-25 638 394	-25 260 574
<i>Réserves consolidées</i>	716 653 317	693 353 136
<i>Résultat consolidé</i>	93 285 368	74 937 220
Total	964 303 891	923 033 382

Note 11 : Intérêts des minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 15 403 712 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 19 273 995 DT au 31 Décembre 2020. Ils s'analysent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Part des minoritaires dans les réserves</i>	14 905 503	18 218 477
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	498 209	1 055 518
Total	15 403 712	19 273 995

Note 12 : Passifs non courants

Au 31 Décembre 2021, l'encours des passifs non courants dû par le groupe présente un solde de 1 453 189 413 DT contre un solde de 1 384 957 919 DT au 31 Décembre 2020 qui se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Emprunts et autres passifs financiers à long terme</i>	1 403 549 048	1 372 787 874
<i>Provisions pour risques et charges</i>	49 640 365	12 170 045
Total	1 453 189 413	1 384 957 919

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 750 947 631 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 591 462 931 DT au 31 Décembre 2020. Il s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Fournisseurs locaux</i>	203 583 475	166 821 442
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	348 525 926	351 670 024
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	-10 890 205	3 074 858
<i>Fournisseurs étrangers</i>	188 609 422	51 093 275
<i>Fournisseurs, factures non parvenues</i>	21 119 013	18 803 331
Total	750 947 631	591 462 931

Note 14 : Autres passifs courants

Au 31 Décembre 2020, les autres passifs courants présentent un solde de 110 388 580 DT contre un solde de 103 341 314 DT au 31 Décembre 2019 qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Clients avances et acomptes</i>	12 000 308	9 672 144
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	3 961 278	3 699 408
<i>Impôts et taxes</i>	24 277 123	25 226 972
<i>Comptes d'associés</i>	5 699 537	5 850 112
<i>Créditeurs divers</i>	59 573 243	54 012 695
<i>Provisions courantes</i>	4 877 092	4 879 982
Total	110 388 580	103 341 314

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 Décembre 2021, le solde de cette rubrique présente un solde de 702 136 200 DT contre un solde de 731 723 181 DT au 31 Décembre 2020 qui se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Échéances à moins d'un an sur emprunts</i>	256 122 120	243 469 850
<i>Emprunts courants liés au cycle d'exploitation</i>	417 407 264	465 763 613
<i>Découverts bancaires</i>	28 606 816	22 489 717
Total	702 136 200	731 723 181

IV.3-ETAT DE RÉSULTAT

Note 16 : Revenus

Les revenus ont totalisé 2 882 599 824 DT au 31 Décembre 2021 contre 2 293 947 835 DT au 31 Décembre 2020, et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Vente des produits finis et prestations de services</i>	2 795 166 613	2 178 048 406
<i>Vente de marchandises</i>	171 848 416	182 251 008
<i>RRR accordées</i>	-84 415 205	-66 351 579
Total	2 882 599 824	2 293 947 835

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Au 31 Décembre 2021, les autres produits d'exploitation ont totalisé la somme de 9 551 971 DT contre un solde de 10 712 642 DT au 31 Décembre 2020 qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Quote-part des subventions d'investissements dans le résultat</i>	2 540 276	2 215 835
<i>Subventions d'exploitation</i>	6 705 209	8 079 340
<i>Autres produits d'exploitation</i>	306 486	417 467
Total	9 551 971	10 712 642

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Au 31 Décembre 2021, les autres charges d'exploitation ont totalisé la somme de 350 296 016 DT contre un solde au 31 Décembre 2020 de 317 943 905 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Achats non stockés de fournitures</i>	87 921 532	86 778 840
<i>Services extérieurs</i>	250 800 068	222 145 474
<i>Impôts et taxes</i>	11 574 416	9 019 591
Total	350 296 016	317 943 905

Note 19 : Charges financières nettes

Au 31 Décembre 2021, les charges financières nettes ont totalisé la somme de 136 119 558 DT contre une somme de 169 401 196 DT au 31 Décembre 2020, et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
<i>Charges financières (Intérêts, commissions, agios)</i>	-182 581 542	-185 068 642
<i>Produits financiers nets</i>	19 764 777	21 891 572
<i>Charge sur cession de valeurs mobilières</i>	-44 141	-69 388
<i>Produits sur cession de valeurs mobilières</i> (i)	46 167 643	7 578 604
<i>Perte de change</i>	-27 179 511	-29 604 138
<i>Gain de change</i>	7 753 216	15 870 797
Total	-136 119 558	-169 401 196

(i) les produits sur cession de valeur mobilières auraient dû être inscrits dans la rubrique « produits des placements ».

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2021

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **POULINA GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **3 996 369 427** dinars et un bénéfice net de **93 285 368** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « **Fondement de l'opinion** » de notre rapport, les états financiers consolidés, ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nos travaux ont été limités par la non consolidation par la société PGH des états financiers des sociétés établies en Lybie dans lesquelles elle détient des participations directes et indirectes d'un montant brut de 54 751 646 dinars, et ce compte tenu de l'indisponibilités des informations financières relatives à ces sociétés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers** » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

1. Evaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées

Comme indiqué dans le bilan consolidé, l'actif du groupe comprend un Goodwill dont la valeur nette est de **23 215 037** dinars et des participations dans des entreprises associées d'un montant de **156 427 534** dinars. Les notes **1 et 3-2** de l'annexe au bilan précisent les modalités de calcul des deux points précédents.

Nous avons considéré que l'évaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes appliquées par la direction
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour l'évaluation et l'amortissement du Goodwill
- ✓ Conduire notre propre analyse pour l'amortissement du Goodwill et l'évaluation des titres mis en équivalence
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes 1 et 3-2 avec le calcul effectué par nos soins.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2021 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états

financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère **PGH SA** qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les
-

informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 28 Avril 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting

Union des Experts Comptables

Elyes BEN M'BAREK

Elyes BEN REJEB
